BERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 49 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 17 MARS 1961 PRIX: 10c



On voit ci-dessus, de gauche à droite, les invités qui étaient assis à la table d'honneur lors du grand diner de la Pensée Française, le vendredi 10 mars: M. Roland Couture, gérant de CKSB, M. David-A. Gour, de Rouyn, P.Q., président de l'Association canadienne-française de la radiodiffusion, Mme Alfred Monnin, M. Guy Beauine, juge du Festival Dramatique, S. H. le maire Joseph Guay, l'hon. juge Alfred Monnin, président du banquet, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Bernard Goulet, gouverneur de la radiodiffusion canadienne, Mme David-A. Gour, Mme Roland Couture, M. Damien Giordani, consul de France, et Me Louis Deniset, secrétaire de la Pensée Française. (Photo Studio Napoléon)



Les Soeurs Grises ont reçu maints témoignages d'appréciation dimanche dernier à Ste-Anne-des-Chênes, lors de l'inauguration des nouvelles écoles (élémentaire et secondaire), "pour le grand rôle qu'elles ont joué au profit de l'éducation catholique et sociale des jeunes générations depuis 1883 à Ste-Anne-des-Chênes". L'on voit ci-dessus la Rév. Mère Gertrude Jarbeau, supérieure provinciale, qui reçoit une magnifique gerbe de fleurs; à ses côtés, l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education. Soeur Jarbeau inaugura la nouvelle rue Youville qui conduit aux nouvelles écoles. Des citoyens en vue de Ste-Anne-des-Chênes, curé en tête, ont fait des démarches auprès d'elle au cours de cette journée pour que les Soeurs Grises prennent charge du futur foyer pour vieillards qu'on espère ériger bientôt dans la paroisse. (Photo Carillon News)

Le congrès de Bellegarde, étude de la marge entre ce qui est et ce qui devrait être

BELLEGARDE — Le congrès régional de l'A.C.F.C. eut lieu le dimanche 12 mars dans la salle paroissiale de Bellegarde. Environ 200 personnes étaient présentes, entre autres, les distingués orateurs, ainsi que MM. les abbés H. Delisle, curé de Cantal, et F. Marcotte, curé de Redvers, les Révérendes Soeurs Notre-Dame de la Croix, des couvents de Forget, St-Hubert, Cantal et Wauchope, et les amis canadiens-français des paroisses environnantes.

Le tout débuta par la prière. Le vice-président régional de l'A.C.F.C., M. Jean Carrière, présenta alors M. l'abbé Emile Toupin, curé de Bellegarde, qui souhaita la bienvenue aux orateurs de la journée, et autres, et expliqua le terme "être chrétien". "Dieu a choisi d'agir à travers nous", dit-il. "Nous pouvons empêcher Dieu d'agir en n'agissant pas nous-mêmes, en restant inactifs. Nous avons une leçon en nos distingués visiteurs qui viennent nous renseigner, qui font de nos problèmes, leurs problèmes."

M. Carrière présenta ensuite les orateurs: Me Maurice Denis, de Carrot River, président général de l'A.C.F.C.; M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, président de l'A.C.E.F.C., propagandiste et officier de liaison de l'A.C.F.C. et vice-président du poste CFRG de Gravelbourg; Mme Jean Cornet, de Val Marie, membre de l'exécutif des commissaires d'écoles de langue française de la Saskatchewan, et commissaire d'école de Val Marie; M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier général de l'A.C.F.C. et visiteur d'écoles de la Saskatchewan; M. Marcel Moor, de Gravelbourg, rédacteur des nouvelles du poste CFRG; M. Benoît Pariseau, de Gravelbourg, représentant commercial du poste CFRG; M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale Ste-Philomène de Gravelbourg; le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, et trois membres de la Relève, du collège Mathieu, Gérald Gauthier, président du mouvement, Jean-Paul Grimard et Roger Sylvestre.

Droits des parents

M. l'abbé Ducharme parla alors sur les droits et les devoirs des parents en matière d'éducation. Ces droits sont doubles: les droits naturels (religieux), et les droits constitutionnels (légaux). Les parents ont les premiers droits sur leurs enfants, droits inviolables sanctifiés par le sacrement de mariage, et leur fonction est sublime. Mais pour causes d'éducation et d'instruction nécessaires, les parents délèguent ces droits à des professeurs compétents, au district scolaire et à l'Eglise à laquelle Jésus-Christ a dit: "Allez et enseignez". Les droits de l'Eglise envers ses enfants ont une fin suprême: la vie éternelle, la garde et la surveillance d'une éducation chrétienne et la vigilance des écoles. Mais les parents ayant toujours les permiers droits sur leurs enfants ont le devoir de leur éducation religieuse, physique et morale; le droit de choisir l'école qu'ils

(Suite à la huitième page)

Chaleureuse cérémonie d'adieu à Son Exc. Mgr P. F. Pocock

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, qui quittera le Manitoba à destination de Toronto vers la fin de cette semaine, a été l'objet d'une chaleureuse manifestation d'affection dimanche soir à l'auditorium de Winnipeg. Environ quatre mille fidèles ont participé à cette soirée laïque en l'honneur de celui qui vient de terminer neuf ans et demi comme premier pasteur du diocèse et que le Saint-Siège a nommé coadjuteur à Toronto. Mgr Pocock en a profité pour réaffirmer ses convictions profondes au sujet de l'importance et de l'efficacité de la tolérance et de l'amour dans la vie sociale au Manitoba, surtout comme conditions à la solution amicale de la question scolaire. En français il a résumé son "credo" au sujet du rôle de la culture française au Canada. L'archevêque, ému, a clos le programme en donnant sa bénédiction à la foule, également émue.

Une quarantaine de Chevaliers de Colomb du quatrième degré, sous la direction de Sir John Stangl, entouraient les dignitaires qui firent leur entrée par une allée centrale. On y voyait quatre membres de l'épiscopat, en cape, quatre prélats, deux dignitaires de la chancellerie, sept détenteurs de décorations pontificales, l'hon. juge G. E. Tritschler et M. le Dr P.-E. LaFlèche, porte-parole des fidèles, Mlle Ethel MacDonald, présidente diocésaine de la L.F.C., qui devait présenter un bouquet spirituel diocésain de 345,000 rosaires, et M. le juge W. A. Molloy, maître de cérémonies.

Après le chant de l'hymne national, la chorale de l'Académie Ste-Marie a interprété "Musicmakers" et "My soul doth magnify the Lord". M. l'abbé R. Larrabé a chanté deux morceaux et la chorale de l'école du Sacré-Coeur a exécuté avec maitrise un chant de folklore, une valse et, en anglais, "Farewell".

Avaient pris place sur la scène: LL. EE. NN. SS. P. F. Pocock, Maurice Baudoux, Maxime Hermaniuk et Paul Dumouchel, O.M.I., et NN. SS. W. Kuchnir, I. E. Zielonka, J. E. Cahill et M. Cournoyer, les deux porte-parole du laïcat, ainsi que MM. les abbés N. Chartrand et J. Warczak, le juge Molloy, Mlle K. Connors, Mmes C. Pelley, Catherine Smith et T. K. Lynch, MM. Henri Caron, P. J. Collison et John Pazdor. Mme G.-M. LaFlèche présidait au piano.

Invité à prendre la parole, Mgr Dumouchel a apporté les bons voeux du voisin du nord. Il a rappelé ses années de missionnaire sous la houlette du bon père que fut l'archevêque et l'impression profonde créée chez les Indiens de l'Ile-à-la-Crosse par Mgr Pocock à l'occasion des fêtes du centenaire. Les enfants l'amenaient au magasin pour lui acheter des confitures, tandis que les adultes admiraient la vitesse épiscopale au jeu de baseball. Mgr Dumouchel souhaita à l'archevêque la grâce de la force qui aide à porter le fardeau, la grâce de la lumière qui éclaire et la grâce d'une longue vie. Il a résumé sa pensée en français: "Nous savons tous que le bon Dieu vous demande un sacrifice. Nous perdons un guide, un voisin, un père".

Mgr Hermaniuk, offrant des félicitations sincères, a fait allusion au succès que Mgr Pocock a atteint au Manitoba, le don qui lui permit d'analyser des situations difficiles et d'entreprendre des entreprises qui au début semblaient peu prometteuses. Le Manitoba perd un grand chef spirituel qui a laissé une page indélible dans son histoire.

Mgr Baudoux se décrit modestement comme "la personne qui vous a connu probablement le plus longtemps", car leur amitié date du 29 juin 1944, après la nomination de Mgr Pocock à Saskatoon. Rappelant ses souvenirs des années de ministère dans le diocèse de Saskatoon, l'archevêque de St-Boniface, autrefois curé de Prud'homme, soulignait le charme, presque chrismatique de son ancien évêque, sa tolérance, surtout à l'égard de ce curé qui n'hésita pas à entamer des discussions mouvementées et à entreprendre des projets osés, et sa paternelle bonté. Séparés pendant trente-deux mois (Mgr Baudoux ayant été nommé évêque de St-Albert), ils se sont retrouvés comme des frères au Manitoba. Mgr Baudoux a parlé brièvement en anglais, faisant ressortir la joie que l'on éprouve du fait de la reconnaissance des talents de celui que nous aimons.

Dans son adresse, l'hon. Juge G. E. Tritschler a évoqué le départ de l'apôtre Paul d'Ephèse, tel que décrit dans les Actes des Apôtres. Comme Paul, disait-il, Mgr Pocock nous a appris à aider les faibles, à croire qu'il est mieux de donner que de recevoir. L'orateur a insisté davantage sur la bienveillance que l'archevêque s'est efforcé de faire rayonner dans la ville par ses paroles et ses exemples. On pleurera son départ comme le faisait les Ephésiens au départ de Paul.

M. le dentiste P.-E. LaFlèche, représentant au Manitoba du Conseil de la Vie française, a lu une brève adresse en français.

(Suite à la septième page)

Au cours de la cérémonie publique d'adieu à Son Exc. Mgr P. F. Pocock, dimanche soir, M. le Dr P.-E. LaFlèche a lu une adresse au nom des fidèles de langue française de l'archidiocèse de Winnipeg. On le voit présentant le parchemin enluminé à Mgr Pocock (Photo Napoléon)

Il n'est pas permis de colorer les substituts du beurre

Commentant une nouvelle parue dans un journal à l'effet que les manufacturiers de succédanés du beurre auraient reçu la permission de colorer ces produits, l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a déclaré que la coloration des succédanés du beurre est et reste prohibée dans la province de Québec. Le ministre a cité la loi pour protéger l'industrie laitière. Elle défend de colorer les substituts du beurre y compris les "spreads".

Le ministre a ajouté qu'à la suite de cette rectification, les manufacturiers de ces substituts n'auront plus aucun doute sur l'interdiction qui leur est faite et qui n'est pas nouvelle, de colorer les substituts du beurre.

Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., troisième archevêque de Winnipeg (Photo Free Press)

☆ ☆ ☆

Le T. R. P. G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg

La délégation apostolique a annoncé mercredi matin la nomination d'un nouvel archevêque de Winnipeg en la personne du T. R. P. George Bernard Flahiff, de Toronto, supérieur général des Basiliens. L'élu sera sacré en dedans de trois mois et installé en dedans de quatre mois. Le lieu et la date du sacre seront annoncés plus tard.

Le nouvel archevêque est né à Paris, en Ontario, le 26 octobre 1905. Il a étudié à St. Michael's sile, à Strasbourg, France, (1930-1931) et à Paris (1931-1934). Ordonné prêtre le 17 août 1930, il a passé la plus grande partie de sa vie, de 1934 à 1954, comme professeur d'histoire à l'Université de Toronto et à l'Institut Pontifical des Etudes Médiévales, de Toronto.

Elu supérieur général de la Congrégation de St-Basile en 1954, il a joué un rôle dans la réunion de la Congrégation avec son homonyme de France, à la suite d'une longue séparation.

Depuis trois ans il est président de la Conférence Canadienne des Religieux.

L'élu a trois frères vivants et trois soeurs, Un frère, le M. le Dr Edward Flahiff, est décédé à Kirkland Lake, Ont., il y a six ans.

Les Basiliens sont connus dans l'Ouest canadien surtout pour leur travail d'éducateurs au Collège St. Thomas More de Saskatoon et plus récemment à l'Université de la Colombie-Britannique. Ils dirigent aussi le Collège St. Michael de Toronto et l'Université de l'Assomption à Windsor. La communauté, originairement dépendante de France, a gardé un esprit francophile marqué, ce qui a valu à l'Institut Médiéval de Toronto, leur oeuvre, la présence de Maritain et de Gilson.

Au nom des fidèles de langue française de l'archidiocèse de Winnipeg, **La Liberté et le Patriote** offre ses meilleurs voeux au nouveau pasteur.

Page mémorable dans l'histoire des écoles de Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — Une multitude de facteurs a contribué à faire du dimanche 12 mars une des pages les plus mémorables dans l'histoire de ce village. Sous un soleil radieux et par une température printanière, l'on y remarquait une foule d'au moins 1,000 personnes (400 ne purent pénétrer dans l'auditorium, mais des haut-parleurs portaient jusqu'à l'extérieur les voix des orateurs), la présence de Son Exc. Mgr M. Baudoux (qui présida les trois cérémonies de bénédiction), des hon. Duff Roblin, premier ministre, et Stewart McLean, ministre de l'Education, (qui ouvrirent respectivement l'école élémentaire et l'école secondaire) et de nombreux autres distingués personnages, l'hommage rendu de maintes manières aux Soeurs Grises présentes en nombre si imposant (Mère Gertrude Jarbeau, supérieure provinciale, présida l'ouverture officielle de la Rue Youville, accompagnée d'un comité du village composé de MM. F. Paquin, G. Lambert et J.-L. Charrière), la collaboration parfaite des commissaires de la Division de la Rivière Reine et du District Consolidé de Ste-Anne et des conseillers municipaux qui avaient construit simultanément les deux écoles et la Rue Youville.

Vers 3 h. p.m., après les bénédictions et les cérémonies d'ouverture officielle, il y eut rassemblement des adultes dans l'auditorium de l'école secondaire. La gent écolière (92 élèves de l'école secondaire et plus de 350 de l'école élémentaire) était invitée à voir un film dans l'auditorium de l'école élémentaire, après que la chorale de 200 voix eut entonné l'"O Canada" et exécuté deux chants ("L'écho" et "The Holy City"). Jusqu'au début de ce rassemblement les haut-parleurs (unilingues?) n'avaient diffusé que le verbe anglais. Maintenant le maître de cérémonies expliqua que, pour aller plus rondement, les orateurs ne traduiraient pas en français ce qu'ils diraient en anglais, et vice versa, ce qui laissa à l'auditoire en très grande majorité de langue française amplement de temps pour causer à mi-voix pendant les discours dans l'autre langue.

Le premier orateur fut M. Paul Lord, président de la Division de la Rivière Reine, qui rayonnait la joie la plus exubérante. Car, dit-il, c'est aujourd'hui la dernière de quatre cérémonies de bénédiction et d'ouverture officielle (Lorette, La Broquerie, St-Adolphe et Ste-Anne-des-Chênes) et les commissaires de la Division ont raison d'être fiers des fruits de leur travail, de leur collaboration et des encouragements reçus des autorités du ministère de l'Education, des diverses municipalités et des contribuables.

M. Philias Maurice, président de l'Ecole Consolidée de Ste-Anne, rappela d'abord qu'avec le gouverneur général Georges Vanier il croit que les enfants sont notre plus grande ressource naturelle. Il félicita donc tous ceux qui, fidèles à cette vérité, collaborèrent à l'érection de l'école élémentaire: commissaires, conseillers municipaux, Soeurs Grises, Pères Rédemptoristes qui enseignent si bien le catéchisme), gouvernement provincial (octrois) et inspecteurs.

Le préfet de la Municipalité de Ste-Anne, M. Camille Chaput, s'adressa successivement à maints personnages: à M. Roblin il rappela que Ste-Anne célèbrera l'an prochain le centenaire de sa première école, car c'est en 1862 que la première institutrice, Mme J.-B. Gauthier (Rosalie Germain), ouvrit dans sa propre maison la première école de la région (Ici M. Chaput invita Mlle Léonie Guyot, petite-fille de Mme Gauthier, à prendre place parmi les invités d'honneur), puis il suggéra au premier ministre "pour que les élèves d'aujourd'hui se souviennent encore de votre passage lorsqu'ils auront 21 ans" d'accorder un congé à la gent écolière. A Mgr Baudoux il dit que la population de Ste-Anne, catholique ou protestante, accorde à Dieu sa place dans l'école et dans l'éducation qu'on y donne, et qu'aucune réunion du conseil municipal ne commence sans la récitation du Notre Père.

L'orateur rendit ensuite hommage aux Soeurs Grises qui se dévouent à Ste-Anne depuis 1883. "C'est donc avec plaisir, dit-il à Mère Jarbeau, que nous avons appelé Rue Youville la nouvelle petite rue conduisant à nos écoles. Puisse la Bienheureuse Mère d'Youville veiller sur vos pas, diriger encore longtemps vers cette école vos bonnes Soeurs Grises où nos chers enfants les attendent. Et puisse-t-elle vous inspirer aussi la douce idée d'accéder à nos pressantes demandes, d'ouvrir un foyer pour vieillards ici à Ste-Anne!"

M. le préfet

Dans la suite de son discours, le préfet sut dire un mot appro-

(Suite a la septième page)

CORDIALE INVITATION AU CONGRÈS DE L'A.C.F.C. à Willow-Bunch, Saskatchewan

le dimanche 19 mars, 1961

PROGRAMME:

10 h. 30: Messe paroissiale.
Son Exc. Mgr A. Decosse assistera et prêchera.
2 h. : Prière. Ouverture. M. Raymond Boulianne, président du C.P. de l'A.C.F.C.
2 h. 15: Droits et devoirs des parents en éducation, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon.
3 h. : Le rôle des mamans dans l'A.C.F.C., Mme Jean Cornet, de Val Marie. Questions et discussions.
4 h. : Détente et café.
4 h. 30: Réorganisation municipale et scolaire, M. R. Pinsonneault, président de l'A.C.F.C. Questions et discussions.
6 h. : Souper.
7 h. 30: Le 50e de l'A.C.F.C.: son rouage, ses oeuvres. Nos collégiens: la Relève. Télévision française. Radio française, MM. les abbés A. Marchildon et R. Ducharme, MM. M. Moor et G. Gauthier.
9 h. 30: Conclusions, Son Exc. Mgr A. Decosse.

Pour Dieu et la Patrie. "Notre Foi! Notre Langue!"

"Les Canadiens français peuvent sans injustice réclamer du gouvernement des explications sur la loi scolaire et en même temps souhaiter et travailler à ce qu'il leur soit donné plus, comme par exemple: la désignation d'inspecteurs catholiques pour les écoles séparées; la concession de l'usage de la langue maternelle les premières années que l'enfant fréquentent l'école . . . surtout pour l'enseignement de la doctrine chrétienne; l'autorisation pour les catholiques de fonder des écoles normales pour la formation des maitres." (Benoît XV dans Litteris apostolicis, 7 juin 1918, aux évêques du Canada)



Le clou de la soirée lors de la manifestation laïque en l'honneur de Mgr Pocock dimanche soir a été, sans aucun doute, le chant de la chorale de l'école du Sacré-Coeur. Sous la direction de la Rév. Sr Josaphat, les "petits oiseaux" ont rendu à merveille le "Vers luisant" et "Farewell, Au Revoir". (Photo Napoléon)



LE PALMARÈS DE CKSB

		Interprètes
1	Un beau jour viendra	Connie Francis
2	Tu fais danser mon coeur	Catherina Valente
3	Prends le chorus	Charles Aznavour
4	C'est écrit dans le ciel	Bob Azam
5	Itsi Bitsi	Tohama, Line Renaud, Dalida
6	Calcutta	Werner Muller
7	Bras dessus bras dessous	Les Compagnons Dalida
8	Il avait fait fortune	Hervé Brousseau
9	Cou couche panier	Gilian Hills
10	De ton coeur à mon coeur	Lucienne Delyle
11	Souvenir souvenir	Les soeurs Kessler
12	Très chic	Edmond Taillet
13	Garde-moi la dernière danse	Les Riffs, France Pierie
14	Pauvre soldat	André Lejeune
15	Ami ami	Michel Louvain
16	Viens	Gilbert Becaud
17	Chantons	Les Meridiens
18	Ola ola	Bob Azam
19	Midi midinette	Sir Chauncey
20	Le chemin des amours	Les frères Flamingo
21	L'oxygène	Guy Beart
22	Ne joue pas	Petula Clark
23	Quand la valse est là	René-Louis Lafforgue
24	Les rues de mon coeur	Annie Fratelinni
25	Love love amour	Annie Cordy
26	Tu t'laisses aller	Ch. Aznavour, Jacques Normand
27	Quand c'est fini	Léo Ferre
28	PEPE	Jack Plies
29	Tes yeux lilas	Colette Dereal
30	Du côté de la lune	Les copains

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30
du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55
du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Notes de la semaine

A l'émission "Walt Disney présente", le samedi 18 mars, à 5 h., les jeunes téléspectateurs verront un intéressant et amusant documentaire intitulé "La petite bourrique de l'Ouest". C'est l'histoire d'un animal en particulier, à travers laquelle on lit les déboires et les joies des vaillants colonisateurs de l'Ouest américain, prospecteurs en tête.

Le dimanche 19 mars, à 3 h., l'émission "Concert" mettra en vedette le soprano canadien Claire Gagnier. L'orchestre sera sous la direction d'Ettore Mazzoleni. L'émission comprendra des mélodies de Beethoven, Mozart, Massenet, Morawetz et Dvorak.

Le même jour à 5 h., "La bonne nouvelle" continuera son exposé du travail missionnaire à Formose. Il sera plus particulièrement question du travail paroissial et de l'éducation.

Du lundi au vendredi à 4 h. 30, les petits téléspectateurs peuvent jouir des inventions et des mille tours de Bobino. Aidé de Bobinette, le sympathique Bobino a tracé son programme de la semaine prochaine qui comprendra entre autres loufoqueries: leçons de chant, musique de tam tam et cuisine.

Une autre émission qui passe du lundi au vendredi et qui s'adresse aux enfants, "La boîte à surprises" réserve également d'agréables surprises. Maboule et les mutins, Stanislas, Téodule, Bim et Sol, Michel le magicien, Madame Colorature et Picolo, ne sont que quelques interprètes valeureux de la poésie fantaisiste de Guy Maufette, alias Monsieur Tous-les-Jours.

Les téléspectateurs sont priés de remarquer que l'émission "Télédisques" alterne maintenant, le lundi soir à 7 h. 45, avec "Les affaires de l'Etat". Il s'agit d'enregistrements de chansons populaires, qui permettent de voir les artistes évoluer eux-mêmes dans des décors d'ambiance.

Le mardi 21 mars, à 7 h. 45, on assistera à une entrevue, par Nicole Germain, de l'auteur bien connu Yves Thériault.

Le même soir à 10 h. 30, le pianiste Rudolf Firkusny donnera un "Récital" de mélodies de Brahms, Martinu et Smetana.

A l'émission "Joindre les deux bouts" du mercredi 22 mars, à 9 h. 30, il sera question du budget d'un journal. Comme la radio et la télévision, le journal est un grand incompris. S'il est très facile de lire, de voir ou d'entendre une nouvelle préparée par un autre, peu de gens s'arrêtent assez longtemps à penser aux dépenses encourues pour trouver, rédiger et présenter cette même nouvelle. Cette émission donnera une meilleure idée de ce qu'est un journal, financièrement parlant.

Voici les longs métrages cette semaine: lundi à 10 h. 30, "Surprise-partie", une comédie américaine avec Robert Mitchum et Simone Simon; mercredi à 10 h. 30, "Deux nigauds au collège", une comédie burlesque avec Bud Abbot et Lou Costello; vendredi à 9 h., "Le prince au masque rouge", un film de cape et d'épée avec Renée St-Cyr et Armando Francioni; vendredi à 10 h. 45 (remarquez que les deux films se suivent exceptionnellement), "Au service du Tzar", un film d'espionnage avec Pierre-Richard Willms et Vera Korena.

Aux frontières de la science

Intitulé "La pile nucléaire", le prochain épisode de la série "Aux frontières de la science", le dimanche 19 mars, à 5 h. 30 p.m., transportera les téléspectateurs au centre atomique de Brookhaven.

L'animateur de la série, Fernand Seguin, a été reçu au centre atomique par le Dr Thompson, proposé aux recherches expérimentales. Les recherches effectuées en ce moment au centre atomique de Brookhaven portent sur les piles ou réacteurs nucléaires.

Le film donne un aperçu des possibilités qu'offrent les substances radio-actives artificielles produites par ces piles, ainsi qu'une vue d'ensemble sur les accélérateurs de particules: ces instruments gigantesques utilisés pour l'étude de la structure des noyaux atomiques.

Théâtre du dimanche

"Eh bien, apprenez que l'Hiverné est un homme qu'un bateau norvégien a ramené du pôle Nord, enfermé dans un bloc de glace."

Au tout début de la pièce "Hibernatus" que le "Théâtre du dimanche" mettra à l'affiche le dimanche 19 mars, à 9 h. 30, Didier, le jeune garçon de la famille, apprendra à la bonne stupéfaite qu'un jeune homme de 82 ans (ou un vieillard de 25 ans au choix) vient d'être ramené à Paris en parfait état de congélation. Il apprendra lui-même plus tard que l'Hiberné est son arrière-grand-père, mais que, pour toutes fins pratiques, il est son frère.

"Hibernatus", de Jean-Bernard Luc, fut créé au Théâtre de l'Athénée, à Paris, le 26 janvier 1957. Les sévères critiques parisiens n'ont pas boudé leur plaisir, si on en juge par la chronique de Gabriel Marcel, dans "Nouvelles littéraires": "Je soutiens qu'Hibernatus est beaucoup mieux qu'un vaudeville, c'est une fantaisie très divertissante et que l'auteur a eu le grand mérite de savoir animer jusqu'au bout".

La paix

Sans rien de savant ni de didactique, une émission spéciale sur la paix. Un parallèle entre la guerre à laquelle les hommes s'adonnent, par malice ou sans y penser, et la paix, ce rêve que les mêmes hommes caressent lorsqu'ils songent à la meilleure partie d'eux-mêmes.

Voilà en quelques lignes, un résumé de l'émission "La paix", qui vous sera présentée à la place de Tribune libre, le dimanche 19 mars, à 10 h. 30. Un reporter interrogera quelques enfants afin de savoir si et comment le contexte actuel de la guerre froide les affecte.

L'annulation des testaments

"En pratique, un testament ne peut s'annuler que pour cause de démence. Or la démence est la preuve la plus difficile à faire". Grâce au sketch d'Eugène Cloutier et au notaire Lambert Lamarche invité par Alban Flamand, les téléspectateurs pourront se renseigner davantage sur cette question complexe de l'annulation des testaments à l'émission "C'est la vie", le mardi 21 mars, à 9 h., au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Orphée

"L'heure du concert" termine sa huitième saison (la deuxième à CBWFT) par la présentation d'une des plus grandes oeuvres du répertoire lyrique. Le jeudi 23 mars, à 9 h. 30, elle met à l'affiche "Orphée", tragédie lyrique en trois actes et cinq tableaux, poème de Moline d'après Calzabigi, musique de Christophe Willibald Gluck.

Le monde du sport

Le Canada gagne en Europe, les Canadiens un peu partout!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La dernière fin de semaine a servi les amateurs de hockey à souhaits! Le Canada a remporté le championnat mondial en écrasant la Russie, Boum Boum Geoffrion n'est plus qu'à un but du record du Rocket (il a peut-être brisé ce record au moment où vous lisez ces lignes), et Frank Mahovlich est enfin sorti de ses gonds et se prépare à terminer la saison en lion. La victoire du Canada était agréable. L'équipe de Trail a bien fait son travail et c'est tout ce que les amateurs de hockey demandaient. Espérons que les gagnants ne reviendront pas au Canada en lançant un défi au vainqueur de la coupe Stanley. Ce serait du dernier ridicule et cela ne jouerait pas à l'avantage du hockey en notre pays. Que les Smoke Eaters remportent la coupe Allan, c'est tout ce qu'on leur demande maintenant. Saluons quand même leur effort et réjouissons-nous de cette victoire qui garde intacte le prestige de notre pays à l'étranger.

La lutte entre Geoffrion et Mahovlich est formidable. Les journaux de Montréal ont maintenant l'habitude de coiffer leurs manchettes de Boum! Boum! en gros caractères, chaque fois que Geoffrion marque un but et, de ce temps-ci, c'est après chaque joute du Tricolore. Geoffrion est devenu le chef de file qui a su rallier les forces défaillantes des Habitants. Il s'inspire de Jean Béliveau qui joue le plus beau hockey de sa carrière en ce moment et il a su redonner courage à certains joueurs qui considéraient la deuxième place comme une déchéance. Les Leafs termineront peut-être en première place, leur courage ne s'étant jamais démenti une minute cette année, mais pour se faire, il leur faudra prendre la mesure des Canadiens à Montréal et ce n'est pas un travail facile.

Le cas Mahovlich!

On se penche maintenant sur le cas Mahovlich. Les journaux se demandent pourquoi le rapide joueur des Leafs n'est pas parvenu à marquer le 50e but qu'on lui prédisait dès janvier. Au lieu de cela, c'est Bernard Geoffrion qui le rejoint et qui le dépasse en deux bonds. Même si Mahovlich parvenait à marquer 50 buts, la poussée de Geoffrion a été si spectaculaire qu'elle aura volé Frank de l'auréole dont on se préparait à le couronner. La vie sportive est ainsi faite et il faut s'attendre à tout dans ce domaine, surtout à des déceptions! Les journaux ont peut-être joué un mauvais tour à Mahovlich. Depuis des semaines et des semaines ils analysent chacun de ses gestes. S'il ne marque pas un but à chaque partie, on affirme que c'est la crainte qui le paralyse. On dit qu'il est sous une grande tension nerveuse et chaque nouvelle lecture lui rappelle qu'il ne lui reste plus que tant de joutes pour briser le record du Rocket. Même ce dernier est entré dans la danse en disant que les records doivent être brisés et qu'il ne voit pas pourquoi Mahovlich ne serait pas le joueur capable de briser ce record. Tout cela doit peser lourdement sur les nerfs du joueur des Leafs, de même que la perte de Red Kelly. Geoffrion, de son côté, est habitué à tout. Il est suivi de près par les journaux et ses adversaires depuis de nombreuses années et la tension ne semble pas l'affecter autant. C'est un très beau duel auquel on assistera et les deux principaux participants méritent des louanges au même titre.

Fin de saison!

S'il faut en croire la rumeur publique, les jours de Milt Schmidt seraient comptés à Boston. Les Bruins ont connu une saison désastreuse et on dit que plusieurs de leurs joueurs changeront d'uniforme d'ici la saison prochaine. C'est ainsi que Fern Flaman serait remercié de ses services, qu'il y aurait des changements dans les buts et que seulement quatre joueurs d'avant seraient assurés de conserver leur poste. On mentionne de plus en plus le nom de Phil Watson comme prochain instructeur des Bruins et si tel est le cas, il faut s'attendre à des changements radicaux à Boston. Les Bruins vont certainement tenter d'échanger quelques joueurs et on affirme qu'ils aimeraient obtenir les services de Jacques Plante et de Tom Johnson, des Canadiens. Cela semble peu probable bien que la direction des Canadiens devra tenter des efforts spéciaux pour obtenir de nouveaux joueurs de défense. Mais même dans ce domaine les Bruins ont peu à offrir et les Canadiens ne voudront certainement pas d'argent pour des joueurs. Un échange qui a bien servi les deux clubs est celui qui a envoyé Jean-Guy Gendron aux Habitants et André Pronovost aux Bruins. Pronovost est certainement le meilleur joueur d'avant des Bruins depuis quelques joutes et il pourrait bien être utilisé dans un échange avec d'autres équipes. Chose certaine, il va falloir que les Bruins fassent quelque chose pour améliorer leur situation s'ils veulent conserver les faveurs de leur public.

Pourquoi?

Pourquoi s'acharne-t-on à laisser Carmen Basilio monter dans l'arène? Voilà un boxeur qui a absorbé plus que sa part de coups et qui persiste à se battre. Il était bel et bien entendu qu'il se retirerait après sa défaite contre Gene Fullmer, mais il n'en a rien fait. Il voyage à travers les Etats-Unis à la recherche de quelques dollars en échange pour des coups qui deviennent de plus en plus dangereux. On parle maintenant d'un match entre lui et Paul Pender. Basilio gagnera peut-être ce combat, mais il devra faire face de nouveau à Fullmer et le cercle vicieux va se poursuivre. Il y a des gens qui n'apprennent rien. Les promoteurs qui ne réalisent pas que la boxe jouit d'une réputation de plus en plus mauvaise à travers le monde favorisent de tels matchs parce que Basilio est un nom facile à exploiter. C'est dégoûtant et il serait grand temps qu'un organisme gouvernemental vienne mettre de l'ordre là-dedans, avant qu'il ne soit trop tard pour une innocente victime des machinations de ceux qui affublent encore du mot sport des entreprises commerciales qui n'ont rien qui puisse les distinguer de l'ancien et odieux commerce des esclaves.

Personne ne peut goûter une joie bien assurée, que celui qui porte en soi le témoignage d'une bonne conscience.

IMITATION.

M. H. Tellier veut posséder son fauteuil!

QUEBEC — Le député unioniste de Montcalm, M. Maurice Tellier, qui a été président de l'Assemblée législative au cours des cinq dernières années, a demandé au ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, à quelle date le nouveau fauteuil de son successeur serait prêt afin qu'il puisse emporter chez lui la pièce de mobilier qu'il a utilisée sous le régime de l'Union Nationale.

A Québec, la coutume veut que le président conserve son fauteuil.

M. Lévesque a répondu qu'il s'informera à ce sujet.

Au poste CBWFT

SAMEDI 18 MARS

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Bonjour sourire"
10.30—Défi au danger
11.00—Long métrage "Nuits de Montmartre"

DIMANCHE 19 MARS

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—La paix
11.15—Le courrier du cinéma

LUNDI 20 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Surprise-partie"

MARDI 21 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 22 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Deux nigauds au collège"

JEUDI 23 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—L'heure du concert
11.00—Petit théâtre
11.30—Les couche-tard

VENDREDI 24 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Passe-partout
9.00—Cinéma International "Le prince au masque rouge"
10.45—Cinéma "Au service du Tzar"



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote,** 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les moins privilégiés du système scolaire

A l'occasion des cérémonies scolaires à Ste-Anne-des-Chênes, dimanche, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a demandé aux participants de ne pas oublier leurs frères moins privilégiés qui doivent faire construire et entretenir à leurs propres frais leurs propres écoles, en ville, afin de répondre aux exigences de leur conscience catholique.

L'archevêque ne cesse de souligner ce fait devant les autorités lors de l'ouverture d'écoles paroissiales aussi bien qu'à l'inauguration d'écoles publiques dans les centres homogènes. Il le fait à bon droit aussi, car les édifices dont les divisions scolaires de la campagne sont dotées à l'heure actuelle symbolisent, dit-on, la mise en vigueur du principe que tous les enfants de la province doivent jouir d'égalité d'opportunité dans le système scolaire.

Mais il y a un autre point implicite que l'on ignore trop souvent, à savoir que les écoles paroissiales épargnent au gouvernement chaque année aujourd'hui plus d'un million de dollars. Dans les circonstances actuelles cela veut dire en réalité que les beaux gymnases, les laboratoires, les accessoires les plus variés que l'on trouve dans les écoles secondaires nouvelles sont payés avec l'argent qui est "libéré" par les écoles privées et paroissiales qui ne reçoivent pas d'octrois. Comment nos gens de la campagne pourraient-ils ne pas s'inquiéter d'une situation qui leur permet de bénéficier de l'aide provinciale, allant jusqu'à 75 pour cent, tandis que d'autres parents dans la même province, animés des mêmes convictions religieuses, en sont totalement privés?

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, qui quitte la province malheureusement, a profité de son départ pour souligner la simplicité de ce problème. Il s'agit, disait-il aux journalistes, d'établir à l'égard des écoles paroissiales la même ligne de conduite que le gouvernement adopte à l'égard des hôpitaux religieux qui jouent leur rôle dans le plan d'assurance-hospitalisation. Si l'hôpital, préféré par le malade ou par son médecin, rend tel ou tel service aux patients, le gouvernement paie pour ce service comme le ferait n'importe quelle compagnie d'assurance. Tel travail, telle rémunération, que le travail soit fait ou non dans une ambiance religieuse ou par une organisation religieuse. C'est, d'une autre façon, la question de justice soulevée par Mgr M. Baudoux. Dans les deux cas, il y a en outre l'appel au sens de l'équité, au désir de la bonne entente, au respect des droits minoritaires qui motiveront chez la majorité manitobaine et chez les gouvernants une solution rapide et paisible du problème.

Ces appels et d'autres indices sont autant d'invitations à continuer le travail si bien commencé dans le passé. L'opposition aux recommandations de la Commission Royale ou à n'importe quelle autre solution semblable vient de plusieurs motifs. Parmi les adversaires il y en a évidemment que l'on ne peut pas espérer "convertir" à brève échéance. Mais il y a plusieurs points sur lesquels le débat peut se poursuivre avec profit, dans le but d'éliminer l'ignorance et les préjugés et d'explorer les modalités d'une solution raisonnable et utile. La hiérarchie ne cesse de donner l'exemple, en soulignant que les plus hautes valeurs d'une véritable vie communautaire, la justice, la tolérance, la confiance mutuelle, la responsabilité des chefs, sont impliquées dans cette discussion. Il ne s'agit pas de quelques dollars, il s'agit du climat moral de la vie publique au Manitoba.

Récemment pour des raisons obscures le journal qui s'est constitué le champion du conformisme scolaire au Manitoba s'est mis à publier une série d'articles sur la position de M. Kennedy, président des Etats-Unis, au sujet de l'aide fédérale aux écoles paroissiales américaines. M. Kennedy propose de limiter aux écoles publiques les octrois formidables qu'il demande au congrès pour distribution dans chaque état. Il prétend que la Constitution du pays défend d'agir autrement. Ce geste offre l'occasion au journal de Winnipeg, pas la Tribune, de faire passer tous les commentaires qui ont accompagné les décisions de la Cour suprême américaine dans les questions de coopération entre l'état et les églises pour fins scolaires.

L'on peut bien se demander qu'est-ce que cette discussion vient faire au Manitoba. Dans cette province, comme au Canada, les lois constitutives prévoient non seulement l'existence d'écoles confessionnelles, mais aussi la légalité des octrois de fonds publiques à leur intention. Pour tout dire, le Canada, sur ce point, n'est pas américain. Après tout un grand nombre d'états au sud de la frontière avaient des constitutions et des lois anciennes qui limitaient farouchement la liberté religieuse. Ce n'est qu'en 1844 que les catholiques eurent le droit de vote dans l'état de New Jersey. On oublie trop souvent que le Ku Klux Klan et ses imitateurs américains en voulaient non seulement aux Noirs, mais aussi aux Juifs et aux catholiques. Au Canada la tolérance n'a pas été pratiquée à la perfection, mais ce pays se caractérise surtout par un esprit de compromis et la recherche de solutions harmonieuses. L'unité sans uniformité marque le Canada. Au Manitoba, aujourd'hui, la lutte des écoles paroissiales est une lutte contre l'uniformité scolaire, à base d'idéal américain.

Pour le bien du pays il ne faut pas abandonner la partie.

Le Cercle Molière toujours à l'honneur

Le Cercle Molière a gagné plusieurs prix à l'occasion du Festival dramatique régional qui eut lieu à Winnipeg la semaine dernière. M. Guy Beaulne, juge-critique, lui a décerné samedi soir les honneurs suivants: Meilleure représentation, "Chambre à louer"; meilleure direction, M. Gilles Guyot; meilleure actrice, Mlle Laurette Bergeron (Francine); jeu très remarquable, Mme Louise Adams, MM. Maxime Desaulniers, Robert Trudel et Benoit Guyot. M. Beaulne a dit son étonnement de la grande activité théâtrale qui règne au Manitoba et son désir ardent que les gouvernements fassent davantage pour appuyer ce genre artistique.

Le juge avait dit en d'autres circonstances que le Cercle Molière jouissait d'une réputation nationale et même internationale, ce qui faisait prévoir que, malgré la sévérité de son appréciation de la pièce le mercredi soir précédent, la troupe lui plaisait. Le fait de gagner le premier prix ne veut pas dire nécessairement que le Cercle Molière sera invité au Festival national à Montréal, mais cela ne diminue en rien le mérite de ce groupe qui tire d'une population de 50,000 âmes des talents capables d'emporter la palme contre des troupes qui peuvent puiser en principe dans une masse de 850,000 anglophones. La vie minoritaire est dure, mais elle semble justement stimuler l'esprit de création et mettre en lumière que la qualité ne dépend pas de la quantité dans le domaine de l'art, du beau et du vrai.

Au Manitoba, les compatriotes des fervents du Cercle Molière sont un peu habitués aux triomphes de ces acteurs et actrices. Que les participants à cette oeuvre ne s'inquiètent pas pour autant d'un certain manque d'applaudissements et de félicitations, car l'immense travail caché qu'exige la production d'une pièce sérieuse en français au Manitoba donne lieu à toutes sortes de rayonnements inspirateurs et apporte des moments de gloire dont tous sont contents de se nourrir. Bravo.

Dix-sept Canadiens participent à la préparation éloignée du Concile

OTTAWA — Depuis l'ouverture des travaux préparatoires du Concile oecuménique, dix-sept Canadiens ont été désignés par S. S. Jean XXIII pour participer à ces travaux, huit comme membres des commissions ou secrétariats préparatoires du Concile, et neuf comme consulteurs de ces organismes.

Deux cardinaux

Les deux cardinaux canadiens, Son Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, et Son Em. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, de même que Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, sont membres de la Commission centrale du Concile, qui est la plus importante commission préparatoire. La Commission centrale est chargée de suivre et de coordonner les travaux des diverses commissions, dont elle rapportera les conclusions au Souverain Pontife pour que celui-ci puisse établir les sujets à traiter au Concile oecuménique.

Trois autres évêques canadiens, LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, et Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, sont membres de la Commission théologique. Le R. P. Marcel Bélanger, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, est consulteur de cette commission.

Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, est membre de la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses. Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, est consulteur de la même commission.

Commission des religieux

Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., qui fut longtemps procureur des Oblats de Marie Immaculée auprès du Saint-Siège, est membre de la Commission des religieux dont il est le secrétaire. Le R. P. André Guay, O.M.I., qui, après avoir passé plus de 20 ans au Centre catholique de l'Université d'Ottawa, a remplacé l'an dernier le Père Rousseau comme procureur des Oblats auprès du Saint-Siège, a été nommé consulteur de la Commission des religieux.

Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme et secrétaire de la Commission épiscopale des techniques de diffusion, est consulteur du Secrétariat pour les techniques de diffusion.

Son Exc. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, et le R. P. Guy Brisebois, O.F.M., sont consulteurs de la Commission pour la discipline des sacrements.

Les RR. PP. Marcel Dubois, C.Ss.R., de Montréal, et Vincent Kennedy, C.S.B., de Toronto, sont consulteurs de la Commission de liturgie.

Mgr Charles-Edouard Bourgeois, P.A., de Trois-Rivières, a été nommé récemment consulteur de la Commission de l'apostolat des laïques.

Des huit Canadiens qui sont membres d'une Commission préparatoire du Concile, un seul n'est pas évêque, c'est le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., qui est secrétaire de la Commission des religieux. Des neuf qui ont été nommés consulteurs, trois sont évêques, ce sont: LL. EE. NN. SS. Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, et Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal; les autres appartiennent au clergé régulier, sauf Mgr Bourgeois.

Un seul ecclésiastique catholique non chinois en Chine communiste

ROME — A la suite de la mort du R. P. Anatole Ghestin, S.J., survenue récemment à Sienhsien (Hopei, Chine continentale), à 170 milles au sud de Pékin, un seul ecclésiastique catholique non chinois vit encore en Chine communiste. Il s'agit d'un évêque de nationalité américaine, Mgr James E. Walsh, évêque titulaire de Sata, condamné par les communistes à 20 ans de prison. En 1949, on comptait plus de 3,000 missionnaires non chinois en Chine continentale.

Le Père Ghestin, jésuite français, est décédé à l'âge de 89 ans. Il avait passé 54 ans de sa vie en Chine, exerçant son apostolat dans les districts de Jenkiu et de Hokien, sans jamais revenir en Europe. Il avait 80 ans lorsque les communistes expulsèrent les missionnaires de Sienhsien. En raison de l'impossibilité où il était — du fait de son état de santé — de se rendre à la gare la plus proche, à une longue distance de sa résidence, il avait été autorisé à demeurer à Sienhsien. Ces dernières années, il était devenu presque complètement aveugle. L'hiver dernier, il avait encore écrit en Europe, afin de demander du chocolat pour des personnes nécessiteuses.

Qui prétend être dans la lumière tout en haïssant son frère est encore dans les ténèbres. (I Jean 2, 9) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



Cette photo fut prise lors de la visite de M. Bernard Goulet, ancien citoyen de St-Boniface devenu l'un des gouverneurs de la radiodiffusion canadienne, au conseil de ville de St-Boniface. Il signe le registre des éminents visiteurs. Au premier plan l'on voit M. Roland Couture, gérant de CKSB, M. David-A. Gour, de Rouyn, P.Q., président de l'Association canadienne-française de la radiodiffusion, S. H. le maire Joseph Guay et M. Bernard Goulet.
(Photo Studio Napoleon)

Billet du vendredi

L'incroyable histoire d'Eulalie Durocher

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La Révérende Mère Marie-Rose, fondatrice des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, appartient à la vallée du Richelieu. Native de Saint-Antoine, l'un des villages historiques qui s'échelonnent le long de la rivière Richelieu, elle était fille d'Olivier Durocher. Elle ouvrit les yeux au jour le 6 octobre 1811, la dernière d'une famille de dix enfants, et elle reçut au baptême le nom d'Eulalie.

Sa mère, née Geneviève Durocher et cousine de son père, venait de Québec, où elle avait étudié au pensionnat des Ursulines. Attachée aux filles de Marie de l'Incarnation et les admirant, elle avait songé à devenir l'une d'elles, mais sa santé délicate ne le permit pas. Il lui fallut rester dans le monde, elle se maria, mais mourut avant de savoir que sa dernière fille suivrait l'exemple de cette Marie de l'Incarnation qui avait fasciné sa jeunesse, fonderait comme elle une communauté de religieuses vouées à l'enseignement.

Des neuf frères et soeurs d'Eulalie, deux moururent en bas âge et trois des garçons se consacrèrent à l'agriculture comme le père. L'aînée des filles, qui avait nom Séraphine, devint religieuse chez les Soeurs de Notre-Dame tandis que trois autres garçons prirent la soutane: Flavien, qui s'agrégea au Séminaire de Saint-Sulpice et après vingt et un ans, en 1843, devint missionnaire chez les Oblats de Marie-Immaculée; Eusèbe, longtemps attaché à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe; Théophile, qui fut curé de Beloeil de 1831 au 19 mai 1852, date de sa mort.

* * *

Après ses études chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Saint-Denis-sur-Richelieu, et à Montréal, la jeune Eulalie tenta à deux reprises d'entrer dans la communauté, mais on la jugea de constitution trop frêle. Elle revivait l'expérience de sa mère, refusée chez les Ursulines de Québec. Cette mère excellente, qui avait les qualités d'une religieuse laïque — si l'on peut ainsi dire — quitta ce monde en 1830.

Eulalie avait dix-neuf ans. Deux ans plus tard, son père vieillissant décida d'accepter avec sa fille l'asile que lui offrait son fils, Théophile, au presbytère de Beloeil. C'est là qu'Eulalie commença de se préparer à sa mission. Ses devoirs domestiques accomplis, elle s'occupait d'oeuvres de charité et exerçait un apostolat discret auprès des jeunes filles de son entourage. Cela la conduisit peu à peu à l'idée de fonder elle-même une congrégation religieuse. Elle y songea longtemps, puisqu'elle ne s'ouvrit de son projet à Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, qu'en octobre 1843. Huit jours plus tard, munie des autorisations nécessaires, elle fondait son Institut, de concert avec deux autres autres jeunes filles qui se joignaient à elle: Mélodie Dufresne et Henriette Céré.

Voeux temporaires le 8 décembre 1844, érection canonique de la Congrégation des Religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, avec observance des constitutions des Soeurs portant à Marseille la même appellation. Eulalie Durocher, qui avait pris en religion le nom de Soeur Marie-Rose, était désignée comme supérieure par l'Evêque de Montréal.

* * *

Pia Roseau, à qui l'on doit déjà une biographie de Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité ou Soeurs Grises, raconte la vie de Soeur Marie-Rose dans un ouvrage que publie à Montréal la Librairie Beauchemin: **Ma soeur Eulalie.**

Elle suppose que l'abbé Durocher, curé de Beloeil, s'avise de tenir une sorte de journal, de noter ses réflexions au jour le jour, et elle lui prête sa plume pour dire l'histoire de sa famille et de sa plus jeune soeur, celle qui donna naissance aux religieuses canadiennes des Saints-Noms de Jésus et de Marie. C'était peut-être un secret hier, mais ce ne l'est plus, que le pseudo Pia Roseau cache Rita Piuze-Balthazar, de Montréal. C'est à Longueuil que s'ouvre la première maison que dirige celle qu'on appela Rose du Canada. Elle progresse à vue d'oeil. Les élèves lui viennent, qui atteignent bientôt le nombre d'une centaine. Il faut agrandir sans cesse, et les difficultés se multiplient: matérielles, financières et autres.

Parmi les autres, l'hostilité du curé de la paroisse, à laquelle Soeur Marie-Rose oppose le silence. La supérieure fait face sur dix fronts à la fois et s'épuise. Toujours de santé précaire, elle meurt à la tâche le 6 octobre 1849, le jour même de sa fête. Elle avait 38 ans et sa communauté en comptait cinq, qui devait se répandre aux quatre coins de la province, en Ontario et au Manitoba, aux Etats-Unis de l'est à l'ouest, jusqu'en Californie et en Orégon. La cause de béatification de Soeur Marie-Rose fut inscrite à Rome en octobre 1927.

L'ILLETTRE.

Ce "ministère" culturel en un paragraphe

Le ministère des Affaires culturelles consiste à grouper — et dans la plupart des cas, à créer — quatre institutions sous une même autorité: un Office de la langue française, un département du Canada français d'outre-frontière, un Conseil provincial des arts, et la Commission des monuments historiques.

TRIBUNE LIBRE

Recommandée

250, rue Marion,
St-Boniface, Man.
Le 27 février 1961.

Révérend Père,

Je vous remercie de m'avoir fait part de vos idées sur le sujet traité dans la lettre adressée à la Tribune Libre de notre journal hebdo.

Néanmoins vous me permettrez sans doute de passer par les voies de la Tribune Libre pour faire connaitre mon message au Manitoba français.

Je vous prie d'agréer, Révérend Père, mes salutations empressées.

Votre tout dévoué,
Georges FOREST.

* * *

Le français dans nos maisons d'affaires

On a publié des annonces à l'adresse de la population de langue française lors de l'ouverture officielle d'une succursale de banque à St-Boniface il y a quelques semaines. Evidemment la fanfare et l'annonce ont attiré plusieurs clients de langue française à cette Banque qui est située au coin des rues Marion et Traverse.

A moins que l'apparence soit trompeuse, il y a raison de croire que cette Banque ne sera pas bilingue. Ah oui! on engagera un personnel bilingue, on l'exhortera sans doute à s'adresser en français aux clients qui insisteront pour faire affaires en cette langue, mais néanmoins la Banque restera anglaise, et à la longue le français ne sera utilisé qu'exceptionnellement.

Cela est étonnant pour une succursale qui vient d'être adoptée par la ville de St-Boniface. Pourquoi ne peut-on pas avoir le nom de la Maison écrit dans les deux langues? Je suis porté à croire que beaucoup parmi les nôtres sont de nature "écossaise" et il serait alors intéressant pour ceux-là de toujours faire affaires en français à la Banque de la Nouvelle-Ecosse!

Chez-nous les annonces en français ne sont que de la poudre aux yeux à moins que le caractère même de la Maison d'affaires soit tout-à-fait bilingue. Le français à la banque dite "Bank of Nova Scotia" est remarquable par sa rareté. J'ai eu l'occasion de voir des allumettes provenant sans doute des bureaux de cette Banque dans le Québec, et portant tous renseignements en français sauf quelques mots sur le blason. Il faut dire alors que le français se perd avec la flamme de ces allumettes!

Il est regrettable que les Canadiens français qui sont responsables de l'installation de cette nouvelle succursale à St-Boniface n'aient pas insisté sur le fait français dans les affaires de la dite Maison. Il est encore possible, je l'imagine, de porter remède à la situation. Si les nôtres le veulent, je suis persuadé que les autorités de cette succursale verront à ce que le nom de la Maison y soit inscrit en français, à l'extérieur du bâtiment. En même temps il faudra que la population franco-manitobaine puisse avoir à sa disposition, en français, tous les documents qu'y y émane, comme c'est de rigueur à l'autre banque située sur la rue Marion et à celles situées sur l'avenue Provencher.

Puisque j'en suis sur les banques, je tiens à mentionner le problème qui peut être résolu à la "Canadian Bank of Commerce", de la rue Taché. Il est à espérer qu'il sera possible de faire reconnaitre cette Banque en français lors des changements qui se feront dans le nom à cause de la fusion récente avec la Banque Impériale.

Il est d'une importance capitale qu'à l'avenir toute référence à l'adresse postale de la future Banque Canadienne Impériale de Commerce soit St-Boniface, et non pas Winnipeg comme c'est le cas actuel pour la Banque au coin des rues Taché et Marion.

L'annonce dans le journal doit aller plus loin que de servir d'appât à la clientèle. Il me semble qu'elle doit refléter le caractère même de la Maison. Autrement elle leurre tout simplement les gens.

Respectueusement vôtre,
Georges FOREST.

* * *

(N.D.L.R.)

M. Forest nous a fait parvenir cette lettre il y a quelques semaines. Nous l'avons renvoyée à l'auteur, lui suggérant qu'il serait préférable de rencontrer les autorités de l'entreprise en question pour discuter aimablement les points soulevés dans la lettre. M. Forest n'a pas voulu suivre cette ligne de conduite et il a présenté de nouveau son texte et insisté par voie du téléphone qu'il soit publié dans la tribune libre, tout en laissant à la rédaction la liberté de le commenter. Ce commentaire a été conseillé d'ailleurs par nos aviseurs légaux. Le voici:

M. Forest présume que l'annonce a attiré beaucoup de **clients** de langue française à cette banque. La banque pour sa part n'a pas eu de communications avec M. Forest. Comment justifie-t-il son assertion?

M. Forest dit que cette succursale vient d'être **adoptée** par la ville de St-Boniface. Phrase équivoque pour le moins. La ville de St-Boniface ne fait pas affaires avec cette banque.

M. Forest parle des Canadiens français qui sont **responsables** de l'installation de cette nouvelle succursale à St-Boniface. A notre avis s'il y a de tels Canadiens français et si M. Forest les connait, il eut été facile pour lui de se mettre en communication avec eux et de les inciter à exercer leur influence auprès de cette entreprise. S'il ne les connait pas, comment justifier son affirmation?

Ces détails à part, il reste deux remarques d'importance majeure à faire au sujet de cette lettre.

En premier lieu M. Forest souhaite bien des améliorations au point de vue français dans le monde bancaire de St-Boniface. Voeux très louables. Mais il n'a pas l'air de comprendre que dans ce bas monde la noblesse des buts recherchés ne dispense pas leurs adhérents de choisir les moyens les plus aptes dans la poursuite de ces buts.

N'importe qui peut écrire une lettre violente au journal. Surtout si la signature garantit une publicité gratuite à l'auteur qui peut en bénéficier dans son propre commerce. Parfois les moyens extrêmes semblent être indiqués pour attirer l'attention sur une bonne cause. Mais il y a toute une gamme de moyens qui produisent ordinairement plus de résultats tangibles et durables à la longue.

Deuxième remarque. M. Forest pontifie dans sa lettre au sujet de l'éthique de l'annonce dans un medium de langue française. Il ne semble pas se rendre compte que l'espace publicitaire dans un journal est un produit à vendre, pour faire marcher l'entreprise. Un courtier vend ses services, nous vendons de l'espace. Selon lui il ne faut pas vendre aux annonceurs, même ceux qui annoncent en français, à moins que ces annonceurs soient prêts à transformer toute leur entreprise en commerce français.

Cette question est venue sur le tapis autrefois au sujet du poste CKSB qui acceptait des commanditaires d'autres langues pour boucler son budget, étant donné que les commerçants de langue française n'arrivaient pas à le faire. Notre journal agit de même pour les mêmes raisons. M. Forest, par exemple, n'a pas daigné annoncé dans **La Liberté et le Patriote** lors de la dernière campagne électorale à St-Boniface. Heureusement ses concurrents de langue anglaise l'ont fait.

Il y a des indices d'ailleurs que M. Forest lui-même ne se limite pas à une clientèle exclusivement de langue française. Impose-t-il le français à tous ceux qui communiquent avec son bureau? Ses factures sont-elles rédigées exclusivement en français? Ses polices sont-elles exclusivement en français? Etant l'un de ces clients nous savons que la réponse à ces questions est négative.

Que voulez-vous? Le Franco-Manitobain n'est pas perdu au fond des montagnes de France. Il vit dans un milieu mixte. Il tient à la primauté et même à l'exclusivité du français dans les affaires importantes. Il cherche à en mettre autant qu'il le peut dans les autres domaines de la vie. Mais celui qui réclame le purisme parfait sur ce point ignore tout simplement les réalités de la vie, et souvent de sa propre vie.

Ces paroles peuvent paraître dures. Elles sont dictées par la conviction que l'extrémisme est un danger aussi réel pour le progrès de nos causes que l'apathie.

Au Manitoba il faut avoir beaucoup de voile. Il faut avoir davantage de gouvernail. Nous admirons le zèle de M. Forest. Il serait regrettable que son manque de prudence prive le groupe manitobain d'un chef si prometteur.

P.S. — L'espace alloué aux lettres de M. Forest dans cette page serait payé au moins $15.00 par un annonceur.

Pinewood, Ont.

Cher Monsieur,

Je reçois **La Liberté et le Patriote** depuis environ deux mois, et je tiens à vous féliciter pour cette belle oeuvre. Mais je viens d'abord vous confier un projet qui me paraît comme un commencement de réalisation d'un rêve cher.

Depuis septembre, j'enseigne le Français ici à la neuvième année. Bien que j'aie 33 ans bientôt, je suis nouveau dans cette carrière.

Eh! bien, je puis vous assurer qu'il n'y a pas qu'au Manitoba que notre peuple a, selon l'expression de M. l'abbé Raymond, "l'âme malade". (20 janvier 1961) Je suis étonné du nombre des "nôtres" ici dont la personnalité ne se révèle qu'à travers le voile du "Union Jack" ou celui peut-être encore moins transparent de la bannière étoilée. Il n'y a qu'à Pinewood, à treize milles d'ici, où l'on tient à une dernière école (dont une des trois classes est maintenant vide) pour tout le nord-ouest de l'Ontario. Et l'on me dit qu'à Port Arthur et Fort William il n'y a pas moins de 10,000 Canadiens français!

Depuis longtemps on ne se prévaut plus du droit autrefois si âprement défendu, dont jouit toujours la culture française au Canada. "L'âme" est partie et le "corps" se dilue avec les autres petits groupes ethniques dans une existence anonyme.

Il me paraît étrange qu'à ce moment même, par un revirement tardif l'on tente de réinstaurer à l'école cette culture française, défaite dans son noyau économique et dans sa fierté, ou sur le point de l'être en tant d'endroits, alors que cependant l'on s'obstine, sans doute souvent avec raison, à faire la distinction entre le "Parisian French" et "l'argot canadien-français".

N'est-ce que par la crainte de subir à son tour une existence anonyme dominée par l'américanisme que le Canadien anglais se tourne avec énervement vers le bilinguisme comme dernière planche de salut, et qu'il lutte si énergiquement contre le flot des revues américaines et des programmes radiodiffusés ou télédiffusés en provenance des Etats-Unis?

A mon avis c'est là un effort inutile, un bilinguisme coûteux et ridicule, à moins que les deux groupes ethniques s'unissent à tous les échelons pour vivre réellement dans la dualité de culture.

Que le Canadien français ne pense plus en termes égoïstes de "Survivance" ou de "Résistance" mais qu'il fournisse déligemment à son compatriote l'exemple d'une langue pure, riche, et parlée avec la dignité qui lui convient. **Que le Canadien anglais ne se tourne pas vers la France ou St-Pierre et Miquelon, mais accepte la main tendue à sa portée. Que ce ne soit plus désormais un piètre bilinguisme, mais une vie sociale et culturelle formant chair autour du système d'éducation. L'importante proportion de Canadiens provenant d'autres sources ethniques, constitue un catalyseur opportun dans un rapprochement qui coûte beaucoup à l'amour-propre.**

En ce sens, voici un projet que je crois susceptible de vous intéresser, et d'intéresser aussi la "Relève" dont je n'ai pas encore beaucoup entendu parler. Je voudrais créer ici un "Cercle Français", formé d'une part de mes élèves de 9e année, désireux d'en devenir membres et d'autre part de Canadiens français de la région qui se feraient "patrons" pour un ou deux élèves. Ceux-ci seraient reçus ou recevraient chez eux un soir par semaine. Votre journal, **La Liberté et le Patriote,** formerait la base de leurs entretiens agrémentés par une hospitalité chaleureuse. Le prix d'abonnement serait partagé également, l'élève demeurant le récipiendaire. Une fois la semaine également je rassemblerais à l'école les élèves du Cercle. Nous y ferions des mises au point et écouterions les messages personnels des élèves de Pinewood ou de jeunes de votre "Relève" enregistrés sur rubans sonores, etc. Il pourrait y avoir assemblée générale des patrons (tuteurs) et élèves lors d'une soirée où l'on présenterait un film documentaire français, ou quelque chose du genre.

Alors, auriez-vous l'obligeance, s'il vous est possible:

1—de nous consacrer un petit coin particulier où mes élèves et les jeunes de la "Relève" pourraient échanger des notes;

2—me trouver des correspondants sur ruban sonore pour une machine prenant des bobines de 5 pouces de diamètre et une de 8 pouces, je crois;

3—réduire le prix d'abonnement au journal pour cette fin;

4—me donner l'appui de votre expérience dans ce projet.

Le triple but du "Cercle Français" tel que je le conçois serait:

1—un français oral correct de la part tant du tuteur que de l'élève;

2—la compréhension réciproque et la fraternité culturelle;

3—ranimer la fierté des nôtres.

Mon ami, Alfred Lauzon, maître d'école (principal) à Pinewood, à qui j'ai fait part de mes idées est prêt à collaborer avec moi. J'espère qu'une réalisation sera en marche après Pâques.

Puis-je bénéficier des films mentionnés dans l'article ci-inclus?

Je vous remercie de votre patiente attention.

Bien vôtre,
Antonio DUPUIS.

N.D.L.R. — Se trouve-t-il au Manitoba français un bienfaiteur (individu ou groupe organisé) pour aider M. Dupuis dans ses nobles projets?

PRÉHISTOIRE DE L'AUTOMOBILE EN FRANCE

Relativement à d'autres aspects de la préhistoire, elle n'apparait pas très lointaine. Il y a, en effet, moins de deux siècles que, pour la première fois, un inventeur français tenta de faire mouvoir sur route une voiture ne bénéficiant pas de la traction hippomobile.

Cela se passait en 1769. A cette date un précurseur génial, mais malheureux, Cugnot, fit rouler devant le ministre français, Choiseul, un véhicule mû par la vapeur et qui marchait à une allure de . . . 3 kilomètres à l'heure. La performance ne convainquit pas le ministre, d'autant plus que toutes les douze minutes, il fallait laisser reposer l'engin pendant un quart d'heure et que Cugnot demandait huit jours de préavis lorsqu'il fallait le faire fonctionner. Délai sans doute encore insuffisant pour conjurer le mauvais sort: lorsqu'en juillet 1771, eut lieu un nouvel essai, la voiture, emportée par sa trop grande vitesse, rentra dans un petit mur qu'elle renversa: et ce fut assurément le premier accident d'automobile.

Cugnot, mort dans la misère sans avoir pu, et pour cause, faire adopter son invention, d'autres créateurs français s'inscrivent dans la préhistoire de l'automobile. En 1828, Onésiphore Pecqueur invente le différentiel: à vrai dire, ce n'est pas tant à la circulation sur route qu'à celle sur rails qu'il destine ce perfectionnement. Grâce à lui, les chemins de fer ne seront pas astreints à suivre toujours une ligne droite.

D'autres essais ont lieu au même moment en Angleterre. Mais ils ne peuvent aboutir en raison de règlements publics trop draconiens. Des droits sont exigés par les villages, atteignant parfois deux livres sterling par véhicule, à chaque passage de chaque voiture dans la commune! Et le Parlement "interdit à tous véhicules sans chevaux de circuler dans les rues du royaume, à moins d'être précédés d'un homme à pied portant devant lui un drapeau rouge et sonnant une cloche".

La France est plus compréhensive. En 1834, un "remorqueur à vapeur", construit par l'ingénieur Charles Diets, effectue le premier voyage, en trainant une diligence. Il met dix-sept minutes pour aller des Champs-Elysées à Neuilly, trajet que, dira-t-il, il avait fait à "perdre haleine".

Quarante ans plus tard, en 1873, a lieu l'étape décisive. Amédée Bollée, fondeur de cloches au Mans, prend le premier brevet pour "une direction par deux roues pivotant au bout d'un essieu". Il construit "l'Obéissant" et, en 1877, effectue le premier véritable voyage avec un véhicule à moteur. Son allure est foudroyante: il ne met que dix-huit heures pour effectuer les 230 kilomètres qui séparent le Mans d'Orsay, près de Paris. Il est vrai que, pendant cette équipée, la police et la gendarmerie de tous les départements traversés ne lui ménagent pas les marques de leur désapprobation. En 1878, il ne récoltera pas moins de soixante-quinze contraventions pour un voyage analogue.

Moteur à explosion, contravention . . . voici donc inaugurées les deux caractéristiques de l'automobile moderne. La France qui l'a vue naitre est aussi un des pays où elle s'est le plus développée. Même la guerre et l'occupation du territoire n'ont pas entravé ses progrès: c'est pendant que Paris était sous le pouvoir de la Wehrmacht, dans une usine réquisitionnée, que des ingénieurs ont réussi clandestinement à préparer la "4 CV". Dès la libération, celle-ci prend la route; et c'est le début de l'essor de la construction automobile française, qui sort des voitures par millions, et installe des chaines de montage sur tous les continents. Quelle chance que Léon Bollée ne se soit pas laissé impressionner par ses soixante-quinze contraventions.

Robert ARON.

Fructueuse journée cathéchistique

La journée catéchistique qui eut lieu samedi dernier à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface permit à 233 instituteurs et institutrices (144 religieux et religieuses et 79 laïques) de 52 écoles d'étudier ensemble les meilleures méthodes d'enseignement religieux.

La Rév. Sr Maurice-Albert, S.N.J.M., institutrice à Holy Cross et conférencière de la Section A (de la première à la troisième année), parla du nouveau programme qu'elle expérimenta avec l'aide de M. l'abbé Robert Lane, directeur diocésain, programme qui vise un quadruple but: vivre la doctrine, former à la prière, initier aux sacrements et faire vivre les sacrements.

Les instituteurs des années 4 à 8 eurent l'avantage d'assister à une leçon modèle basée sur le catéchisme à l'usage des diocèses de France, donnée par M. l'abbé Lane lui-même à 12 élèves de la 6e année. La leçon, portant sur la vertu de charité, a fait ressortir les points essentiels de toute bonne leçon de catéchisme, surtout son double but: 1) enseigner une idée doctrinale; 2) développer une attitude intérieure.

La Rév. Sr Louise-Gabrielle, S.N.J.M., donna à la Section C une intéressante causerie sur le nouveau manuel de l'histoire de l'Eglise. Il faut enseigner l'histoire de l'Eglise qui fait partie intégrale de l'enseignement religieux, dit-elle, mais se rappeler qu'elle ne peut être séparée de la vie du Christ. Aussi le meilleur commentaire de l'Evangile se trouve dans l'histoire de l'Eglise, de ses membres, de ses saints qui ont essayé d'imiter Jésus, et aussi des hérésies et des persécutions.

Au cours de l'après-midi, tous se rassemblèrent dans le magnifique auditorium des Soeurs Oblates. M. l'abbé Lane exposa d'abord le programme des cours d'été (5 juillet-15 août) qui veut assurer des compétences, même s'il ne donne pas de crédit universitaire. (Coût: $25.00 pour 6 semaines; $12.50 pour 3 semaines.)

Une expérience intéressante suivit cet exposé. Il s'agissait de montrer l'usage que l'on peut faire du cantique et du chant pendant la période de catéchisme. Après l'audition de disques, M. l'abbé Pageau fit pratiquer la foule, afin que ces chants puissent servir à la messe qui allait suivre. Ce nouvel aspect de la journée catéchistique fut très goûté.

Son Exc. Mgr M. Baudoux célébra la messe. Dans son allocution il rappela aux congressistes que le rôle d'enseignement de l'Eglise fut la première mission des Apôtres et demeure la préoccupation des évêques. Dans ce travail l'évêque s'entoure de collaborateurs. Son Excellence remercia donc ceux et celles qui avaient bien voulu sacrifier une journée pour une cause si importante que l'enseignement du catéchisme. Il les encouragea fortement à continuer ce travail de formation qui donne un sens surnaturel aux actions de l'"homme nouveau", afin de ne pas avoir, selon l'expression de S. S. Jean XXIII, "un troupeau inerte". Mgr l'Archevêque rappela à quel point il importe de remonter aux sources que sont l'Ecriture et la Tradition, et aussi la vie liturgique de l'Eglise.

Cours d'été

Les cours d'été auront comme but de garantir aux éducateurs catholiques qui enseignent la religion une compétence que l'Université et l'Institut Pédagogique n'assurent pas: soit une connaissance plus étendue et plus approfondie de ce qui constitue notre foi afin de posséder davantage les différents chapitres à enseigner (lien avec Bible et Liturgie; lien entre les différents chapitres; correspondance avec la vie); soit aussi la connaissance d'une pédagogie spéciale, celle de l'enseignement religieux.

Les trois professeurs seront les Pères Jean L'Archevêque et François Richard, S.J., et M. l'abbé Robert Lane. Les cours auront lieu du 5 juillet au 15 août au Collège de St-Boniface. Cours complet de 60 heures. Il sera possible de suivre que les 30 premières heures en 1961 et de compléter l'été prochain ou durant l'année académique (le samedi).

Le programme comportera deux sections (de 3 semaines chacune): 1) formation doctrinale et orientation catéchistique (l'histoire du salut); méthodologie catéchistique; 2) formation doctrinale et orientation catéchistique (sacrements); exercices pratiques.

Une bibliothèque spéciale sera à la disposition de tous. Dans la mesure du possible il y aura: séances de visionnement et d'audition de moyens audio-visuels; exposition de livres et de revues catéchistiques.

La Pensée Française reçoit MM. B. Goulet et G. Beaulne

La Pensée Française, en collaboration avec le Conseil de la Ville, a reçu vendredi dernier M. Bernard Goulet, nouveau membre permanent du Bureau des Gouverneurs de la Diffusion, M. Guy Beaulne, juge-critique du Festival dramatique, et plusieurs membres de l'Association canadienne des Postes de radio et de télévision d'expression française.

Le dîner eut lieu dans la salle de la "Credit Union League", le service étant assuré par la pâtisserie Pelland. L'hon. juge Alfred Monnin présidait. Quelques 130 compatriotes, dont plusieurs anciens confrères de M. Goulet, et leurs épouses y prirent place.

M. Beaulne, dans une courte allocution, décrivait le rôle du théâtre comme moyen d'expression authentique de l'âme canadienne-française, rôle que la radio et la télévision amplifient énormément de nos jours.

M. Bernard Goulet, descendant de ce Roger Goulet dont le prestige est légendaire au Manitoba, décrivit avec humour ses émotions à l'occasion de ce retour à St-Boniface après 26 ans d'absence. Récemment nommé gouverneur, à la place de M. R. Duhamel, il exprima sa reconnaissance des efforts des Canadiens français dans le domaine de la radio et de la télévision et assura ses auditeurs que le "côté français" sera bien protégé à Ottawa pendant son mandat.

M. Goulet a déclaré que la radio et la télévision ne sont pas que des mégacycles et des décibels, mais des véhicules de la pensée, dont St-Paul aurait été heureux de se servir pour diffuser sa publicité en faveur de l'Eglise.

Aujourd'hui, le peuple d'expression française veut s'en servir afin de promouvoir la pureté de la langue et une diction impeccable, sans pédantisme. "N'ayons pas honte, conclua-t-il, de parler le français".

M. J. Gour, président de l'Association canadienne et chef du groupe des directeurs de postes, en route vers le congrès de Vancouver, exprima sa joie d'être à St-Boniface et sa foi en l'avenir.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 13 mars avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

Le département fédéral des travaux publics demandait au Conseil s'il croyait que le terrain sis du côté est de la rue Des Meurons et sud de la rue Marion était un emplacement propre à l'érection du bureau de poste central qu'il projette de construire; ceci fut remis au comité des propriétés foncières pour étude. Le département des postes se propose de fermer les bureaux de poste actuels de St-Boniface et Norwood et de les remplacer par un seul bureau central; des sous-bureaux de poste continueraient d'opérer dans la partie nord de la ville ainsi que dans la section communément appelée Norwood.

Le procureur général de la province, l'hon. Sterling Lyons, dans une lettre au Conseil de ville, explique la question du choix par vote (référendum) en ce qui concerne la loi de l'observance du dimanche, le Lord's Day Act, et il demande si un tel référendum a eu lieu à St-Boniface ou s'il y en aura un et à quelle date sera-t-il tenu? Ceci fut remis au comité de la législation.

La ville de Kenora remercie le Conseil pour le chaleureux accueil que la délégation de cette ville a reçu lors de l'inspection du terrain des vidanges et elle espère que le Conseil pourra se rendre à Kenora pour une journée ou encore pour une fin de semaine; la ville de Kenora leur promet une belle partie de pêche.

La fanfare LaVérendrye, qui l'an dernier donnait une série de sept concerts publics dans nos parcs et qui rehausse toujours nos processions et parades demande à la ville un octroi de $250.00 pour pouvoir continuer sa belle oeuvre; en 1962 cette belle fanfare célébrera son cinquantenaire et elle espère pouvoir acquérir de nouveaux uniformes; cette demande fut remise au comité de finances.

Une étude de la question de la construction de nouveaux bureaux pour l'Unité sanitaire révèle que la ville pourrait bénéficier d'octrois des gouvernements fédéral et provincial; ces octrois seraient de $2,000 chacun pour chaque 300 pieds carrés affectés à l'usage de l'Unité sanitaire; ceci fut remis au comité du personnel et de l'administration.

L'échevin Softley, secondé par l'échevin Warman, propose un vote de félicitations au Cercle Molière qui a remporté les honneurs du festival d'art dramatique tenu récemment à Winnipeg.

L'échevin Guilbault, secondé par l'échevin St-Hilaire, propose une motion de sympathie envers les membres de la famille Soenen qui sont dans le deuil de leur mère.

L'échevin Hart, secondé par l'échevin St-Hilaire, demande au comité des prévisions budgétaires de bien vouloir considérer la demande de la Commission du Musée pour un montant de $20,000 afin de pouvoir procéder à l'installation du Musée dans la vieille Maison Provinciale.

L'échevin Hart, secondé par l'échevin Warman, propose que la somme de $13,000 soit incluse dans les prévisions budgétaires comme étant la somme que la ville devrait octroyer pour la construction des bureaux de l'Unité Sanitaire, la majeure partie du coût de construction venant des gouvernements provincial et fédéral.

L'échevin St-Hilaire propose un vote de sympathie à la famille de Georges-Henri Bérubé, un citoyen dévoué de notre ville.

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Parent, demande que dans la section située au nord de la rue Provencher et à l'est de la rue Taché, les propriétés qui ne servent pas à des fins industrielles soient changées des zones no 1 et no 2 à la zone R4 pour résidences à plusieurs logis; ceci fut remis à la commission d'urbanisme pour étude.

L'échevin Guilbault propose que toute demande de négociations de salaires de la part de tous les employés de la ville soit remise au comité de la législation.

Cent neuf résolutions des comités étaient soumises à l'approbation du Conseil; l'on y remarque que la Municipalité de Fort Garry demande des informations au sujet de la manière dont la Ville prélève le coût de remplacement des pavages détériorés, ainsi que sur d'autres sujets connexes; ceci fut remis à l'ingénieur pour réponse.

D'après le rapport de l'ingénieur, il en coûterait une somme additionelle de $3,460 en énergie électrique pour l'installation de lumières dans les rues de la Ville et le Conseil vote en faveur de cette dépense.

Une demande du club social Dubuc pour la fermeture d'une partie de la rue Champlain, à partir de la rue Dubuc au sud jusqu'à la ruelle et pour que ce club ait le premier droit à acheter cette propriété a été remise entre les mains de l'ingénieur pour étude et rapport; que le commissaire évaluateur donne le montant de l'évaluation de ce terrain.

A lundi prochain.



Le gouvernement du Manitoba ayant organisé un Bureau du Transport composé de quinze aviseurs, M. Roger Teillet a été choisi pour y représenter les Chambres de Commerce du Manitoba.



M. Georges Hébert vient d'être nommé directeur des programmes de recherches de la Corporation Métropolitaine.

Chronique de CKSB

Les distingués visiteurs de la radio et de la télévision canadiennes sont partis enchantés de leur court séjour au Manitoba. Ils ont tout de même eu le temps de rencontrer notre premier ministre, M. Duff Roblin, qui les a accueillis avec la cordialité qu'on lui connait. Son Honneur le maire de Winnipeg, M. Juba, présenta à chacun l'épingle-souvenir de la ville de Winnipeg. A l'hôtel de ville de St-Boniface, Son Honneur le maire Joseph Guay et plusieurs membres de son conseil leur souhaitèrent la plus chaleureuse bienvenue et leur présentèrent un vin d'honneur au déjeuner organisé par la Pensée Française et votre poste.

A tous ceux qui ont collaboré à agrémenter le séjour de nos visiteurs, nous disons merci; à ceux qui ont bien voulu arrêter nous saluer, nous répétons, revenez-nous.

Réponse, s'il vous plait

Le congé de Pâques et le concours de français qui vient toujours surtaxer nos jeunes étudiants nous obligeront cette année à terminer ce programme du jeudi, cette semaine. La réponse, s'il vous plait, suscite toujours beaucoup d'intérêt dans nos maisons d'éducation et, durant les 18 programmes présentés à votre poste depuis le 20 octobre, 54 élèves sont venus dans nos studios pour y participer. Nous les félicitons et remercions les instituteurs des 11 écoles suivantes: couvent de St-Charles, couvent de St-Pierre, école de St-Adolphe, école Richard de Somerset, Institut Collégial Provencher, couvent de St-Malo, école de Ste-Agathe, école de St-Claude, école de Lorette, Institut Collégial St-Joseph et école de Notre-Dame-de-Lourdes.

Club des jeunes

Cela vaut la peine et c'est consolant d'intéresser nos jeunes à écouter leur programme. Depuis octobre, tante Marie a reçu des milliers de lettres et pour ne mentionner que la semaine dernière, le courrier au Club des jeunes atteignait 793 lettres, dont 380 des grands et 413 des petits. Continuez de nous écrire, cela fait toujours plaisir.

Palmarès des succès

Cette semaine, en collaboration avec notre journal, nous publions la première liste des succès. Vos requêtes seront les bienvenues. Nous encourageons tous nos auditeurs à nous envoyer leur premier choix; **aux membres de la Relève manitobaine,** n'oubliez pas de suivre de près ce palmarès qui vous permettra de connaître et d'apprendre les succès les plus populaires.

Assemblée du conseil des administrateurs

En l'absence du président, M. Roland Trudeau, qui est présentement en voyage en Californie, M. Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, présida l'assemblée du Conseil des administrateurs tenue le 14 mars. Il fut décidé que l'assemblée générale de CKSB aura lieu à St-Boniface le jeudi 20 avril. Nous vous donnerons plus de renseignements concernant cette réunion au cours des prochaines semaines.

Jeune-Commerce

Lors de leur dernière réunion, sous la présidence de M. Norman Girouard, les membres du Jeune-Commerce de St-Boniface se choisirent un agent de liaison, M. Danny Coyle, jeune homme parfaitement bilingue, ancien (et brillant) élève du Juniorat des Pères Oblats.

Les activités de ce groupe (qui reçut cinq nouveaux membres au début de la semaine) ne manquent pas, et certains indices montrent clairement qu'on s'y intéresse à l'ouest de la rivière Rouge. C'est le 26 avril prochain, a dit M. Girouard, qu'on possédera la charte officielle. Des élections auront lieu en mai.

Congrès de la FAPM le jeudi 23 mars

Le congrès de la FAPM aura lieu le jeudi 23 mars à l'auditorium St-Vincent de la paroisse du Précieux-Sang.

Il y aura une session à 3 h. p.m., le souper à 6 h. p.m., et une 2e session à 7 h. 30 p.m.

Dans l'après-midi on repassera le bilan de l'année.

Dans la soirée on étudiera l'orientation des élèves, avec participation de M. A. Corriveau, Mme Sourrisseau, un instituteur, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., et M. Gilles Guyot.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Soumission pour propriété

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir, le lundi 3 avril 1961, pour les terrains suivants:

En la Cité de Saint-Boniface, en la province de Manitoba:

1) situé à l'angle sud-ouest de la rue Marion et du chemin Bourget, étant parties des lots 292 et 293, Plan 433, comprenant environ 36 acres, avec services d'égout, d'aqueduc et de chemin gravelé — zone M-3 "Industries Majeures" (ce terrain peut être développé comme un seul site ou comme sites de 2.3 acres chacun);
2) situé à l'angle sud-ouest des chemins Panet et Dugald, étant le lot 24, Plan 5038, comprenant 1.35 acres avec services d'égout, d'aqueduc et de pavé — zone M-3 "Industries Majeures";
3) situé à l'angle nord-est des rues Marion et Holden, étant les lots 27 à 30, inclusivement, Bloc 5, Plan 1886, ayant 110 pieds de frontage sur la rue Marion et 112 pieds de frontage sur la rue Holden, avec services d'égout, d'aqueduc et de chemin gravelé — zone M-3 "Industries Majeures".

Un dépôt de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Une description du genre de construction projetée, ainsi que le coût environ, devront y être annexés.

Le soumissionnaire devra spécifier la date du commencement et de la terminaison de construction.

Les propriétés ci-dessus mentionnées sont sujettes aux taux différés d'améliorations locales.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 14 mars 1961

Institut Pédagogique

Visite enrichissante pour les normaliennes

Le 6 mars dernier, un groupe d'élèves de l'Institut Pédagogique (M.T.C.) se rendait visiter l'édifice de la Législature manitobaine à Winnipeg, l'un des plus beaux, dit-on, de l'Amérique du Nord. C'est M. F. Simon, de Liverpool, Angleterre, qui en fut l'architecte. Le coût de la construction s'éleva à $9,379,000, valeur équivalant à $25,000,000 aujourd'hui, après quarante ans.

Quelques mots de bienvenue et le guide nous dirige vers le grand escalier de marbre italien qui nous rend au centre de la bâtisse. Là, sous la haute et riche coupole, on admire le puits de lumière entouré d'une balustrade, de marbre également, et enrichi de la mystérieuse Etoile Noire. Les murs qui nous entourent sont faits de pierres de chaux manitobaine dans lesquelles on remarque diverses sortes de fossiles.

Deux larges portes s'ouvrent bientôt et on nous fait voir le bureau du lieutenant-gouverneur où fut reçue Sa Majesté Elizabeth II lors de son dernier passage à Winnipeg.

Mais une autre salle attire davantage notre attention et . . . notre envie: la bibliothèque renfermant 70,000 livres et 550,000 plaquettes. On y voit aussi, sous globe, la masse qui servit à l'ouverture de la Législature manitobaine le 13 mars 1884.

On nous conduit ensuite dans une galerie d'où nous suivons pour quelques minutes une session plénière. A ce moment, M. S. Roberts, député de La Vérendrye, adressait la parole. M. Edmond Préfontaine, l'intrépide député de Carillon, vint nous saluer avec son amabilité coutumière. Au nombre des députés, nous reconnaissons M. Laurent Desjardins, de St-Boniface, dont le discours en Chambre, le 21 février, relatif aux octrois des écoles privées et paroissiales, a mérité notre admiration et notre gratitude.

Il y aurait encore des souvenirs très intéressants à évoquer de notre visite dans cette enceinte qui cache les destinées de notre chère province, mais il faut nous borner.

A la sortie, un dernier regard sur l'édifice nous fait remarquer le Gamin d'Or qui domine la coupole. Cette statue, du sculpteur Charles Gardet, de Paris, pèse environ cinq tonnes et mesure treize pieds et demi. Elle symbolise l'éternelle jeunesse, la hardiesse dans les entreprises et les opportunités de l'Ouest. A une hauteur de 255 pieds, elle nous invite à élever nos coeurs vers les cimes infinies. N'est-ce pas seulement quand l'homme met en Dieu tout son espoir et toute sa confiance qu'il peut poursuivre sa route dans la paix et l'harmonie?. . .

RE/AN.



Cinq jolies hôtesses des lignes Air-Canada étaient à Winnipeg récemment en vue de faire connaître les services offerts par Air-Canada et de promouvoir les voyages aériens vers l'étranger. L'on voit ci-dessus Monique Pellett, de France, avec Frank Salverda, chef des cuisines d'Air-Canada, et les plats, vins, boissons et liqueurs qui ornaient la table "française" lors de la réception. Des représentants des bureaux de tourisme, de la presse, de la radio et de la télévision assistaient à cette réception tenue sous la présidence de M. W. Gordon Wood, vice-président des ventes, de Montréal.

Les Gais Manitobains

Mot du directeur!

L'unité dans la gaieté! Voilà la seule façon que je puisse décrire votre esprit de groupe. L'unite d'un mouvement est très importante parce qu'elle renferme la plupart des autres qualités essentielles dans l'organisation d'un groupe comme le vôtre: coopération, bonne entente, etc.

Je résume avec vous seulement quelques activités qui ont contribué à créer cette unité: la formation d'une branche de Gais Manitobains à St-Jean-Baptiste, le souper pour André Fréchette, la petite sortie de toboggan et ces dimanches-ci, l'aide que nous donnons au groupe C.Y.O. de Our Lady Of Victory en leur montrant des nouvelles danses. Vous avez dû remarquer qu'il y a présence régulière de cinquante membres aux réunions, cela très fidèlement . . . continuez.

Vous avez peut-être constaté aussi l'addition de deux ou trois membres par dimanche; ceci est très encourageant pour l'exécutif. Il vous reste de leur transmettre votre esprit de joie et d'unité. Montrez-leur les danses, souhaitez-leur la bienvenue individuellement et c'est fait!

Je voudrais vous rappeler que vous avez un exécutif à votre disposition et qu'il attend toujours vos suggestions. Vous avez des nouvelles idées, présentez-les! Le meneur et la meneuse sont en train d'apprendre des nouvelles danses et dans quelques dimanches vous les connaîtrez. Pas de crainte à se faire, votre exécutif se tient occupé.

Pour l'avenir . . . bien, il y a les examens de Pâques et je ne puis faire autre chose que vous souhaiter bonne chance. En dehors de cela, il existe toujours les rumeurs incessantes d'une sortie . . .

Alors je puis seulement terminer en vous félicitant de votre gaieté et de votre bon esprit. Conservez-les.

LE DIRECTEUR.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Walter Kleinschmit
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Une visite à la législature

Le mardi 7 mars, un groupe d'élèves de 11e année de l'Institut Collégial Provencher se rendit aux édifices du Parlement. Dirigés par notre professeur, M. Antoine Gaborieau, nous avons été cordialement reçus par un commissionnaire qui se chargea de nous faire visiter tous les coins et recoins de notre splendide parlement. Ce petit bout d'homme a aussi bien réussi à nous captiver et à nous intéresser par ses nombreuses connaissances et descriptions. Il insista surtout sur l'architecture et l'origine des matériaux qui furent employés dans la construction de ce qu'il appela "une des plus belles législatures du continent américain". Cette tournée se termina enfin par une courte mais intéressante visite à la Chambre législative où les élèves purent à loisir entendre les membres du Parlement discuter de l'administration de la province.

Roland PAINCHAUD.

Rapport du curling

Les parties régulières de "curling" sont maintenant terminées et le bonspiel de l'école Provencher est en marche. Deux équipes ont pris la première place. Les capitaines de ces équipes sont F. Renouf et D. Parent. Les douze autres équipes ont été "proche à proche" jusqu'à la fin, à l'exception de celle de Marcel Lambert qui n'a gagné aucune partie. Après deux semaines de joute dans le bonspiel, il ne reste que trois parties pour déterminer les gagnants du trophée Céleste Muller et des prix de 5 dollars chacun. Les équipes en deuxième et troisième places gagnent aussi des prix en argent. Beaucoup de chance à tous les joueurs. Que le meilleur gagne.

C. CORMIER.

Les finales de gouret

Les finales du gouret n'ont pas été complétées cette année à cause de la température. Les joueurs les plus renommés de l'année sont: dans la ligue des seniors pour gardien de buts, Albert Verhaeghe; comme défenses, Marcel Lambert et Noël Ross; comme aile droite, Edouard Monney; comme aile gauche, Paul Neyron; au centre, Frank Renouf. Les gagnants de la ligue furent le Cercle Ouvrier et les gagnants des finales furent les Chevaliers de Colomb.

Dans la ligue junior, les meilleurs furent La Rivière; comme défenses, Boucher et Vandal; comme aile droite, Swan; comme aile gauche, A. Gysel; comme centre, Reitmeier. Les gagnants de la ligue furent Toronto et les gagnants des finales furent New York.

Dans les Bantam "C" sont: comme gardien de buts, Auger; comme défenses, Legros et Morin; comme aile droite, O'Brien; comme aile gauche, Laurencelle; comme centre, E. Gysel. Les gagnants de cette ligue furent les Paladins et les gagnants des finales furent les Braves.

Le jeu de gouret est ainsi terminé pour une autre année. Félicitations aux gagnants et bonne chance à tous pour l'an prochain.

Marcel RIVARD.

Matelot de première classe, René-J.-J. Rougeau, de St-Boniface, Man., et d'Esquimalt, C.-B., suit actuellement un cours d'entrainement à l'école américaine des sous-marins à New London, Conn., avant d'être nommé membre de l'équipage du sous-marin que la Marine canadienne acquerra en mai, le HMCS Grilse. Le Grilse aura sa base à Esquimalt, C.-B., et servira à l'entrainement sous-marin sur la côte du Pacifique. Le matelot Rougeau est né à St-Boniface le 18 mars 1934 et s'inscrivit dans la Marine canadienne en mai 1951, affecté d'abord au navire Chippawa. Il servit à bord du Cayuga alors que ce destroyer accomplissait son troisième voyage avec les forces des Nations unies en Corée, puis il servit sur les navires de la région du Pacifique. (Photo Défense Nationale)

PETITE NOTE

MM. Marcel et Ernest Guillemin et M. et Mme Jean-Louis Coderre, de Forget, Sask., sont venus rendre visite à leur tante, Mme Marie Gavroy, de 687, rue Langevin, le 8 mars.

Juniorat de la Ste-Famille

Le Gros Lot

Dimanche dernier se déroulait notre interprétation de "La poule aux oeufs d'or".

Notre gros lot, caché sous le numéro 7, fut gagné par Gérald Maurice. Valeur du gros lot? Trois cents sous. Plusieurs autres prix, variant entre un et deux dollars furent gagnés par les concurrents qui répondaient aux trois questions demandées par les maitres de cérémonies, J.-Yves Rochon et Claude Guénette.

Je remercie le Père D. Kerbrat et le Frère A. Gauthier pour la réalisation de cette soirée, ainsi que Michel McDonald qui a fabriqué le petit système électrique permettant ainsi à un concurrent seulement de répondre à la question demandée.

Comme premier essai, ce fut un succès! Peut-être verrons-nous un autre "Gros Lot" avant longtemps?

Claude GUENETTE,
Belles-Lettres,
St-Boniface.

Ste-Famille

Partie de cartes

En la salle paroissiale, le dimanche 12 mars, a eu lieu la dernière partie de cartes de la saison au profit des scouts et Guides. Ce fut un beau succès.

Remerciements aux mamans des jeunes qui ont contribué à faire une belle loterie et à tous ceux qui ont aidé au succès de cette soirée, ainsi qu'à M. A. Perreault qui sait si bien conduire les jeux.

Il ne faut pas oublier les dames qui ont préparé le bon goûter et les très généreux donateurs et donatrices. Encore une fois merci à tous.

St-Norbert

Publicité

Le comité de publicité nommé récemment pour attirer dans les limites de la paroisse des nouvelles familles catholiques, et si possible canadiennes-françaises, lançait il y a quelques jours trois slogans: Venez à St-Norbert, parce que:

1 — c'est une paroisse centenaire desservie par deux prêtres;

2 — on y donne un enseignement religieux et bilingue dans une école spacieuse ultra-moderne;

3 — il y règne une vie sociale active à caractère familial.

Hockey

Grâce à l'initiative de M. Paul Lord et de ses amis, des sportifs de 30 ans et plus ont participé activement à une compétition sportive à La Broquerie dimanche dernier. La victoire n'a pas récompensé leurs efforts, mais leur entrain fut acclamé par la foule dense qui remplissait l'aréna de La Broquerie. D'ailleurs il est question d'une partie de revanche et la victoire saura bien alors réjouir ces "anciens" et récompenser leurs efforts.

Réunion des Divisions Scolaires

Le samedi 18 mars, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., aura lieu en l'auditorium de l'école de St-Norbert, une réunion des maitres, commissaires et inspecteurs des Divisions Scolaires Rivière-Rouge, Rivière-Seine et Lamontagne. On discutera le nouveau cours général présenté par le Departement d'Education.

ST-EUGENE

Partie de cartes

La 8e partie de cartes de la série aura lieu à St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie, St-Vital, le 19 mars à 8 h. p.m.; cordiale bienvenue à tous les paroissiens de St-Eugène et des paroisses environnantes. De magnifiques prix seront donnés, et un succulent goûter sera servi.



On voit ci-dessus les enfants de choeur de la paroisse St-Lazare: Damien Perreault, David Selby, Donald McKay, Rosario Huberdeau, Larry Selby, Ubald Deschambault, Richard Cadieux, Norman Lépine, Hervé Lépine, Richard Fouillard, Patrice Simard, Clarence Haney, Edmond Huberdeau, Clément Perreault, Kenneth Selby, Emile Huberdeau, Jacques Tourond, Philippe Guay, Mervin Haney, Jacques Cadieux, Ehrhard Hille, Wayne Selby, Philippe Huberdeau, Roberto Roncato, Léonard Dubé, Harry Jessop, Arthur Chartier, Gérald Perreault, Charles Deschambault, Ernest McKay, Roger Huberdeau, Paul Deschambault, Michel Fenez, Paul Sala, Gilles Sala, Daniel Tremblay, Luc Tétreault, Mathieu Deschambault, Henri Turenne et Gilbert Turenne. Les plus âgés du club des enfants de choeur prendront bientôt part à une campagne de souscription au journal catholique et français dans la paroisse de St-Lazare.

Succès d'une campagne de souscription pour une nouvelle église à St-Lazare

ST-LAZARE — Tout récemment, dans la paroisse de St-Lazare, une campagne de souscription était lancée en vue de ramasser des fonds pour bâtir une nouvelle église.

Depuis quelque temps, déjà, il était devenu évident que la petite église ne pourrait plus suffire aux besoins de la paroisse. C'est pourquoi, il y a trois ans, sous l'habile direction de M. l'abbé Ubald Paquette, curé, les paroissiens avaient décidé de faire venir des experts pour conduire une campagne dans la paroisse. Elle a été un réel succès, et à la fin de l'année 1960 une jolie somme avait été mise de côté pour la nouvelle église.

Toutefois, parce qu'ils veulent élever un temple digne de leur Dieu et qui en même temps sera un monument qui proclamera leur foi profonde, les membres de la paroisse comprirent qu'il fallait faire un nouvel effort pour pouvoir réaliser leur plan d'une belle église.

Avec l'expérience d'une campagne précédente, cette fois-ci ils on pu, par eux-mêmes, conduire une nouvelle campagne. Un comité de paroissiens fut formé au début de janvier 1961 et après plusieurs assemblées et beaucoup de travail accompli, tout était prêt. Alors, le dimanche 22 janvier, tous les paroissiens étaient réunis à l'auditorium de l'école pour prendre part à un excellent repas préparé et servi par M. Robert Chartier et ses aides. Tout près de 300 paroissiens étaient présents. A la table d'honneur, en plus de M. l'abbé G. Régnier, curé, on remarquait le R. P. R. Beaulieu, O.M.I., de Birtle, et son compagnon, le R. F. H. Heyten, O.M.I., les membres du comité et leurs épouses, dont MM. et Mmes Lazare Fouillard, Paul Prescott, Arthur Fouillard, Robert Selby et Léon Dupont, M. Robert Décorby, Mlle Jeanne Fouillard, MM. William Lepine et Rosario Huberdean et M. et Mme Jean-Baptiste Houle.

A l'issue du banquet, M. Robert Décorly lut un message de son Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, qui encourageait les paroissiens dans leur grande entreprise et formulait le voeu "que le rêve . . . d'une nouvelle église pour leur paroisse se réalise en 1961."

Présentés par M. Lazare Fouillard, président de la soirée, MM. Robert Selly, Paul Prescott et Arthur Fouillard, chacun à leur tour, adressèrent la parole à l'assemblée pour encourager leurs co-paroissiens au sacrifice généreux pour leur paroisse. M. le Curé prit la parole en dernier lieu et la soirée se termina par le chant de l'"O Canada".

Dès le lendemain, une trentaine d'hommes se mirent à visiter les foyers de la paroisse et, mercredi soir, presque tout le travail était terminé. Le montant promis par les paroissiens pour les prochains trois ans dépasse de beaucoup l'objectif espéré et tout laisse croire que ce montant sera réellement atteint.

Des félicitations chaleureuses aux membres des différents comités, aux dames auxiliaires et à tous les paroissiens qui, par leurs efforts et leur bonne volonté, ont fait de cette campagne un succès splendide.

Dames Auxiliaires

On a déjà parlé de l'organisation des Dames Auxiliaires de St-Lazare formée récemment. Pour vous tenir au courant de leurs activités, voici les noms des dames en tête de l'organisation: Mme Léon Dupont a été nommé présidente générale, et Mlle Jeanne Fouillard exerce la fonction de secrétaire-trésorière. La paroisse a été divisée en trois districts à la tête desquels se trouvent: district no 1, Mme Honoré Plante, présidente, Mme Louis Huberdeau, secrétaire; district no 2, Mme Thomas Selby, présidente, Mme Henri Simard, secrétaire; district no 3, Mme Alexandre Hayden, présidente, Mme Denis Fouillard, secrétaire.

Les dames des districts nos 1 et 3 ont déjà réalisé leurs projets au profit de la paroisse, avec un grand succès. Les dames du district no 2 se préparent pour une partie de cartes le dimanche 19 mars, à la salle paroissiale.

Hockey

Un tournoi de hockey, avec quatre clubs participants, avait lieu le dimanche 12 mars.

La première joute voyait Ste-Marthe contre St-Lazare qui sortait vainqueur au compte de 5 à 4. Ce fut une bonne et rapide partie, et les spectateurs n'ont pas manqué de montrer leur enthousiasme. La deuxième partie fut gagnée par Tantallon. Ce dernier club rencontrait celui de McAuley. Ensuite, le club de Ste-Marthe faisait face à celui de McAuley. Avec l'aide du joueur étoile Wallace Fleury, Ste-Marthe remporta la victoire.

La partie finale, St-Lazare contre Tantallon fut sans contredit la plus intéressante et aussi très rude. Ce ne fut qu'à la troisième période, lorsque les nôtres comptaient 5 buts, que la victoire fut assurée. Le pointage final était 9 à 4 pour St-Lazare, donc ce club remportait le premier prix.

Les Dames Auxiliaires du district no 2 servaient les rafraîchissements.

Vassar

Çà et là

A l'hôpital de Roseau, Minnesota, M. Armand Brouillette se remet lentement, d'une crise cardiaque.

M. R. Pavlick, souffrant de diabète, est hospitalisé à St-Boniface.

A tous deux, souhaits de prompt rétablissement.

Le lundi 6 mars, le feu détruisait entièrement le garage nouvellement construit de M. John Prasek.

Le jeudi 16 mars, à la salle paroissiale, se tiendra l'exposition de couture des membres du Club 4-H, sous la direction des dames de la paroisse. Très louable organisation qui mérite encouragement et félicitations.

Baptême

Le 12 mars: Gérard-André, fils de M. et Mme Philippe Pelletier, né le 3 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Beaudry.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste eut lieu le 15 février dernier à la salle paroissiale. Plus de 130 membres se firent un devoir d'y assister. Dans l'assemblée on remarqua la présence de Mgr H. Lapointe, curé, M. l'abbé J.-L. Caron, vicaire, M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses, et son épouse, et M. Arthur Barnabé, président de la C.C.M. A l'invitation de M. Léo Sabourin, président, Mgr Lapointe récita la prière des coopérateurs. M. le président souhaita la bienvenue à tous, lut l'avis de convocation adressé aux membres et invita M. Georges-S. Marion à lire le rapport de l'assemblée annuelle de l'an dernier. Celui-ci présenta un rapport de belle composition relatant tous les faits et décisions de l'an passé.

M. Louis Sabourin lut le rapport du Comité de surveillance. Il fit remarquer que ce comité avait tenu neuf assemblées au cours de l'année. Il fit aussi ressortir que les membres de la Caisse scolaire devraient s'intéresser davantage au mouvement coopératif et qu'ils en retireraient une formation au point de vue moral et économique qui leur serait de grande utilité plus tard.

M. Edouard Lavallée, vice-président, fit le rapport des activités des directeurs pour l'année 1960. Ceux-ci ont tenu treize assemblées. M. le vice-président eut un bon mot de bienvenue pour les 58 nouveaux membres qui ont décidé de faire partie de la Caisse Populaire durant l'année. Deux prix d'entrée de $5.00 chacun furent remportés par Mme Siméon Marion et M. Georges Beaudette.

L'assemblée adopta le rapport de M. Lavallée et accepta de bonne grâce le bonus de 3 pour cent sur les parts en plus de l'assurance sur l'épargne.

M. Bernard Lafond présenta le rapport du Comité de crédit. Les membres se sont réunis 44 fois au cours de l'année et ont accepté 220 demandes d'emprunt et 25 contrats de délai. Ceci représente des services pour la somme de $233,600.

Toute l'assemblée avait hâte d'entendre le gérant, M. Siméon Marion, lire le rapport financier. Il le fait toujours avec beaucoup de détails et de clarté. Il réserve toujours d'agréables surprises car, grâce à son dévouement et à son zèle inlassable, le capital social monte chaque année de manière très appréciable. Ainsi durant l'an 1960, il y a eu une augmentation de $66,966 en parts. Ce résultat ne comble peut-être pas les désirs du gérant, mais si on considère les épreuves de récolte et la terrible mévente des grains, on peut conclure que les paroissiens ont témoigné d'un grand intérêt pour leur Caisse. Il y a naturellement encore du progrès à faire pour pratiquer la vertu d'économie, mais l'idée fait son chemin. Petit train va loin.

M. le gérant félicita tous ceux qui ont déposé à la Caisse et leur attribua le mérite des succès obtenus. Il faut bien reconnaître cependant que M. le gérant a joué un grand rôle auprès des membres pour les convaincre d'économiser et de déposer leurs économies. Son rapport et ses suggestions furent très appréciés et l'assemblée le prouva par des applaudissements prolongés.

M. Pierre Frossais félicita les membres de chaque comité pour leur beau travail et expliqua longuement les avantages de l'Assurance Vie-Desjardins comparés aux avantages de l'Assurance "Co-op Life". Une motion approuvée par l'assemblée chargea le comité des directeurs d'étudier cette question plus longuement.

M. le président demanda à Mgr Lapointe de tirer les conclusions de cette assemblée. Celui-ci les engagea à plus d'économie dans la vie courante pour devenir plus solides au point de vue économique et avoir ainsi plus d'influence dans leur province. Il cita quelques faits saisissants où les Caisses avaient sauvé des familles dans des situations presque désespérées. Il félicita aussi les représentants des divers comités pour leur rapports précis et exprimés dans un style bien français.

Les élections aux différents comités donnèrent les résultats suivants: Comité de direction, MM. Léo Sabourin, président, Marcel Dorge, vice-président, Charles Comeault, Nestor Lafond, Roland Marion, Edouard Lavallée et Georges Dionne, remplaçant M. Léonide Beaudette; Comité de crédit, MM. Bernard Lafond, Alphonse Beaudette et J.-B. Sabourin, remplaçant M. Edmond Dupuis; Comité de surveillance, MM. Louis Sabourin, Adonias Duval et Léon Jobin, remplaçant M. Denis Sabourin.

Le président adressa quelques mots de félicitations aux nouveaux élus et remercia ceux qui sortaient de charge.

M. Arthur Barnabé, président de la C.C.M., voulut bien adresser aussi quelques mots de félicitations aux membres de la Caisse Populaire et l'assemblée se termina par un délicieux goûter. Tous s'en retournèrent contents de la soirée, se promettant bien de donner un coup d'épaule encore plus vigoureux à leur Caisse durant l'année 1961.

Partie de cartes

Le dimanche 5 mars avait lieu dans la salle paroissiale la dernière partie de cartes de la saison. Une température clémente favorisa une nombreuse assistance. Plusieurs généreux paroissiens ouvrirent leurs coeurs et leurs bourses en donnant soit des prix en argent ou en objets de valeur. Les profits iront à l'amélioration du soubassement de l'église qui sert de salle paroissiale. La soirée se termina par un programme varié et intéressant, suivi d'un délicieux goûter. Le tout fut un réel succès.

Ste-Agathe

Réunion de l'APM

Le mardi soir 7 mars une réunion de l'Association Parents et Maîtres se tenait à la salle paroissiale. C'en fut une des plus suivie et appréciée par les nombreux assistants.

M. l'abbé A. Couture, curé, récita la prière d'ouverture à la demande de M. H. Bahuaud, président, qui souhaita la bienvenue à tous.

Les minutes de la dernière assemblée, fort bien rédigées, furent lues par Mme Lily Baudry, secrétaire. La chorale des grands de l'école, sous l'habile direction de la Rév. Sr Hélène-Monique, rendit avec brio et à plusieurs voix, deux chants ravissants, "Le soldat" et "Le Seigneur est mon berger", qui furent chaudement applaudis.

Après ce régal on en vint au clou de la soirée: la grande question qui occupe et préoccupe les esprits des éducateurs, autant parents que maîtres et maîtresses. Tous admettent "qu'une bonne école doit former de bons citoyens chrétiens et leur apprendre l'esprit de travail et l'idéal de vouloir réussir dans la vie". Pourquoi y a-t-il des faillites, et qui en sont responsables? Un jury, composé de M. Lucien St-Vincent (agissant comme animateur et modérateur), de M. Lorrain St-Onge, représentant l'étudiant, M. Edmond Guertin, la commission scolaire, Mme Clara Aubry, la mère de famille, la Rév. Sr Pauline, l'institutrice, et Mlle Eveline Palud, l'étudiante.

On entendit d'abord le point de vue de la Rév. Sr Pauline; qui dut convaincre l'auditoire du bien-fondé de son exposé. Celui de Mme C. Aubry, plein de bon sens, piqué d'une note d'humour, de personnelle expérience digne d'attention. M. Lorrain St-Onge brièvement exposa le climat du foyer favorable à l'étudiant et susceptible de l'aider dans ses études. M. Edmond Guertin se fit le défenseur de la commission scolaire, pourvoyeuse du bien-être des élèves sous toutes ses formes, pour faciliter, encourager et stimuler ceux-ci au meilleur rendement scolaire possible.

Dans un langage impeccable, Mlle Eveline Palud appuya les maîtresses pour établir que l'élève lui-même est pour une bonne moitié l'instrument de son propre succès ou de sa faillite, tout en étant plus ou moins influencé par les autres facteurs. Il a été clairement démontré que rien de bien ne s'accomplit sans efforts de la part des uns et des autres. Il faut user judicieusement des inventions modernes sans en abuser et savoir se plier à une vie régulière de travaux, d'amusements, d'études et de repos bien agencés. Le succès est à ce prix.

Le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., honorait l'assemblée de sa présence et il donna quelques suggestions pour répondre à certaine question soulevée par l'assemblée. La réunion se clôturait par un goûter réconfortant.

Çà et là

Félicitations à Mme Henri Dorge qui donna naissance à un petit garçon, le mardi 7 mars, et qui se fit remplacer au bingo des Vétérans, le jeudi soir, par sa fille, Lorraine. Cette dernière eut la bonne fortune de gagner le $100 de la cagnotte.

M. Martial Fenez est parti à St-Lazare il y a une couple de semaines. Sa femme le rejoignait le jeudi 9 mars, pour rendre visite à leurs enfants de là-bas.

MM. et Mmes Henri et Clovis Baudry et Mlle Alice Baudry sont revenus bien enchantés d'un voyage en Californie.

Le dimanche soir 12 mars, la salle paroissiale s'est remplie pour la soirée de bingo organisée par les gens du nord de la paroisse. Félicitations à ceux-ci pour la belle réussite.

Aux malades, MM. Théophile Joyal, patient à l'hôpital de Morris, Armand Gratton, revenu récemment, Mme Edmond Joyal, qui y a fait un séjour, à Mme Gérard Lemoine, patiente à St-Boniface, et à M. Gérard Bilodeau, opéré la semaine dernière, bon courage et prompt retour à la santé.

Baptême

Le 12 mars: Joseph-Gilles-Bernard, fils de M. et Mme Henri Dorge, né le 7 mars. Parrain et marraine, M. Gilles Grégoire et Mlle Lorraine Dorge, cousin et soeur de l'enfant.

La compagnie de la Baie d'Hudson vient d'annoncer la nomination de M. Denis Labossière comme contrôleur de son magasin de Victoria, C.-B. M. Labossière était jusqu'à présent assistant-contrôleur du magasin de Winnipeg. Né à Somerset, M. D. Labossière fréquenta l'école élémentaire de Fannystelle, fit ensuite ses études secondaires au Collège St-Paul. Après un stage de deux ans dans la marine, il fit ses études de comptable avec la firme Glendinning de Winnipeg. Il entra au service de la Baie d'Hudson en 1954 où il servit comme comptable, gérant de bureau et assistant-contrôleur. Citoyen de St-Boniface, M. Labossière prévoit revenir dans sa province natale dans un avenir rapproché. Son épouse, née Evelyne Laporte, et ses trois enfants le rejoindront bientôt à Victoria. Bonne chance aux nouveaux Franco-Colombiens!

Haywood

Çà et là

M. et Mme M. Boulet eurent la visite, en fin de semaine, de M. Danais, de Cardinal, père de Mme Boulet.

M. et Mme Azarie Poirier et leur famille, de Winnipeg, visitèrent M. et Mme Philias Poirier, le dimanche 12 mars.

Mme Alexine Rouire et son équipe prirent part au bonspiel de dames à Morden les 9, 10 et 11 mars, et revinrent avec un prix.

M. Georges Bergeron et sa famille ont quitté Haywood pour Winnipeg. M. Robert Bergeron et sa famille sont de retour à Haywood après un séjour à Thompson.

St-Léon

Assemblée de l'APM

Le vendredi soir 10 mars avait lieu dans la salle paroissiale la deuxième assemblée de l'APM pour cette saison.

Le président, M. Fernand Labossière, souhaita la bienvenue à tous, après quoi la Rév. Sr M.-Cécile donna quelques commentaires au sujet de l'étude et de la Relève. Ensuite M. l'abbé Roy présenta M. Laberge, gérant de la Librairie Fides. Celui-ci démontra l'importance de la lecture à partir de l'âge pré-scolaire jusqu'à un âge fort avancé. L'orateur dit aux parents que c'est à eux qu'il incombe d'inculquer le goût de la lecture aux enfants d'âge pré-scolaire et d'essayer de maintenir cet intérêt chez l'enfant. "Les parents doivent, de plus, diriger et contrôler les lectures des enfants d'âge scolaire", a-t-il dit. "Les lectures élargissent le champ d'horizon, aident à l'expression de la pensée et surtout développent l'intelligence." M. R. Labossière remercia M. Laberge.

Il y eut ensuite discussion en groupes sur la lecture suivie d'une discussion plénière dirigée par M. Laberge. Les membres de la section locale décidèrent ensuite de se retirer de la section anglaise de l'Association Parents et Maîtres.

En guise de conclusion, tous les assistants examinèrent attentivement les centaines de volumes apportés par M. Laberge et habilement exposés dans la salle.

Dunrea

M. Louis Colbe, toujours hospitalisé à Killarney, mais en bonne voie de guérison, désire remercier cordialement MM. Raynald Labossière et J. Major, ainsi que son frère, André, tous de St-Léon, qui lui ont rendu visite le samedi 4 mars. Il remercie aussi ses amis de Dunrea qui lui apportent fréquemment le réconfort d'une visite et tous ceux qui lui envoient des cartes de souhaits, pour un regain de santé.

La jeune Angéla Paradis, fillette de M. et Mme Arthur Paradis, a dû être opérée pour appendicite, à Killarney, et doit revenir au foyer prochainement.

Les familles de MM. Félix et André Dionne, ainsi que celle de M. Stéphane Maurice, ont été heureux de revoir leur soeur, belle-soeur et tante, la Rév. Sr Marie-St-Bernard (Simone), missionnaire Oblate du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, venant de Cold Lake, Alta, spécialement pour visiter son père, M. Stanislas Dionne, qui est hospitalisé à Wawanesa.

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, visitaient, dernièrement, leur parenté de cette localité.

Mme Lucien Légaré est de retour au foyer après quelques semaines passées chez ses enfants, à Brandon.

MM. et Mmes Richard Rondeau et Athanase Lavoie se sont rendus à St-Boniface, en fin de semaine.

M. et Mme René Côté et leurs enfants visitaient leur parenté de Somerset, ces jours derniers.

Partie de cartes

Si la température le permet, la partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales, organisée par les dames de la paroisse, aura lieu le dimanche 19 mars. Tous les amis des paroisses environnantes sont les bienvenus.

St-Adolphe célèbre le vingtième anniversaire de la Caisse Populaire

ST-ADOLPHE — Le vendredi 10 mars, à la salle du gymnase de l'école secondaire, avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire.

A l'occasion de son 20e anniversaire il y eut un programme varié. Les élèves de l'école débutèrent avec "Chante à la joie" et "Le vieux moulin".

Arthur Aubin, Luc LeGal et Arlette Couture présentèrent "Séraphin chez le notaire". Le narrateur, M. Léo Lagassé, avait expliqué auparavant que le rapport fait par le notaire à Séraphin sur l'état de ses comptes depuis vingt ans représentait les chiffres exacts du rapport financier de la Caisse de St-Adolphe depuis sa fondation en 1941.

M. Pierre Delorme entraina tous les assistants dans une chanson à répondre, composée pour la circonstance. Il fit l'éloge de tous ceux qui se sont dépensés pour la Caisse pendant ces années et fit revivre d'une manière agréable, divers épisodes de l'organisation.

M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, invité d'honneur, qui s'était tant dévoué pour la Caisse dans ses débuts, fut reçu avec enthousiasme par ses anciens paroissiens. Il les félicita du magnifique travail accompli et les encouragea à faire de la Caisse une sauvegarde.

M. P. Frossais, inspecteur des Caisses, félicita tous et chacun de leur part active et de leur coopération pour avoir réalisé un tel succès. Il souligna l'importance de l'enseignement de l'économie aux enfants et releva le fait que St-Adolphe est la seule paroisse qui ait procuré une coupe pour encourager les élèves de la Caisse Scolaire. Il montra aussi les avantages que donne la compagnie d'Assurance-Vie Desjardins.

M. l'abbé Bertrand, remplaçant de M. l'abbé Brunet, curé, profita de l'occasion, comme d'ailleurs il l'avait fait déjà à plusieurs reprises, pour faire l'éloge des paroissiens de St-Adolphe et les encourager à conserver à leur paroisse, par le moyen de ces belles organisations, ce cachet à la fois si chrétien et si canadien-français.

Un succulent goûter fut servi par les dames pendant lequel on procéda aux élections du nouveau comité.

En souvenir de cette belle fête, M. J.-A. Leclerc, président, distribua à chacun des membres présents un joli cendrier, souvenir portant la devise de la Caisse: "Ne brûlez pas vos économies; confiez-les à la Caisse Populaire de St-Adolphe".

La Broquerie

Le dimanche 12 mars après les messes de 8 h. et de 11 h. a.m., Mlle Thérèse Guay, de la maison de retraites Villa Maria de St-Norbert, adressait la parole aux dames de la paroisse. Mlle Guay exposa les conditions et les avantages de participer à une retraite. Il y a toujours moyen de s'entendre et il faut faire tout son possible pour profiter des grâces spéciales d'une retraite fermée.

M. et Mme Marcien Boily et leur petit garçon, David, sont actuellement en voyage dans l'ouest du Manitoba et en Saskatchewan. Entre autres endroits, ils doivent s'arrêter à Brandon, St-Lazare et Radville, Sask., où ils iront saluer Mmes Adrien Roy, Henri Simard et Emile Lambert, soeurs de M. Boily.

A l'occasion de la semaine de l'éducation les parents se sont rendus nombreux à l'école élémentaire pour visiter les classes et constater les progrès de leurs enfants.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28
RAPPORT FINANCIER
pour l'année se terminant le 31 décembre 1960

BILAN DU FONDS DE CAPITAL
31 décembre 1960

Actif

Edifice au prix coûtant:		
Laboratoire		$ 3,710.92
Equipement au prix coûtant:		
Ecoles	$ 4,295.40	
Autobus scolaires	6,041.80	
Bureau	1,975.27	12,312.47
TOTAL		$ 16,023.39

Passif

Solde—Placement en actif capital (Excédent de l'actif sur le passif)	$ 16,023.39

BILAN DU FONDS DE REVENU
31 décembre 1960

Actif

Argent (en mains et en banque)		$ 15,410.42
Comptes recevables:		
(a) Octrois recevables combinés	$57,735.61	
(b) Autres comptes recevables	560.62	58,296.23
Autre actif:		
Dû du fonds de dépôt		36,960.57
TOTAL		$110,667.22

Passif

Prêts à court terme et à découvert		$ 30,000.00
Comptes payables:		
(a) Salaires des instituteurs T.R.A.F.	$ 2,348.58	
(b) Autres	1,713.94	4,062.52
Dû à d'autres commissions scolaires:		
Transport		8,084.98
Autre passif:		
Bons		297.25
Surplus (Excédent de l'actif sur le passif)		68,222.47
TOTAL		$110,667.22

BILAN DU FONDS DE DEPOT
31 décembre 1960

Actif

Argent (en mains et en banque)	$ 1,341.68
Taxes recevables	58,745.61
TOTAL	$ 60,087.29

Passif

Dû aux districts scolaires	$ 23,126.72
Dû au fonds de revenu	36,960.57
TOTAL	$ 60,087.29

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous avons examiné les Bilans de la Division scolaire de la Montagne no 28 au 31 décembre 1960 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de la Division scolaire de la Montagne no 28 au 31 décembre 1960, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le 20e jour de février 1961.

Rapports approuvés:
A. DUMONT, président
GUY DELAQUIS, sec.-trés.

FOREST GUENETTE ET CIE
Comptables agréés et vérificateurs

FONDS DE REVENUS ET DE DEPENSES
Année terminée le 31 décembre 1960

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opération combinés (brut)	$136,412.50	$137,691.25	$ 1,278.75
Octrois à capital	5,136.00	1,673.36	3,462.64*
Autres octrois	2,182.50		2,182.50*
Taxes spéciales	74,422.00	74,422.00	
Total des revenus	218,153.00	213,786.61	4,366.39*
Surplus de l'année précédente		44,340.08	44,340.08
TOTAL	$218,153.00	$258,126.69	$ 39,973.69

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit
Salaires des instituteurs	$108,260.00	$108,775.47	$ 515.47*
Fourniture de classe:			
(a) Académique	6,010.00	2,656.98	3,353.02
(b) Bibliothèques	1,365.00	474.13	890.87
(c) Manuels	1,500.00		1,500.00
Entretien et opération des écoles	24,650.00	24,371.80	278.20
Administration	12,530.00	11,808.43	721.57
Transport	32,965.00	32,327.83	637.17
Autres dépenses	20,600.00	431.55	20,168.45
Dépenses capitales:			
(a) Autobus scolaires	7,000.00		7,000.00
(b) Edifices		3,110.92	3,110.92*
(c) Equipement		2,566.70	2,566.70*
(d) Machines à écrire	2,340.00		2,340.00
(e) Ajustements — octrois 1959		262.41	262.41*
Total des dépenses	218,153.00	189,904.22	28,248.78
Surplus		68,222.47	68,222.47
TOTAL	$218,153.00	$258,126.69	$ 39,973.69



Les cérémonies de bénédiction et d'ouverture officielle des nouvelles écoles des divisions permettent chaque fois à plusieurs personnalités religieuses et laïques d'exprimer leur joie, leur reconnaissance aux responsables, commissaires, éducateurs, etc. Mais la gent écolière sait aussi exprimer en de telles circonstances à quel point elle apprécie ce qu'on fait pour elle afin qu'elle jouisse de meilleurs moyens d'éducation. Ci-dessus l'on voit la chorale (d'au moins 200 voix) des élèves de Ste-Anne-des-Chênes qui apporta une contribution "si harmonieuse et si charmante" aux fêtes de dimanche dernier. Leur sourire mérita, de la part du premier ministre, un congé. (Photo Carillon News)

Page mémorable dans l'histoire des écoles de Ste-Anne-des-Chênes

(Suite de la premiere page)

prié à M. McLean, aux Pères de Ste-Anne, aux membres du clergé, aux nombreuses religieuses présentes, aux députés, au maire de Steinbach, aux préfets et conseillers des municipalités environnantes, spécialement à M. Déphirin Audet, président du "Eastern Manitoba Development Board", aux inspecteurs d'écoles, aux instituteurs et institutrices de la Division, à M. Paul Lord et aux autres membres de la commission de la Division, M. le Doyle et MM. J. Grossman, J. Tétreault, D. Dorge, N. Hupé et L. LeGal, aux commissaires du District Consolidé, MM. P. Maurice, T. Perrin, H. Campagne, A. Massicotte, L. Trudeau et L. Fillion, aux membres du comité du village, MM. F. Paquin, J.-L. Charrière et G. Lambert, aux conseillers (1961), MM. J. Tougas, J. Faucher, L. Fillion, A. Burns, A. Chaput et H. Kirouac, et à ceux de 1961, MM. W. Blanchette, J. Benoit et F. Dufresne, et enfin à tous les écoliers qui, conclut-il, sauront certainement tirer parti de leurs magnifiques écoles pour étudier avec plus de méthode et d'ardeur et ainsi mieux se préparer aux lourdes tâches qui les attendent.

M. l'inspecteur

M. Arthur-H. Corriveau, inspecteur, vint ensuite, dans un bijou de discours, tirer la grande leçon que symbolise la nouvelle rue Youville, route de la vie pour ces centaines d'écoliers qui s'approvisionneront aux deux postes d'essence que sont les écoles de Ste-Anne-des-Chênes. Puis le R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., curé, ajouta son tribut d'hommage au travail ardu et collaborateur des commissaires des deux écoles, au cours des deux dernières années, et ses remerciements à tous les paroissiens qui ont si bien compris l'importance primordiale de l'éducation et lui ont donné sans compter leur appui financier. "Tous vous avez su mettre de l'harmonie dans la diversité". Le Père Curé remercia plus particulièrement les Soeurs Grises qui ont donné et qui donnent le meilleur d'elles-mêmes pour assurer aux jeunes générations la meilleure éducation chrétienne et sociale, et Mgr Baudoux, qui ne cesse de multiplier ses excellentes directives à tous ses diocésains "pour la meilleure éducation des enfants".

Le ministre d'Education

L'hon. McLean se contenta de tirer deux leçons de cette journée: celle de la parfaite coopération des deux commissions scolaires du District Consolidé et de la Division de la Rivière Seine qui ont construit leurs écoles sur un même terrain, côte à côte, et de la municipalité qui est responsable de la rue Youville qui y conduit; celle aussi de la joie des jeunes qui étudient (en classe) et qui chantent (au début de l'après-midi) en rayonnant le contentement. "Quel encouragement, conclut-il, pour les parents et tous les responsables de leur éducation".

Après avoir félicité à son tour tous les responsables qui surent par leur collaboration devenir "des agents d'éducation chrétienne à Ste-Anne", Mgr l'Archevêque les invita à ne jamais oublier l'essentiel, à ne jamais le sacrifier à l'accessoire, danger qui guette ceux qui doivent enseigner dans des édifices trop grands. Plus que jamais, dit-il, collaborez en profondeur, spirituellement comme vous l'avez fait matériellement, pour assurer à tous vos écoliers "protestants et catholiques" une éducation intégralement chrétienne. Rappelez-vous que l'instruction religieuse dans l'école ne suffit pas pour définir la véritable école chrétienne, catholique. Repensez sans cesse les directives de l'Eglise pour poursuivre Son idéal de façon efficace et quotidienne.

Mgr Baudoux pouvait ensuite, après ces directives générales, aborder de nouveau le sujet qui lui tient tant à coeur: "Mes chers amis de Ste-Anne, pensez aux moins privilégiés que vous . . . dans le diocèse, dans la province", à ceux qui aujourd'hui souffrent du fait que la majorité ont oublié l'esprit démocratique des fondateurs véritables de l'école publique, que trop punissent les parents qui veulent former leurs enfants selon les directives de leur conscience.

Après avoir montré le parallèle qui existe entre les réclamations actuelles des évêques du Manitoba devant la Commission MacFarlane, Son Excellence conclut: "Nous ne demandons pas de faveur, mais l'égalité, la justice, et nous n'accepterons pas moins que cela. Qu'on ne déçoive pas la grande espérance soulevée chez les catholiques au cours des dernières années!"

Continuons le dialogue

M. Roblin, dernier des orateurs (il respecta comme toujours le caractère bilingue de l'assemblée), dit sa fierté d'avoir à cette grande journée historique de Ste-Anne-des-Chênes, "communauté qui tient tant à conserver, parfaire et transmettre le meilleur de son héritage aux jeunes générations". Au nom du gouvernement il félicita donc les paroissiens, les commissaires de la Division et du District Consolidé, les contribuables qui se sont donnés d'aussi excellents commissaires, les Soeurs Grises et autres instituteurs et institutrices religieuses et laïques de la Division, etc.

Puis il incita les écoliers à toujours travailler avec la fierté "d'héritiers d'une magnifique tradition éducative". Le premier ministre accorda alors, à la demande de M. Chaput et avec la permission de M. McLean "un demi-congé lundi" aux élèves des deux écoles, puis il conclut, après les applaudissements de tous, en faisant brièvement allusion à la grande question soulevée par Mgr l'Archevêque: "Continuons le dialogue".

(Par suite d'un oubli regrettable et regretté, le président de l'A.E.C.F.M., M. Léo Rémillard, n'a pas eu l'occasion d'apporter les voeux de cette organisation clé.)

MM. Stan Roberts, député, et Ken Pratt, architecte, mirent fin à la cérémonie en présentant les clefs des deux écoles aux deux principaux, Soeur Dolorès Lussier, S.G.M. (école secondaire), et M. Edgar Freynet (école élémentaire). Tous pouvaient ensuite visiter les deux écoles, puis un thé fut servi dans l'auditorium de l'école secondaire. Une journée radieuse venait de se clore, digne couronnement d'un centenaire scolaire fructueux et espérance d'avenir non moins fructueux pour l'éducation catholique et bilingue des jeunes générations de Ste-Anne-des-Chênes.

Ste-Rose-du-Lac

Aménagement de l'hôtel de Ste-Rose

Depuis longtemps, les visiteurs de passage à Ste-Rose déploraient le manque d'un véritable centre d'accueil chic. Le printemps dernier, M. George Beddome, propriétaire de l'hôtel de Ste-Rose, décidait de doter le village de ce centre d'accueil. Les travaux d'aménagement furent confiés à M. Hamilton, entrepreneur général, de Dauphin.

Patience et longueur de temps portèrent fruit, et il y a quelques semaines, c'était l'ouverture officielle de l'accueillante salle à diner et du spacieux salon à cocktails. L'hôtel de Ste-Rose passait du rang des petits hôtels de campagnes à celui des jolis petits hôtels modernes. La cuisine est confiée au "chef" cordon-bleu Hollonoy, qui a fait son nom dans les grands centres.

Maintenant, les vieux garçons savent où chercher pour s'évader du terrible quotidien à base de conserves. Les ménagères accablées sauront se faire inviter par leur mari à un petit restaurant chic, comme aux beaux jours passés. Et les gens d'affaires sauront où signer leurs contrats . . .

Partie de cartes

Il n'y a plus à discuter, les paroissiens de Ste-Rose veulent un orgue pour leur nouvelle église. Et ils semblent vouloir la payer argent-comptant. Dimanche soir dernier encore, à la troisième partie de cartes de la saison, ils ramassaient entre eux la jolie somme de $160.00. Les intéressés sont donc de plus en plus nombreux, et comme récompense, on cite les noms des heureux gagnants. Aux cartes, MM. Auguste Pineau et Auguste Menu, 1er et 2e prix pour hommes; Mmes Normand et Pierre Pineau gagnèrent les prix pour les dames. Jimmy Delorme et Mme Luke McCarthy eurent besoin de consolation. M. Jean-Baptiste Maguet et Mme Eugène Montsion reçurent les prix d'entrée.

Au bingo qui suivit, se proclamèrent vainqueurs, Mlle Eugénie Pineau, le R. P. A. Levasseur, O.M.I., curé, Mme Charles McCarthy, M. Auguste Pineau, Mmes Pierre Pineau et Gabriel Molgat, MM. Joseph Delveaux et Joseph Montagne, Mme Werner Luke, Mlle Raymonde Maillard, Mme François Legal et M. Victor Renault. Félicitations et soyez encore généreux!

La Broquerie

Publicité

Lundi soir dernier le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, rencontrait M. l'abbé U. Lafond, curé, et un groupe de commerçants et de responsables des diverses organisations locales dans le but de préparer une page de publicité dans le journal français, pour le profit de La Broquerie, centre canadien-f r a n ç a i s qui veut se hausser économiquement. Les résultats tangibles de cette réunion paraitront la semaine prochaine. Lisez votre journal du 24 mars.

Compétition sportive

Dimanche dernier, les sportifs de l'endroit et même la population entière étaient en effervescence, car ils recevaient la visite des sympathiques habitants de St-Norbert.

Au courant de l'après-midi, il y eut une partie de hockey très animée entre les équipes de jeunes, mais la partie la plus mémorable fut celle du soir, alors que des "vieux d'au moins 30 ans" de St-Norbert et La Broquerie s'affrontèrent sur la place. Nombre d'entre eux n'avaient pas chaussé leurs patins depuis plusieurs années mais tous s'amusèrent ferme malgré tout.

La Broquerie remporta la victoire dans les deux joutes mais les perdants se proposent bien de prendre leur revanche.

Merci à M. Paul Lord et à ses amis qui ont organisé ces joutes amicales lesquelles couronnent bien une saison mouvementée.

Très accommodant

— Avez-vous besoin de cirage? de fil? ou d'aiguilles?

— Ah! mon pauvre ami, il me trotte bien d'autres choses dans la tête.

— Alors, j'ai l'article qu'il vous faut. Je vends aussi des peignes fins et de la poudre insecticide.

Rien n'est plus rare que la véritable bonté; ceux mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

La ROCHEFOUCAULD.

Chaleureuse . . .

(Suite de la premiere page)

Voici le texte de ce document.

Excellence Révérendissime,

A la veille de votre départ, c'est un honneur pour moi de pouvoir vous exprimer le profond chagrin des fidèles de l'Archidiocèse de Winnipeg en cette belle langue française qui veilla sur le berceau de cette province.

Le départ d'un ami est toujours chose pénible, celui d'un père l'est bien davantage lorsque celui-ci n'a cessé de veiller sur ses enfants avec une tendresse et une sollicitude des plus paternelles.

Votre noblesse d'âme et votre haute compétence vous ont permis de sonder et de résoudre dans votre diocèse des problèmes spirituels et humains des plus complexes.

Vous avez été pour nous un chef spirituel des plus éclairé, un pasteur vigilant, préoccupé de l'expansion spirituelle dans votre juridiction épiscopale.

Les aspects si complexes des problèmes scolaires dans cette partie de la province, vous les avez saisis et compris, tant au palier universitaire qu'au palier élémentaire.

Il serait superflu d'essayer d'énumérer toutes les oeuvres que vous avez accomplies dans ce diocèse et impossible de compter les amis et admirateurs qui vous entourent.

Vous avez été une inspiration pour tous, un phare lumineux sans cesse étincelant, dirigeant à bon port les enfants que Dieu vous avait confiés.

Pour tous ces bienfaits, Excellence, nous vous disons grand merci. Soyez assuré, Monseigneur, que les archives diocésaines, de même que nos souvenirs, conserveront toujours les échos de votre stage brillant comme archevêque de Winnipeg.

Vous allez bientôt assumer une tâche lourde de grandes responsabilités, mais la Divine Providence qui vous a choisi et fixé sur la voie ascensionnelle est avec vous. Nous, nous prierons pour vous et formulons des voeux de bonheur, de santé, de longue vie et de consolation dans votre nouveau ministère.

Dr P.-E. LAFLECHE.

* * *

Les adresses avaient été écrites sur parchemin et enluminées par les religieuses du couvent du Sacré-Coeur, rue Westgate.

Derniers conseils

Quand Mgr Pocock s'approcha du lutrin l'auditoire se leva et manifesta son estime par des applaudissements prolongés.

"Je me sens comme un homme qui a assisté à ses propres funérailles, de commenter Son Excellence, et qui a entendu les éloges à sa mémoire. De fait je souffre d'une espèce de déracinement, je n'aurais pas cru que le "gombo" du Manitoba m'aurait retenu si fortement.

Mgr Pocock a rendu hommage à ses confrères de l'épiscopat manitobain qui ont constitué une véritable "famille".

Il a prétendu voir dans les manifestations des fidèles tout simplement l'amour inspiré par leur foi envers l'évêque, le Christ parmi eux. Vous avez su Le voir en moi à travers mes défauts. Vous avez aussi compris que le lien entre un évêque et son diocèse se compare à l'union du mariage. C'est la raison d'être de l'anneau épiscopal. Seul le Saint-Siège peut dissoudre ce mariage. Et il vous donnera sous peu un autre évêque, car le Saint-Père ne vous laissera pas orphelins."

Tolérance

Dans son message d'adieu l'archevêque a insisté surtout sur la tolérance, qui se pratique dans le monde des idées, des opinions, des doctrines, et la charité qui se pratique entre les hommes.

Mgr Pocock a exprimé l'espoir qu'un jour la tolérance au Manitoba, une des vertus qui caractérisent la population à un fort degré aujourd'hui, aura assez d'influence pour garantir l'appui d'un gouvernement qui rendra possible l'existence des écoles séparées. "Je ne crois pas aux écoles neutres, mais je suis disposé à donner ma vie si nécessaire pour en assurer le progrès parce que mes concitoyens par milliers les désirent. La majorité viendra aussi à la longue à défendre ce qu'elle n'aime pas."

Charité

Son Excellence a distingué nettement entre la vertu de tolérance et la charité, qui s'adresse à des hommes. Il s'agit de vouloir du bien aux autres, ce qui conduit à l'amitié. L'archevêque a analysé le texte où saint Paul décrit la charité qui ne pense pas le mal, qui n'est pas enflée, qui n'attribue pas aux autres des motifs indignes (bigot, injuste) et qui est plus forte que la haine. Ainsi nous pouvons croire que sous peu nos écoliers seront les bénéficiaires d'une victoire d'amour. Enfin Mgr Pocock consacre son diocèse encore une fois au Coeur Immaculé de Marie.

Patriotisme

Parlant en français, Mgr Pocock a félicité "mes petits oiseaux" de la chorale de l'école du Sacré-Coeur et il a annoncé en ces termes son "Credo" patriotique: "Notre cher pays est une nation officiellement bilingue et biculturelle. Le Canada est ce qu'il est parce qu'il est bilingue et biculturel. Nous devrions rester toujours bilingues et biculturels. C'est un peu comme dans un mariage. L'homme et la femme, tout en étant distincts, sont unis par l'affection. A mes ouailles de langue française, merci de votre loyauté et de votre dévouement."

Son Excellence donna enfin sa bénédiction paternelle.

Il y eut plusieurs autres manifestations m o i n s générales, soit publiques soit privées, à l'occasion du départ de Mgr Pocock qui prendra son poste comme coadjuteur à Toronto, avec pleins pouvoirs, le lundi 20 mars.

Vol. 12, no 7. 17-3-61

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire Grades 7 à 12

Semaine de la vocation

Ce temps de réflexion nous a replongés dans le sérieux de notre destinée. Dictées, compositions, affiches et surtout sermons très à point furent les moyens employés pour tenir le sujet présent à nos esprits. "Et les résultats?" Seul le bon Dieu et ceux à qui nous pouvons en avoir parlé connaissent nos projets d'avenir. Nous avons profité de cette semaine pour remplir les cartes d'enquête sur les vocations du Bureau Diocésain.

Bernard BOISJOLI, Ste-Anne, Man.

Le festival

Vous me demandez ce que j'en pense? Il fut un franc succès. Toutes les écoles de la division y ont participé et St-Pierre les a reçues avec son empressement coutumier. Le programme détaillé et bien ordonné s'est déroulé sans retard.

Jean-Paul ARCAND, Letellier, Man.

Les commissaires de notre division y ont assisté. Ils semblaient heureux parmi leurs administrés. Ils parlent de répéter cette expérience l'an prochain.

Louis BERARD, St-Joseph, Man.

Notre Préfet de discipline, le R. F. Valiquet, mérite des félicitations, d'abord pour cette initiative que les maitres et maitresses ont acceptée, ensuite pour l'organisation d'un tournoi d'une telle envergure. En effet, la direction de jeux aussi variés: partie de gouret, courses, bonspiel, est un véritable exploit.

Henri HAMONIC, St-Malo, Man.

Carême

Le lendemain du festival sur glace était le mercredi des cendres. A cette occasion un geste de notre Père spirituel a stimulé notre ardeur. Sur un feuillet, à la suite de bons conseils, il nous proposa d'inscrire nos résolutions de carême et de le faire parvenir à notre confesseur. Tous se sont empressés d'entrer dans le jeu pour ne pas passer pour païens.

Marc VERMETTE, Otterburne, Man.

Champions

Un bonspiel entre les 18 équipes du collège a démontré que la réputation de Roland Marion se maintenait avec raison. Il a remporté une éclatante victoire avec l'assistance de Marius Carrière, Jean-Pierre Dejonckiere et Allan Campbell.

Ronald MARION, Arnaud, Man.

Retraite

Les autorités du collège nous ont pris par surprise. "Quoi? La retraite des finissants les 3, 4 et 5 mars? Mais les autres seront en congé à ce temps!" Après nous avoir demandé ce sacrifice pour nous éprouver, voilà que le Principal nous annonce que notre congé à nous, ne serait que remis d'une semaine.

M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, nous a entretenu de nos devoirs religieux présents et futurs. Il l'a fait avec un entrain, une conviction et un feu qu'il savait nous communiquer.

Il nous a fait plaisir de réfléchir et de prier en compagnie d'élèves finissants de quelques écoles des alentours. C'était là un essai de retraite spécialisée qu'il n'y avait pas eu moyen d'organiser à temps à St-Norbert. Nous avons fait effort pour nous édifier mutuellement et tous furent enchantés de leurs deux jours de pensionnat.

Raymond BOUCHARD, Aubigny, Man.

Secrétariat de nouvelles organisé à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Mardi soir dernier, Mgr H. Lapointe, curé, convoquait à la salle paroissiale le président, le vice-président et le secrétaire des principales organisations dans la salle paroissiale à 8 h. Etaient représentées: la Chambres de Commerce, la Société d'Agriculture, la Caisse populaire, la Coopérative, la Commission scolaire, le Centre récréatif, l'Association de Parents et Maitres, l'Association des Fermiers-Unis, l'Association de la Manitoba Pool Elevators, les Dames Auxiliaires, la Municipalité de Montcalm, etc.

Dès le début de la réunion, Mgr Lapointe expliqua brièvement le but de cette rencontre: chercher les moyens les plus efficaces pour que la paroisse, un des principaux centres ruraux franco-manitobains, envoie chaque semaine de "vraies nouvelles" au journal **La Liberté et le Patriote** et qu'ainsi l'on sache à l'extérieur, particulièrement pour le bien des "anciens" éparpillés partout, la grande activité paroissiale, scolaire, économique et récréative qui caractérise la population locale. Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., était venu spécialement de Winnipeg pour participer à la réunion et, à la demande expresse de Mgr Lapointe, il parla du journal et répondit aux questions qu'on voulut bien lui poser.

Plusieurs des 30 paroissiens présents apportèrent leurs suggestions. Pour résumer brièvement, il fut proposé que le secrétaire de chaque organisation (lors des assemblées annuelles ou spéciales, par exemple) prépare une copie des principaux événements ou des grandes décisions et la remette à celle qu'on choisira comme "chroniqueuse paroissiale"; il fut aussi proposé que chaque organisation paie une cotisation annuelle (peut-être de $5.00), la remette au président de la Chambre de Commerce qui trouvera une "chrora un salaire minimum hebdoniqueuse paroissiale" et lui paiemadaire; Mgr Lapointe se dit prêt à rédiger les nouvelles proprement paroissiales (naissances, mariages, funérailles, etc.); on verra aussi à ce que paraissent des rapports des parties de cartes, des soirées des Gais Manitobains, des organisations scolaires et autres activités communautaires, on demandera au secrétaire de la municipalité de rédiger un compte rendu des réunions du conseil, etc.

Tout laisse croire que cette réunion de mardi soir portera d'excellents fruits et que la paroisse St-Jean-Baptiste apportera sa contribution hebdomadaire dans les pages de nouvelles franco-manitobaines.

Lorette

Réunion de l'APM

L'assemblée mensuelle de l'APM eut lieu le 6 mars dans l'auditorium de l'école secondaire. M. Léon Desmarais présenta l'orateur invité, M. Léo Rémillard, à l'auditoire.

Celui-ci parla avec éloquence sur l'éducation et le rôle des parents envers leurs enfants. Ensuite, il forma des groupes afin que les parents donnent leurs idées sur les points importants qu'il avait expliqués. Ce qui amena une discussion très animée et instructive.

M. Rémillard conseilla aux parents de parler le bon français, de lire des revues françaises, d'écouter la radio et la télévision françaises; les enfants plus tard imiteront leurs parents et de cette manière le français saura survivre. Il donna des moyens aux parents pour conserver l'autorité et faire accepter aux enfants de poursuivre des études plus avancées.

M. Denis Dorge sut le remercier en termes appropriés.

M. le Vicaire, dans quelques mots, appuya les paroles convaincantes de M. Léo Rémillard demandant aux parents de faire les sacrifices requis pour donner une chance aux enfants de s'instruire, de s'intéresser à leurs études et de les encourager à viser plus haut.

Partie de cartes

Les élèves de l'école secondaire, aidés des commissaires et de leurs épouses et de leurs institutrices, organisèrent une partie de cartes le vendredi 10 mars dans la salle paroissiale.

Bon nombre de parents s'y rendirent pour encourager leurs enfants. De beaux prix furent donner par les marchands, autres personnes d'affaires et par les commissaires de l'arrondissement.

Les résultats furent les suivants: le 1er prix des dames fut gagné par Mlle Evelyn Patterson, 101 points; 2e, Mme Lou Hamel, 92, 3e, Mlle Fay Carrière, 91; 1er prix des hommes, Grant Norman, 92, 2e, Edward Groenus, 91, 3e, M. E.-J. Dubuc, 82.

Les prix d'entrée pour hommes allèrent à MM. Grenville Aimé et René Leclerc; ceux des dames allèrent à Jean Patterson et Jeannette Raynaud.

Les prix de loterie allèrent à Mme Andy Ellis, $25.00, Mme Overwater, $15.00, et M. Victor Carbonneau, $10.00.

Il y eut aussi de beaux prix donnés pour quelques rondes de bingo. Tous passèrent une agréable soirée qui se termina par un succulent goûter.

Retraite fermée

Du 3 au 5 mars, 40 jeunes filles de l'école secondaire suivirent une retraite fermée prêchée par le R. P. Juniper, O.F.M. Félicitations aux religieuses pour avoir organiser une telle retraite dans leur couvent; cela fera réfléchir ces jeunes qui acquerront ainsi l'habitude d'en faire une par année.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr Farmer, principale de l'école secondaire, qui eut la douleur de perdre son père ces jours derniers. Elle dut s'absenter quelques jours pour assister aux funérailles à Montréal.

Si chaque année nous déracinions seulement un vice, nous deviendrions bientôt des hommes parfaits.

IMITATION.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme A. Morrisseau qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose, la semaine dernière.

Félicitations à M. et Mme Maurice Vandenbosch (née Florence Gamache) pour la naissance d'une fille, le 6 mars à l'hôpital de Ste-Rose.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, s'absenta lundi pour assister à une réunion du clergé à l'occasion du prochain départ de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, lequel vient d'être nommé archevêque-coadjuteur de Toronto.

Durant la semaine de l'Education, du 5 au 12 mars, quelques dames de la Ligue Féminine Catholique rendirent visite aux institutrices et aux élèves, ce qui sembla leur faire grand plaisir.

La semaine dernière, M. Guy Ramsay, accompagné de sa mère, Mme Noël Ramsay, et Gilbert Vandenbosch, se rendait à Winnipeg pour affaires et visita M. et Mme Alan Ramsay de cette ville.

M. et Mme Hector Archambault et leur famille et M. Gérald Archambault, de Foxwarren, rendaient visite à M. et Mme L. Archambault, dimanche dernier.

Félicitations à M. et Mme Louis Vandepoele (née Yvette Pinette) pour la naissance d'un fils, le lundi 13 mars à l'hôpital de Ste-Rose.

Mme Louis Finney se rendait à l'hôpital St-Boniface la semaine dernière pour aller chercher M. W. Cayer, qui dut subir une intervention chirurgicale.

Saint-Front

Le jeudi 9 mars, une quinzaine de parents ont célébré la semaine de l'Education en visitant les trois classes de l'école. Ils ont pu admirer les jeux de mots, les chiffres et les termes scientifiques exécutés par les élèves, depuis la 1ère jusqu'à la 11e année. La classe élémentaire est sous les soins de la Rév. Sr St-Léon, la deuxième est confiée à M. J. Baril, et celle des grades supérieurs est sous la garde de la Rév. Sr Marie-Madeleine.

Mme A. Moyen, de Zenon Park, est en visite chez les familles H. Moyen, Bussière et G. Plamondon.

M. Joffre Thévenot a été transporté à l'hôpital de Spalding ces jours derniers, et doit y rester pendant quelques jours.

Les Dames de Ste-Anne eurent leur assemblée mensuelle le 26 février chez Mme A. Lamoureux; 17 membres y assistaient.

Caisse Populaire

La 17e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Front avait lieu le vendredi 3 mars à 8 h. p.m., avec 33 membres présents. M. Lucien Richard en était l'habile président, et M. André Le Strat, le secrétaire. Celui-ci en est le gérant depuis la fondation en 1944.

Après lecture des différents rapports et discussions sur plusieurs résolutions, eut lieu l'élection des officiers. Au bureau des directeurs sont MM. L. Richard, J.-B. Beaudry et Oscar Messier; au comité de crédit, MM. Henri Moyen, Normand Quesey et Joseph Plamondon, et au comité de surveillance, MM. Joseph Baril, Florian Montes et Joseph Le Strat.

M. Laurent-J. Plamondon, qui avait représenté l'association avec M. Moyen au congrès des Caisses fédérées de la province, à Regina, donna un bref résumé de ce congrès. Les dames servirent un délicieux goûter lors de la réunion.

En dépit de quelques difficultés durant les années de 1950 et 1951 la Caisse Populaire peut maintenant envisager un meilleur avenir.

Baptême

Le 26 février: Edouard-Armand, fils de Lionel Dufault et de Catherine Borsboom, né le 11 février à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, Bill et Ann Borsboom, oncle et tante de l'enfant.

Le congrès de Bellegarde, étude de la marge entre ce qui est et ce qui devrait être

(Suite de la première page)

préfèrent, le choix des professeurs, de la surveillance des manuels et la bienveillance de la santé morale de leurs enfants.

Mais les droits des parents ont été violés, tels qu'en 1929, par l'attaque contre les religieux, les crucifix dans les écoles, et en 1944, par la fondation des grandes unités scolaires, imparfaites à cause de leur collectivité et de leur centralisation. Ceci pose des problèmes et crée des difficultés pour nous, Canadiens français catholiques. Le but de ce congrès régional est donc de nous faire voir les faits devant lesquels nous nous trouvons, la marge entre ce qui est et ce qui devrait être.

Place des mamans

Le rôle des mamans dans l'A.C.F.C. fut présenté par Mme Jean Cornet. Une vague d'anglicisation submerge nos familles. Comment réagir? Comment refranciser nos foyers? Quelques moyens furent énumérés afin de développer les goûts du français dans nos enfants: revues et livres français, la lecture de l'histoire du Canada par les parents transmise aux enfants, la radio, la chanson française, la conservation de nos belles traditions, et pour les plus fortunés, des voyages au vieux Québec, et la demande persistante de la télévision française en Saskatchewan.

C'est aux mères de famille que vient le devoir de mettre le français à la place d'honneur dans leur foyer, de voir à ce que les professeurs soient compétents dans l'enseignement de notre belle langue, et, en retour, de leur montrer notre vive admiration, de voir à ce qu'ils fréquentent et choisissent des jeunes gens de leur langue.

Chaque maman doit s'intéresser à toutes les organisations françaises, aider les hauts fonctionnaires, et comme l'a si bien dit Mme Cornet, "Il y a place pour une maman dans tous les comités scolaires".

Quelques questions furent ensuite discutées publiquement sous la présidence de M. l'abbé Ducharme: "Est-ce que l'Etat empiète parfois sur les droits des parents?" "Arrive-t-il que les parents pensent comme ceci — maintenant que mes enfants vont à l'école je n'ai plus besoin de m'occuper de leur éducation." et "Comment les parents peuvent-ils, de façon intelligente, aider les professeurs à continuer la formation de leurs enfants en dehors de l'école?"

Congrès des commissaires

Après ces discussions Me Denis nous donna un rapport du congrès général des commissaires d'écoles tenu à Regina les 6, 7, 8 et 9 mars dernier, et nous parla sur la ré-organisation municipale et scolaire en comtés modifiés et en comtés absolus, qui nous ferait perdre le droit d'élire directement nos commissaires d'écoles. Le but de cette ré-organisation serait d'assimiler toutes les races et les religions en un "melting pot". Que faire? Quelle attitude prendre? Il faut donner une directive à la suite de l'expérience ici en Saskatchewan et ailleurs; il nous faut plus que des écritures, quelque chose de concret.

Pour cela, qu'on lance un appel. Qu'on s'unisse. Que les parents se renseignent au sujet de la ré-organisation, qu'on prenne part aux assemblées, qu'on fasse valoir notre cause auprès du gouvernement en temps et lieu. Et pour citer Me Denis: "Nous sommes en temps critique. Pour obtenir quelque chose dans la nouvelle loi qui s'en vient, il faut une unité en Saskatchewan et au Canada!"

Le poste CFRG

M. Moor nous montra la situation et les besoins du poste français CFRG. Ce poste est une oeuvre de diffusion de culture, non pas un poste commercial, qui a pour but de distraire, de renseigner et d'éduquer. Le grand problème aujourd'hui est que la jeunesse n'écoute pas la radio, qu'elle ne s'y intéresse pas. Le personnel du poste demande de l'aide, mais de l'aide à bon marché: des lettres, des critiques constructives qui montrent que l'on écoute, apprécie et aime notre poste français.

Le R. F. Yvan, F.S.C., principal de l'école de Bellegarde, procéda à la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. décernés aux élèves de l'école. Il remercia chaleureusement les parents d'encourager leurs enfants à apprendre le français, et l'A.C.F.C., notre grande cause de français en Saskatchewan.

"La Relève", nouveau mouvement lancé cette année au collège Mathieu, est un mouvement des jeunes Canadiens français de la province, désireux de garder et d'embellir leur héritage national, nous dit M. Gauthier, président de la "Relève". Son but est d'amener les jeunes à prendre conscience de leurs responsabilités et de créer les convictions requises pour les faire valoir. Ce mouvement a comme patron saint Jean-Baptiste, et comme devise, "Garde, Agis, Rayonne!"

51 ans de lutte

M. Roland Pinsonneault nous parla ensuite de l'A.C.F.C., son rouage et ses oeuvres. Il nous donna en étapes ce qu'a fait l'A.C.F.C. en Saskatchewan: 1910: la fondation du journal "Le Patriote", mais à nos grands-pères il faut plus, donc en 1912, la fondation de l'A.C.F.C., association nationale pour garder, préserver et faire grandir le français. 1917: fondation par M. Raymond Denis de l'A.C.E.F.C., qui avec sa mère, l'A.C.F.C., aideront à préserver les droits minoritaires en Saskatchewan; 1929: expansion graduelle de l'A.C.F.C. qui maintient l'unité, garde le dépôt légué par nos aïeux, nos coutumes chères, propage et fait connaître la cause française par tout le pays.

Un grand nom dans l'histoire de l'A.C.F.C. est celui de M. Antonio de Margerie, secrétaire, qui a donné tout son temps, sa santé, ses talents pour la cause qui lui était chère. Quelques oeuvres de l'A.C.F.C. sont la radio française, lancée par Mgr Baudoux en Saskatchewan, les souscriptions pour un poste français bien à nous, la naissance de l'Association Franco-Catholique des Instituteurs de la Saskatchewan, Foyer-Ecole, des bourses dont 19 jeunes jouissent cette année afin de poursuivre leurs études de pédagogie au Québec, les concours oratoires, les festivals de la bonne chanson, le bureau de placement des maîtres et maîtresses, notre collège catholique français, les instituts religieux, la "Sauvegarde", compagnie d'assurance qui encourage les nôtres, la coopérative et les Caisses Populaires, l'Association coopérative d'établissement, nouveau mouvement qui a pour but de conserver sur nos terres des Canadiens français, le Club des 100, et une oeuvre incomplète mais prometteuse, la télévision française. Et M. Pinsonneault nous laissa ce mot d'ordre, "Du français il y en aura encore, mais disons nous, si il tombe, ce ne sera pas pendant que je vivrai."

M. l'abbé Dominique Dugas, qui voulut bien mettre à notre disposition l'achat de plusieurs livres français de choix, félicita M. Jean Carrière pour sa présidence du congrès et il tira ensuite les conclusions du congrès en un résumé sur chaque orateur. "Nous sommes tous convaincus des droits des parents" — M. l'abbé Ducharme; "C'est à la mère a maintenir le français dans sa famille" — Mme Jean Cornet; "Il ne faut pas négocier par peur, mais il ne faut pas avoir peur de négocier" — Me Denis; "Les moins de 25 ans n'écoutent pas la radio française" — M. Marcel Moor; et une vue d'ensemble historique de l'A.C.F.C. — M. Roland Pinsonneault.

Pour terminer, M. Carrière remercia et félicita tous ceux qui assistèrent à ce congrès régional de l'A.C.F.C.

Coderre

Réunion de la L.F.C.

La réunion des dames de la Ligue Féminine Catholique eut lieu chez Mme Emile Gaucher le 8 février. A l'occasion de la semaine de l'Education, Mme Cécile Bourget a donné une très intéressante lecture sur l'éducation, tandis que Mme Georges Gagnon avait "Le St-Esprit" comme thème de son programme spirituel. Chaque membre devra déposer son vote durant les 15 jours qui suivront, pour élire l'exécutif du prochain conseil.

Le jeudi 9 mars eut lieu une heure de prières et d'adoration suivie de la messe dialoguée pour les cercles d'étude français et les Dames de Ste-Anne, à laquelle M. l'abbé Richard Larivière a prêché brièvement. Après la messe un goûter fut servi par Mme Armand Gaucher. Les invités de Courval ne purent se joindre aux membres de Coderre à cause du mauvais état des chemins.

Croisés

Le dimanche 12 mars, 22 enfants de la paroisse, préparés par la Rév. Mère St-Claude, religieuse de Jésus-Marie, ont été reçus Croisés pendant la grand-messe. A la sainte table les enfants, ayant à leur tête Bernice Coderre pour la section française, et Thelma Wilson pour la section anglaise, ont lu leurs promesses de bien suivre le règlement, avant d'être reçus Croisés. A leur tour, leurs parents se sont présentés et ont fait les promesses des parents, et tous ont reçu la bénédiction de l'aumônier. Beaucoup de parents et d'enfants sont allés communier ensemble à la messe.

Va-et-vient

Une vingtaine de personnes se sont rendus à Moose Jaw entendre et voir Don Messer et ses "Islanders", vendredi; ces musiciens sont très familiers puisqu'ils sont vus à la télévision chaque semaine et entendus à la radio chaque jour.

Mme Claudia Coderre est revenue de Detroit, Mich., où elle était allée passer les mois d'hiver chez sa fille, Lorette, et chez ses soeurs.

Mme E. Cueleneare est décédée subitement à Vancouver

PRINCE-ALBERT — Me J.-M. Cueleneare, maire de Prince-Albert, s'est rendu à Vancouver pour assister aux funérailles de sa mère, Mme Emile Cueleneare, décédée subitement après une courte maladie, à l'âge de 73 ans, le vendredi 10 mars.

Originaire de Belgique, elle arrivait au Canada avec ses parents en 1907, et unissait sa destinée à celle de M. Emile Cueleneare, en janvier 1908. Ils résidèrent à Duck Lake jusqu'en 1912.

M. et Mme E. Cueleneare furent les premiers pionniers à venir s'établir à Leask, Sask., où il résidèrent jusqu'en 1943, puis de là à Chilliwack, C.-B., avant d'aller à Vancouver en 1949.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, trois fils, Jean, maire de Prince-Albert, Georges, de Leask, et Marcel, de Saskatoon, et dix petits-enfants. Une fille, Jeanne, l'avait précédée dans la tombe en 1956.

Le service funèbre a eu lieu lundi dernier à Vancouver, C.-B.

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de la paroisse St-Jean-Baptiste de Prince-Albert eut lieu le dimanche 5 mars dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur.

La liste des directeurs pour un, deux et trois ans consiste en MM. G.-P. Blanchard, Adonias Gaudet, Albert-L. et Gérard Pagé et Léon Gobeil, à laquelle furent ajoutés MM. Gaston Hudon, Misaël Gaudet et Léonard Lemieux. Le comité de surveillance comprend M. l'abbé H. Renaud, M. Walter Charpentier et M. le Dr E.-J. Gaudet.

M. J.-R. Pellerin, président, ouvrit l'assemblée et M. Georges Dion, secrétaire lut les rapports des activités accomplie durant l'année, ainsi que celui de M. H. R. Steele, représentant des branches du Service de la Caisse Populaire du district, qui dut s'absenter. Une cinquantaine de membres étaient présents et se déclarèrent très satisfaits; le nombre de membres s'éleva au cours de l'année de 110 à 138.

L'orateur et invité d'honneur, M. Raymond Marcotte, secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, expliqua très clairement les avantages que procure l'assurance aux membres des Caisses Populaires. De plus, il félicita le gérant et le secrétaire sur le beau travail accompli.

Au cours de son rapport, M. J.-R. Pellerin démontra que les épargnes systématiques étaient la réponse propre au développement et au succès des Caisses Populaires. M. Steel, dans son rapport, déclara que cette organisation a fait de bons progrès au cours de l'année et a rendus d'appréciables services à ses membres. Il complimenta les officiers pour les efforts et le temps qu'ils consacrèrent à d'autres membres. Il souligna que l'actif démontre une augmentation de plus de $22,000; cela représente une hausse de 90 pour cent.

Un vote de remerciement fut adopté à l'unanimité. La réunion se clôtura par la prière usuelle.

Collège Notre-Dame

Les Dames Patronesses du collège, sous la présidence de Mme Arcandi Trudeau, ont organisé une partie de cartes et une loterie qui auront lieu le dimanche 19 mars à 8 h. p.m., dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Il y aura des prix-voyageurs en plus et un bon goûter sera servi. Tous sont invités à venir aider le collège.

Gravelbourg

Voici les officiers élus lors de l'assemblée de la Caisse Populaire le jeudi 16 février: réélus, président, M. Jean Bourrée; vice-président, M. Pierre Lafrance; secrétaire-gérant, M. Ernest Colpron; comité de crédit, MM. Lionel Leblanc, Noé Morin, Louis Laflamme et Conrad Piché; comité d'investissement, MM. Ernest Colpron, Jean Bourrée, Pierre Lafrance et Lionel Leblanc.

Décès

Un résidant de Gravelbourg, M. T. Bourgeois, pionnier bien connu, est décédé le jeudi après-midi 23 février à St-Joseph de Lachine, près de Montréal, Qué., après une courte maladie.

Le service funèbre eut lieu en la cathédrale Ste-Philomène de Gravelbourg le mardi 28 février. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

M. Tancrede Bourgeois est venu à Gravelbourg, où il s'est établi sur une ferme avec son épouse qui l'a précédé dans la tombe il y a plusieurs années. Voilà sept ans que M. Bourgeois s'est retiré de la ferme et voyage dans l'Est pour visiter ses enfants.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Lucien, de Gravelbourg, Richard, de Montréal, et Rolland, d'Ottawa; deux filles, Cécile et Fernande, de Vaudreuil et Dorion, Qué., et plusieurs petits-enfants.

Pourquoi pas le pont de la Confédération?

OTTAWA — En guise de compromis et pour écarter le débat qu'on semble sur le point d'engager au sujet du nom qu'on se propose de donner au futur pont interprovincial, la ville de Hull suggère de l'appeler tout simplement le pont de la Confédération.

On sait que des groupements de Hull et de la région québécoise ont proposé le nom de "Cartier-MacDonald". Du côté d'Ottawa, on voudrait qu'il soit désigné sous le nom de "MacDonald-Cartier".

Comme le déclarait l'échevin Hubert Hinchey, si l'on accepte la version anglaise de "MacDonald-Cartier", le jour ne tardera pas où l'on ne parlera plus que du pont MacDonald tout court. "Et Cartier sera tombé dans l'oubli", a-t-il dit.

Les échevins Robert Guertin et Gérard Chouinard avaient d'abord proposé d'insister auprès du fédéral pour que le nom "Cartier-MacDonald" soit accepté. En amendement, les échevins Hubert Hinchey et Wilfrid Dussault ont suggéré d'offrir un choix au gouvernement d'Ottawa. "Si l'on ne peut se résigner à l'appeler 'Cartier-MacDonald', dit-on, qu'on l'appelle alors le pont de la Confédération".

Réunion mensuelle de la L.F.C. de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens

SASKATOON — La réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique des Sts-Martyrs-Canadiens a eu lieu à la demeure de Mme Richard Robert, sous la présidence de Mlle Lucille Marcotte.

Avant la réunion, les dames se rendaient à l'église pour participer au saint sacrifice de la messe.

M. l'abbé B. de Margerie récita la prière d'ouverture. Plusieurs cartes et lettres de remerciements ont été reçues, entre autres, une lettre venant d'une mission indienne, où la Ligue avait envoyé des vêtements usagés. Mme la présidente remercia les dames et demoiselles qui collaborèrent pour faire un succès de la journée de la "Soupe aux pois". Une somme nette de $126.09 a été réalisée. Elle remercia en particulier Mme A. Couture, présidente de cette journée traditionnelle. Les dames votèrent $20.00 en faveur du Centre Catholique.

Mlle Marthe Henriet rapporta que le conseil comptait 57 membres. Mme A. Couture, du comité d'immigration, visita une nouvelle famille qui vient d'arriver au Canada. Mme G. Forget continue à visiter les malades, et demande à celles qui ont des revues ou des journaux français de les garder pour les malades. Mme Raymond Marcotte fit savoir que trois chroniques et une photo avaient paru dans le journal **La Liberté et le Patriote** et le journal local. Mme Alfred Champagne, du comité d'éducation, rapporta que les dames aident à deux élèves du Jardin d'Enfance. Mme Rosaire Turcotte fit annoncer la journée de la soupe aux pois aux trois postes de radio, qui donnèrent une très bonne publicité, tout spécialement CFNS.

La présidente remercia les dames et demoiselles qui ont participé au recensement religieux qui eut lieu à Saskatoon.

L'exécutif, avec la collaboration de MM. les abbés, s'occupera d'acheter, avec l'argent reçu lors de la journée de visite au presbytère et à l'église, les nécessités pour le presbytère.

Une messe d'Action de grâces sera offerte par les dames de la Ligue.

Le comité de nomination est composé de Mmes S. du Chalard, Gérard Phaneuf et Roger Dupuis, ainsi que leur directeur, M. l'abbé B. de Margerie. Sortant de charge cette année: Mme Phaneuf, vice-présidente, et Mme Raymond Marcotte, trésorière.

La présidente demanda à toutes les dames, spécialement à celles de l'exécutif, d'assister à la journée d'étude qui aura lieu à la salle St-Paul sous la direction de M. l'abbé J. Robinson. Le sujet traité sera "Les élections dans le Conseil paroissial.

Mlle Marcotte remercia Mme R. Robert pour la gentillesse d'avoir invité les membres à sa demeure. Mme A. Normand offrit sa demeure pour la réunion du 10 avril.

Chaque présidente d'un comité est priée de préparer son rapport pour la réunion annuelle.

Le groupe qui fit le nettoyage de la maison de retraites "Queen's House" le 6 mars, comprenait Mmes Charles Papen, Adélard Ouellette, René Sirois, Roger Dupuis et Wilfrid Nobert, Mlles Lucille Marcotte et Cécile Polièvre. Le groupe du 9 mars était composé de Mlle Lucille Marcotte et Mmes Henri Marcotte, F. Landry et A. Normand.

Réunion annuelle

La réunion annuelle de la Caisse Populaire française de Saskatoon Ltée, a eu lieu dernièrement sous l'habile présidence de M. Charles Papen, qui souhaita la bienvenue aux membres et visiteurs.

M. Papen donna le rapport des directeurs et, avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme, fit comprendre les bénéfices que les membres reçoivent à la Caisse Populaire. La Caisse offre le service d'assurance-vie sur tous les prêts jusqu'à 70 ans, et sur l'épargne jusqu'au montant de $2,000.

M. Papen remercia ses collègues, les directeurs, pour leur merveilleuse collaboration, les membres du comité de crédit pour leurs dévouement et bon jugement, ainsi que le comité de surveillance pour leur travail efficace.

M. Raymond Marcotte, gérant, donna le rapport financier. La Caisse réalisa une augmentation de $50,000 en 1960, en comparaison avec 1959.

Le gérant donna le rapport du comité de crédit. 61 prêts furent acceptés au cours de 1960, au montant de $86,219.66, et depuis la fondation de la Caisse, en 1942, au montant de $581,190.35, ce qui montre que lorsque les gens se donnent la main et agissent d'une façon vraiment chrétienne, des choses presque impossibles se réalisent.

A l'occasion du 23e congrès annuel de la Ligue des Caisses Populaires de la Saskatchewan, la Caisse Populaire de Saskatoon recevait pour la deuxième année le trophée offert au bureau d'administration qui avait eu la meilleure représentation aux assemblées de districts organisées par la Ligue des Caisses. Les directeurs méritent d'être félicités, car, des 278 Caisses, la Caisse Populaire française de Saskatoon rapporta le trophée.

M. Théo. Préfontaine, directeur, fut élu directeur de la "Co-Op Trust" pour trois ans.

M. Papen, au nom des directeurs et membres, remercia M. P. Benjamin, qui retira son nom de la liste des directeurs, pour sa bonne collaboration et sa part active au bureau de direction, et M. J.-D. Rainville qui, depuis l'organisation de la Caisse fit partie du bureau de direction comme directeur, vice-président et président. C'est avec regret que sa démission a été acceptée. M. Raymond Marcotte, au nom du Conseil Canadien de la Coopération de la Saskatchewan, ajouta que M. Rainville avait eu l'honneur de recevoir le bouton d'or de l'Ordre du Mérite Coopératif chez les Canadiens français.

Les directeurs élus pour 1961 sont MM. Marcel Cuelenaere, Auguste Bandet, Charles Papen, Denis Gauthier, Gérard Phaneuf, Euclide Bourassa, Wilfrid Nobert, Théo. Préfontaine, Roger Sirois et Aimé Loiselle; au comité de surveillance, MM. Jérôme Bizaire, Alfred Champagne et Guy Grimard.

La Caisse Populaire paya, en 1960, un intérêt de 3 pour cent sur les parts. Ceci encourage les membres à épargner régulièrement.

M. Théo. Préfontaine adressa la parole et donna un intéressant résumé des activités des Caisses aux niveaux provincial et international.

M. le président remercia les scrutateurs et les membres et visiteurs pour leur assistance et l'intérêt porté lors de la lecture des rapports.

Jackfish

Çà et là

Mme Delina St-Amant a été transportée par ambulance, le samedi 4 mars, à l'hôpital de North Battleford.

M. Laurent Carignan est revenu d'un séjour à l'hôpital.

M. Rosario St-Amant, de New Westminster, est venu, par avion, voir sa mère patiente à l'hôpital.

M. et Mme Henri L'Heureux, accompagnés de M. et Mme Hervé Nolin, de North Battleford, sont partis pour quelques jours à Nordegg, Alta, où ils visiteront leurs parents.

MM. Robert L'Heureux et Clarence Delainey sont allés à Lac La Ronge pour affaires.

A la première partie des finales de hockey, les "Comets" de Jackfish jouèrent contre les "Aces" de Meota, et remportèrent la victoire au compte de 2 à 1.

Le R. P. J. Jourdain, O.M.I., était au presbytère pour affaires, ces jours derniers.

Spiritwood

Çà et là

M. et Mme Ernest Sarrazin reçurent, dernièrement, la visite de M. Albert Pelletier, de St-Hubert, de M. Georges Gauthier, de Leask, et de M. et Mme Etienne Perret et leur gendre, de North Battleford, Sask.

Le dimanche 5 mars eut lieu une partie de cartes organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique. Les recettes furent de $107.00.

M. l'abbé G. Timmermans est allé à Regina pour assister au congrès des commissaires d'écoles.

La résidence de M. Lionel Turgeon, de Spiritwood, fut détruite par le feu le vendredi 3 mars.

Wawota

Va-et-vient

Mme Fabian Carpentier et son bébé, Alvin, de Regina, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Ant. Larrivée.

Mme Larrivée et sa fille allèrent visiter MM. et Mmes Arthur Charles et O. Legault, à Dumas.

M. et Mme Heidinger et leur famille, de Lampman, et M. et Mme Pack et leurs enfants, de Carnduff, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Jean Pothier.

M. et Mme J. Eberlé et leurs enfants, de Montmartre, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière et Mme, G. Lemoine, et leurs grands-parents, M. et Mme R. Zébière.

St-Brieux

Récital

Le dimanche 5 mars avait lieu, à la salle paroissiale, un récital de musique par les élèves de la Rév. Sr Marie-Louise. Il y eut solos par Dolorès Connor, Lorraine Lavoie, Mariette Ferré, Victor et Jean Perrot; duos par Vivianne Carfantan et Lorraine Lavoie, Jeannine Gallays et Emilie Tinevez, Lorette et Phillis Phaneuf; des quatuors et même un sextuor. Mariette Ferré chanta "Whispering Hope".

Un jeu de fée, avec reine et fées joliement costumées, fut interprété par Emilie Tinevez, Jeannine Gallays, Vivianne Carfantan, Rose-Marie Gallays, Lorette et Phyllis Phaneuf, Grace et Shelagh Tinevez, Jo-Anne Leizert, Betty Martin, Valérie Carfantan, Mariette Ferré; Jean et Victor Perrot, Marcel LeJan et Albert Gallays étaient les Brownies. Il y eut aussi parade des soldats de bois avec Lorraine Lavoie au piano, Lorette Phaneuf comme directrice, et tous les autres élèves formant un orchestre. Ils étaient charmant dans leurs habits rouges et furent rondement applaudis par l'audience.

M. Athanase Lavoie félicita les jeunes musiciens, remercia la Rév. Sr Marie-Louise pour son dévouement, et encouragea les jeunes à continuer l'étude de la musique.

Debden

Semaine Nationale de l'Education

A l'occasion de la Semaine Nationale de l'Education, le lundi 6 mars et le vendredi 10 mars, bon nombre de parents vinrent visiter l'école du village.

Cette année la Compagnie Encyclopeadia de Toronto, d'accord avec Son Exc. Georges Vanier, Gouverneur Général du Canada, qui accepta l'ouvrage symboliquement au nom de tous les collégiens canadiens, offrait une encyclopédie de 24 volumes à chaque école secondaire, répondant à certaines conditions.

Il fait plaisir de constater que l'école locale, sous l'habile direction des Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, a répondu parfaitement à toutes ces conditions.

La présentation officielle de la dite encyclopédie fut faite par M. Eugène Durette, président du cercle paroissial de l'ACFC.

M. Durette se dit très heureux d'avoir l'honneur de présenter cette encyclopédie. Il mentionna au cours de son allocution aux élèves et à leurs parents que Son Exc. le Major-Général Vanier s'intéresse beaucoup au problème de l'éducation et qu'il affirme que la première et la plus importante phase de l'éducation est celle reçue dans la famille, et que rien ne peut remplacer cette éducation confiée par Dieu aux parents. Il termina en conseillant aux élèves de puiser souvent à cette source de science qu'est l'encyclopédie.

Tous les membres du personnel enseignant ainsi que les élèves sont très reconnaissants envers la Compagnie Encyclopedia.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Bravo, les latinistes!

Le mardi 28 février, il y eut un concours de vocabulaire latin au gymnase du Collège entre les classes de Syntaxe, Méthode et Versification. Le concours (selon l'opinion des élèves et des Pères, il parut très court) commença à 5 h. et se termina à 6 h. Les professeurs de latin, les Pères Binette (Syntaxe), Nogue (Méthode) et Plamondon (Versification) étaient présents, ainsi que le préfet des études, le Père Sicotte.

Le premier groupe des participants de Syntaxe furent: Paul Lagassé, Wayne Savard, Charles Adam, Philippe Denis, Léonard Michaud et Normand Larochelle; le deuxième: André Gauthier, Henri Gobeil, Fernand Lespérance, Arthur Pinel, Bernard Poissant et Claude Desmarais; le troisième: Roger Laberge, Robert Braconnier, Marc Pinsonneault, Paul Cénérini, Dennis Fitzmaurice et Roderic Beaujot.

En Méthode, on remarquait aussi trois groupes: le premier composé de Conrad Amyotte, Victor Ste-Croix, Roger Huel, Denis Brisebois, André Huel et Hubert Phaneuf; le deuxième, de Marcel Dauvin, Donald Allard, Michel Charest, Côme Béchard et Roland Chevrier; le troisième, de Paul Heppelle, Denis Brisebois, Laurier Croisetière, André Huel, Laurent Arams et Leslie Ell.

La Versification n'eut qu'un groupe: Noël Boulanger, Jacques Tétrault, Edouard McCarthy, Albert Dequier, Eugène Vachon et Robert Laberge.

Le concours débuta par une chanson latine présentée par la classe de Syntaxe: "Dum Modulantur" sur l'air de "The Band Played On". En voici les mots:

Casey saltaret
cum flava quadam,
Dum modulantur.
Trans solun cum cara prolaberetur
Dum modulantur.
Sed Cerebrum displosurum tamplenum erat.
Puella territa esset.
Illam crinibus flavis non linqueret,
Dum modulantur.

Ensuite, le premier groupe de Syntaxe rencontra le premier groupe de Méthode. La victoire resta à la Syntaxe au compte de 1 à 0. Wayne Savard fit le seul point.

Le deuxième concours eut lieu entre le deuxième groupe de Méthode et celui de Versification. La Versification remporta la victoire au compte de 3 à 1. Albert Dequier fit deux points et Noël Boulanger un point pour Versification. Le point de Méthode fut réussi par Louis Stringer.

Vint ensuite un agréable intermède exécuté par la classe de Versification: "Jingle Bells" en latin. Voici les mots du texte:

Nantes per nives
In aperta trahea;
Trans agros imus,
Omnes ridentes;
Tintinni tintinnant.
Animose sic;
Laetissime nos canimus
Canticum hac nocte.

Chorus

Tinnitus, Tinnitus,
Semper Tinnitus!
O tantum est gaudium,
Dum vehimur in traha!
Tinnitus, Tinnitus,
Semper Tinnitus!
O tantum est gaudium
Dum vehimur in traha!

Un troisième concours mit aux prises le deuxième groupe de Syntaxe et le troisième groupe de Méthode: une autre victoire de 1 à 0 pour Syntaxe. Fernand Lespérance fit le point.

Enfin le dernier concours mit aux prises Syntaxe et Versification. Albert Déquier fit le point qui valut la victoire finale à la Versification.

Le concours se termina par des mots encourageants du Père Sicotte. Il nous dit de bien apprendre le latin pour connaître et aimer cette langue et ainsi mieux connaître notre français.

Félicitations aux élèves et spécialement au Père Binette.

Paul CENERINI,
Syntaxe.

Notre école technique

Cette année, la classe de Technique comprend 15 élèves du Collège, quelques élèves du village et trois élèves du cours d'immatriculation.

Les métiers comprennent quatre cours pratiques: électricité, menuiserie, soudure et mécanique.

En ce qui concerne les arts, deux professeurs enseignent le catéchisme, le Père Charest en français et le Père Gervais en anglais; les élèves suivent aussi un cours par correspondance comprenant les sciences, les langues, l'histoire et les mathématiques: c'est le Père Brûlé qui en est responsable.

Revenons aux métiers: au grade 9, le cours de mécanique comprend 17 élèves qui suivent des leçons le mardi; au grade 10 pour la menuiserie, 9 élèves viennent le jeudi; au grade 11, 7 élèves suivent des cours le mercredi; au grade 12, 6 élèves se présentent le mardi et jeudi, en plus de J. Tucker et K. Bechal, du Collège.

Le Frère Chouinard enseigne la mécanique et la soudure, tandis que le Frère Bisson montre aux élèves comment s'y prendre en menuiserie et électricité.

Au Collège, 10 élèves commencent leur première année de technique et 5 sont en deuxième. Les nouveaux étudiants de cette année sont: R. Beaudoin, M. Bouvier, Joseph Denis, A. Leclaire, D. Arsenault, R. Lemire, W. Périgny, M. Simard, T. Michaud et L. Thériault.

En deuxième année, on remarque F. Piché, M. Rapinda, A. Dorais, A. Lacoursière et M. Ambroz.

J'ai mentionné plus haut que trois élèves d'immatriculation suivaient des cours de métiers: ce sont Noël Amyotte, Joey Tucker et Kenneth Bechal.

Pour terminer, il faut mentionner qu'un élève peut prendre le temps qu'il veut pour son cours, de deux mois à 5 ans et même plus s'il le désire.

Il faut admirer le courage et le dévouement de nos Frères convers qui enseignent les métiers et le travail du Père Brûlé qui s'occupe des cours par correspondance.

Edouard McCARTHY,
Versification.

Les Alouettes à Willow-Bunch

Le dimanche matin 5 mars quatre automobiles quittent le Collège par cette belle journée ensoleillée, en direction d'un village qu'ils aiment bien, Willow-Bunch. A leur arrivée, les Alouettes sont prêts à affronter les Tigres de Willow-Bunch. Mais bien que les Alouettes aient donné leur plein rendement les Tigres de Willow-Bunch jouèrent une partie remarquable et battirent leurs adversaires par le compte de 9 à 1. Albert Lepage s'est mérité l'unique but du Collège dans la dernière période.

Une deuxième partie mettant aux prises les Hornets de Gravelbourg et les Merchants d'Assiniboia fut gagnée par les Merchants au compte de 10 à 2. Cette partie était radiodiffusée sur les ondes de CHAB de Moose Jaw: Ken Newans lui-même en fit la description.

Après avoir pris un délicieux souper chez les parents de Roger Benoit, nous nous rendimes à l'aréna de Willow-Bunch pour assister à la partie finale du tournoi mettant aux prises Assiniboia, vainqueur des Hornets, et Willow-Bunch, vainqueur des Alouettes. Cette partie, le premier blanchissage de l'année dans la "Wood River Hockey League", fut remportée par Willow-Bunch au compte de 7 à 0.

Cette journée fut clôturée par le banquet de la ligue qui eut lieu le soir même et durant lequel on procéda à la remise des trophées. M. Léonard Bourdage agissait comme maître de cérémonies et M. Ken Newans était l'invité d'honneur. Les trophées du plus haut compteur, du joueur le plus utile à son club, du meilleur avant et de la meilleure défense ne furent pas gagnés par les Alouettes, mais un trophée, envié par la majorité des joueurs et qui aurait rendu le joueur une équipe fière de se le mériter, fut attribué à Ernest Tremblay, du Collège, pour "le joueur le plus gentilhomme sur la glace".

Félicitations à Ernest, merci à Willow-Bunch, et meilleure chance aux Alouettes l'an prochain.

Serge POULIN,
Arts III.

Une chaude semi-finale

La série semi-finale est terminée et les juvéniles du Collège l'ont emportée par un but. C'était une série de deux parties, au total des buts. Les collégiens se mesurèrent au premier club de la ligue, les Hawks de Gravelbourg.

Dans la première partie, le 5 mars, le compte se termina 5 à 5. Les collégiens réussissaient un but, mais chaque fois les Hawks ripostaient. A la fin de la première période, le tableau indiquait 1 à 1. Au deuxième engagement, chaque équipe ajouta deux buts. A la fin de la partie, le compte était encore égal. Cyril Giroux enfila deux buts et les trois autres furent comptés par Dion, Joubert et Delveaux. Simard et Arsenault y allèrent de deux aides chacun. Officiellement, Blouin compta 4 buts pour les Hawks. On décerna 13 punitions dont 7 aux Collégiens et 6 aux Hawks, dont une pour mauvaise conduite.

La deuxième partie fut jouée le 7 mars. Les collégiens l'emportèrent 3 à 2. Dans la première période, Joubert compta aidé de Giroux. Au cours de la deuxième période, Gaumond compta deux buts pour les Hawks, tandis que Giroux, aidé de Déquier, déjoua le gardien des buts des Hawks.

Au troisième engagement, Delveaux eut une punition; il compta le but gagnant aidé de Simard, 30 secondes après être sorti de la boîte des punitions. Lorsque le but fut compté, un joueur des Hawks était en punition.

Au cours de la partie, les arbitres envoyèrent 6 joueurs réchauffer le banc de punitions, 4 joueurs des Hawks et 2 du Collège.

Félicitations à nos juvéniles et bonne chance lorsqu'ils rencontreront les Bateman Maple Leafs dans les finales.

E. McCARTHY,
Versification.

Incroyable mais vrai!

Qui l'eût cru! Une petite équipe de ballon-panier de calibre High School a pu tenir tête aux Gesters de Moose Jaw, joueurs qui se mesurent avantageusement à l'Université de la Saskatchewan. Les visiteurs n'en croyaient pas leurs yeux: ils s'attendaient à gagner facilement par un compte fabuleux contre ces petits joueurs de Gravelbourg dont plusieurs ne leur venaient qu'à la ceinture. Et le plus humiliant, au dire de l'un d'eux, c'est que le Père Charest en a profité pour prendre des photos de la partie!

"Nous reviendrons", disaient-ils en partant, et on sentait dans le ton que cette fois ils étaient bien décidés à donner à nos joueurs une leçon de chose. Quoi qu'il en soit, les Gesters gagnèrent la partie, mais durent avouer que nos étoiles les avaient passablement essouflés.

La partie se termina au compte de 99 à 63 et bien que nos porte-couleurs aient semblé un peu désemparés au début par le jeu scientifique des Gesters, ils reprirent leur aplomb pour ne laisser qu'une dizaine de points d'avance jusqu'au dernier quart où les visiteurs élargirent la marge finalement à 36.

Les compteurs pour le Collège furent Léo Pinel (28 points), Gérald Marchand (16), Raymond Marchand (6), Roger Blais et Daniel Couture (5 chacun), Denis L'Heureux (2) et Réal Forest (1).

Nos remerciements à M. Paul Mercier, de Moose Jaw, pour avoir organisé cette rencontre et nous espérons revoir cette équipe qui nous ménage certainement d'autres émotions.

LE COMITE DES JEUX.

Ouverture officielle du couvent des Soeurs de Ste-Anne à Penticton

PENTICTON — A l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau couvent des Soeurs de Ste-Anne à Penticton, C.-B., le mardi 7 mars, Son Exc. Mgr W. E. Doyle, évêque catholique du diocèse de Nelson, célébra la messe à 9 h. a.m.

Son Excellence bénit la nouvelle construction, et la Très Rév. Mère Marie-Angela, provinciale des Soeurs de Ste-Anne, de Victoria, l'ouvrit officiellement en coupant le ruban bleu et doré.

"C'est un jour très heureux pour la paroisse de Ste-Anne", dit le R. P. J. Quinlan, O.M.I., curé, "spécialement pour les religieuses qui ont vécu dans des vieilles maisons pour les derniers dix ans."

En effet, elles seront parfaitement logées à l'avenir dans cette maison moderne d'une valeur de $33,000, située sur le terrain de l'école. Les membres de la L.F.C. et des Chevaliers de Colomb s'efforceront de fournir les rideaux et autres petites choses manquant au mobilier.

Les centaines de personnes qui assistèrent à la messe visitèrent le couvent après la bénédiction. Pour ceux qui ne purent venir mardi, le couvent sera ouvert dimanche.

Çà et là

Après avoir passé un mois chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Régis Bert, M. et Mme Clément Bodin, de Grande Prairie, Man., sont allés voir leurs nièces et amis à Vancouver et Victoria, et leur fille à Port Alberni.

Mme Gabriel Sonnier est de retour de l'hôpital, où elle subit une grave opération; sa fille, de Vancouver, est près d'elle pour l'assister durant sa convalescence.

La santé de M. Arthur Gingras s'améliore peu à peu.

Radville

Çà et là

Le 11 février, Mlle Marie-Yvette Fradette, fille de M. et Mme Albert Fradette, de Radville, unissait sa destinée à celle de M. Jean W. Marecki, de White City, Sask., dans l'église Ste-Thérèse de Regina. M. l'abbé F. Gerein bénit leur union.

Un shower avait eu lieu auparavant chez Mme Marguerite Deshors, soeur de la mariée. Vingt-deux dames offrirent des splendides cadeaux à Mlle Fradette à l'occasion de son prochain mariage.

Le 23 février, la réunion régulière des Chevaliers de Colomb du conseil Monahan eut lieu au sous-sol du presbytère. Le frère Jay Larsen, président de la jeunesse, donna son rapport au sujet des pistes pour skieurs et pour toboggan. Les membres proposèrent d'aider les autres clubs de Radville dans la construction d'une patinoire. Le frère F. Parkinson fut nommé président d'un comité qui s'occuperait d'organiser des parties de bingo pour prélever les fonds pour le sport.

Un film, présenté par le frère A. Prost, fut très apprécié. M. l'abbé Marcotte tira les conclusions de ce film instructif et exhorta les personnes présentes à s'unir à Dieu dans la prière, spécialement pendant le temps du carême.

M. Raymond Ban, Mme Joanne Cherpin et Mlle Melvin Wimeger sont hospitalisés.

Précision

— Mais tu conduis ce char comme un vétéran?

— T'as rien à dire, tu m'as jamais vu conduire un vétéran!

Une ancienne de Lac Pelletier est décédée au Manoir de Ponteix

LAC PELLETIER — Une ancienne paroissienne, Mme Achille Chabot, est décédée le samedi 11 février à l'âge de 74 ans, au Manoir de Ponteix, où elle demeurait depuis six ans. Le service fut chanté à Ponteix et l'inhumation se fit au cimetière de Lac Pelletier.

La défunte laisse dans le deuil sont époux, M. Achille Chabot, et plusieurs frères et soeurs.

Parmi les parents présents aux funérailles on remarquait Mme José Hindel et son fils, d'Assiniboia; Mme C. Seaffer ainsi que MM. et Mmes P. Perrault et Alfred Tessier, de Moose Jaw; M. R. Tessier, de Swift Current; MM. Charles et Léo Tessier, M. et Mme M. Fernier et M. Roger Lajeunesse, de North Battleford; M. et Mme Jos. Lajeunesse, de St-Claude, Man., M. et Mme Louis Fournier et MM. Alphonse Dion, Jos. Chabot et Wilfred Lacasse, de Ferland.

Remerciements

M. Achille Chabot et M. et Mme Alphonse Chabot remercient sincèrement les parents et amis pour les marques de sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Mme Chabot.

Autre décès

M. Jean-Paul Brosseau, autrefois de Lac Pelletier, est décédé le 24 février à l'âge de 34 ans, à la suite d'une attaque de paralysie.

Les funérailles eurent lieu le mardi 28 février dans l'église de Swift Current.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme H. Brosseau; une soeur, Anita; un frère, Albert, et deux demi-soeurs, Mmes Louis Daniel, de Neville, et E. Hilfer, de Sedley.

Plusieurs parents et amis de Lac Pelletier se sont rendus aux funérailles.

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Irène Monette, hospitalisée à Gravelbourg, et à MM. Arthur Alary et Jos. Tessier, patients à l'hôpital de Swift Current.

Val Marie

Va-et-vient

MM. Norbert Lepage et Fernand Nadeau ont assisté au congrès des Caisses Populaires tenu à Regina. A cette occasion, Mme Lepage et ses enfants ont visité leurs parents, à Sedley.

M. et Mme A. Côté ont passé la semaine dernière à Regina, comme délégués au congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

Mme Jean Cornet s'est rendue à Regina pour assister aux réunions des Commissaires d'écoles Catholiques de la Saskatchewan.

M. L. Jacob a assisté aux réunions des agents de la compagnie "General Motors" à Regina.

Etaient en visite chez M. et Mme H. Ronceray, dernièrement, M. et Mme C. Massicotte et M. Maurice Massicotte, de St-Boniface.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes G. Sincennes, A. Vermette, A. Bellefeuille et Mlle Alida Sincennes, hospitalisées.

Baptêmes

Le 5 mars: Gilles-Raymond, fils de M. et Mme Roger Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Paradis.

Saint-Hubert

Réunion

Onze dames étaient présentes à la réunion mensuelle du 9 mars tenue chez Mme Emile Gatin. Cent livres de vêtements usagés, donnés par les membres, furent emballés pour être expédiés à Madonna House, Combermere, Ont. La couture et la broderie furent préparées pour être distribuées aux dames.

En l'absence de la présidente, Mme R. Paquin fut désignée pour présider la réunion. Mme Bellehumeur gagna le prix d'entrée offert par Mme M. Boutin. Plusieurs hommes ayant joué aux cartes, d'autres ayant fait du curling prirent part au succulent goûter avec les dames et les enfants. La prochaine réunion sera annoncée plus tard.

Va-et-vient

Les visiteurs de la semaine dernière étaient M. et Mme R. Frevette et leur famille, de Prince-Albert, chez M. et Mme A. Pelletier; M. et Mme G. Clark et leurs enfants, d'Inchkeith, chez Mme Bellehumeur; MM. W. Skinner et K. James, d'Alexander, Man., chez MM. et Mmes P. Jordens et A. Sincetts. Mme Skinner, mère, venue avec eux, est demeurée pour quelques semaines chez M. et Mme A. Smeets.

Mme M. Boutin est partie chez ses fille et gendre, M. et Mme G. de Laforest, à Regina, pour une couple de semaines.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., est allé à Regina, où il a assisté au congrès des commissaires d'écoles catholiques.

Leask

Assemblée de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques ont tenu leur dernière assemblée chez Mme Hervé Dagenais. Quatorze membres et le directeur, M. l'abbé Gaétan Deschamps, curé, étaient présents. L'assemblée débuta par la récitation de la prière de la Ligue.

La secrétaire lut une lettre au sujet du programme Radio Sacré-Coeur. On vota la somme de cinq dollars pour cette cause. Le directeur invita les membres à assister à la prochaine assemblée de la Ligue à Shellbrook. Mlle Nancy Morris, de Leask, est l'invitée d'honneur et le thème de son discours sera "L'éducation canadienne comparée à l'éducation européenne: anglaise, espagnole et française". Plusieurs membres ont exprimé le désir de s'y rendre.

Le dernier thé paroissial fut un réel succès. La somme de $50 fut réalisé. On discuta de la partie de cartes à l'occasion de la Saint-Patrice. Il fut décidé de devenir membre d'un club catholique pour livres d'enfants. Les livres seront à la bibliothèque paroissiale. Mme Irène Spriggs accepta de payer la cotisation. Mme Rudolph Kayfish, en charge de la section spirituelle, expliqua l'origine des nouveaux vêtements pour Pâques. Elle lut aussi un article de CKBI: "Parce ce que . . ." On donna les bulletins de nomination pour la prochaine assemblée. Un disque intitulé "Ten worst faults of wives" fut suivi attentivement.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme M. Stefanic. Mme Irene Spriggs gagna la boîte-surprise.

Etude de la question grave du français dans les écoles de Sask., à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — A l'occasion du deuxième souper mensuel du Cercle paroissial de l'A.C.F.C. de Willow-Bunch, auquel une quarantaine de personnes assistaient, le R. F. Philip John, E.C., professeur à l'école de l'endroit, donnait une intéressante causerie sur les problèmes actuels de l'enseignement du français dans la province.

"Ce n'est pas un secret pour personne, a-t-il dit, mais notre jeunesse va s'anglicisant de plus en plus, surtout dans les villes et les villages populeux."

"Nous n'avons qu'à prêter l'oreille pour nous en convaincre, dit-il. On ne parle plus français au téléphone, au restaurant et dans les activités sportives. Il serait regrettable que nos centres plus populeux tels que Willow-Bunch, Gravelbourg, Ponteix, Montmartre abandonnent la lutte pendant que dans beaucoup de régions plus à l'est, le français gagne du terrain."

Le Frère Philip John a rendu ensuite un vibrant hommage à l'A.C.F.C. qui depuis cinquante ans reste à l'avant-garde. Il s'est empressé d'ajouter que la province a changé son visage durant ces dernières années et que l'A.C.F.C. doit aussi changer ses méthodes et ses procédés devant ce changement rapide.

Parlant ensuite du cours d'étude actuel de l'A.C.F.C., le conférencier a dit que plusieurs professeurs étaient en désaccord avec ce programme d'étude parce qu'il n'accorde pas assez d'importance aux matières principales telles que la langue parlée et la littérature.

Ceux qui sont responsables du programme d'étude font partie du comité le plus important de l'A.C.F.C. De là découle l'obligation de faire un choix très judicieux de ses membres, parce que ce programme d'étude affectera plusieurs centaines d'écoliers qui aimeront ou détesteront le français, suivant le cas.

"Il est urgent, ajouta-t-il, de faire entrer nos hommes au Département d'éducation pour que ceux-ci se renseignent sur tout ce qui se passe en haut lieu. Avec nos représentants dans le ministère, le programme d'étude pourrait bien émaner du ministère et à ses frais. Ceci éliminerait ce petit ministère qui fonctionne à côté du grand et qui, selon son avis, ne peut plus se tenir à la page, avec le rythme changeant et rapide d'aujourd'hui."

Il serait également opportun de faire nommer des professeurs canadiens-français et des surintendants bilingues au Teacher's College et au College of Education. Une résolution en ce sens a été adressée à la S.T.F. par les membres de l'unité de Borderland pour demander la nomination de professeurs de français aux postes ci-dessus mentionnés. Le ministre d'Education va sans doute se tourner vers l'A.C.F.C. pour avoir des candidats. En aurons-nous à présenter?

Le Frère Philip John parla ensuite de sa longue expérience dans la province d'Ontario. Il y a quinze ans, les problèmes des Canadiens français étaient semblables à ceux de la Saskatchewan. Aujourd'hui, les Franco-Ontariens récoltent dans l'allégresse ce que d'autres ont semés dans les larmes. Un bon système d'écoles séparées assurent la survivance française aux petits Canadiens français. Quarante mille étudiants de langue anglaise apprennent maintenant le français dans les écoles publiques. Des inspecteurs canadiens-français, choisis par l'Association d'Education, travaillent sous l'égide du département et sont les gardiens de la langue dans les écoles. Une bonne équipe de personnes bien qualifiées se trouve à la même table que les amis de langue anglaise pour discuter ce qui a trait à l'éducation. En collaboration avec l'Association de l'Enseignement du Français dans l'Ontario, cette équipe prépare le cours d'étude qui porte toujours le sceau de la province d'Ontario.

Le Frère Philip John a ensuite souligné l'importance d'une bibliothèque scolaire, complément indispensable de tout enseignement. Il a fait remarquer qu'il n'y avait pas beaucoup de livres français dans la liste approuvée par Regina. D'un autre côté, les unités scolaires ne reçoivent pas d'octrois pour les livres qui ne sont pas sur les listes officielles, de sorte que nous ne pouvons pas facilement nous procurer ces livres par les Unités".

L'A.F.C.I.S. qui a confié à la section de Willow-Bunch de faire des recherches en éducation s'occupe actuellement de ce problème.

M. G. Verhelst, principal de l'école, a ensuite pris la parole. En tout point il s'est dit d'accord avec l'orateur précédent.

"Depuis l'avénement des grandes Unités, a-t-il dit, l'enseignement a beaucoup évolué. Il faut continuellement se réadapter et suivre le progrès."

"Le mouvement qui éliminera bientôt les divisions de grades pourra présenter un joli problème aux classes de français. Le système d'examens actuels pour le français de l'A.C.F.C. deviendra impossible", a-t-il dit.

M. Raymond Boulianne, président du Cercle paroissial, a remercié les deux orateurs. Il a souligné la présidence de M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, de M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, des RR. FF. Roger Francis et Aimé, E.C., et de M. Marcellin Rainville, ce dernier faisant partie du contingent canadien des Nations unies à Suez.

Le prix de présence a été gagné par Mme Luzina Granger.

M. Boulianne a invité le groupe présent à assister au congrès régional qui aura lieu le dimanche 19 mars à Willow-Bunch.

Va-et-vient

Mme A. Carité alla visiter sa fille, Mme Waldron, en Alberta, dernièrement.

Mme Auréla Lapointe et sa fille, Berthe, accompagnées de M. et Mme J. Bourdages, allèrent passer une semaine à Weyburn où elles visitèrent M. et Mme P. Paulhus et M. Omer Lapointe, dernièrement.

M. Marcellin Rainville passa quelques jours chez sa soeur, Mme D. Joyal, récemment.

M. et Mme Claude Main et leurs deux filles, de Winnipeg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Frank Bellefleur, la semaine dernière.

Mme J. Beattie et ses deux enfants, de Moose Jaw, passèrent une semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Albert Lemieux. Pendant ce temps, M. Beattie prit part au bonspiel d'Assiniboia.

M. Maurice Raboud, de Winnipeg, est venu visiter ses parents, M. et Mme Jacques Raboud, dernièrement.

Mme Dollard Piché eut la visite de sa mère, de son frère, M. Léo Therrien, et de sa soeur, Mme Klein, tous d'Edmonton, Alta, qui rendirent aussi visite à leur fille et soeur, Mme E. Paquin, patiente à l'hôpital de Moose Jaw.

M. et Mme Antonio Fiset, partis à Vancouver avant Noël pour visiter leurs filles, sont revenus le mercredi 1er mars. Ils durent retarder leur retour à Willow-Bunch à cause de l'état de santé de Mme Fiset.

Mmes Joseph Bruneau, Paul-Emile Piché et Jean-Benoit Giraudier sont revenues de leur voyage à Maillardville, C.-B. M. Piché alla les chercher à Moose Jaw le vendredi matin 10 mars.

Mlle Betty Weismillar, de Winnipeg, est venue visiter ses parents, M. et Mme Paul Weismillar, le dimanche 12 mars.

Malades

Sont à l'hôpital local actuellement: MM. A. Scott, Georges Lavallée et Jos. Desjardins, Mmes I. Millar, B. Giraudier, D. Gardiner et Myrna Valentin, ainsi que le bébé David Ross.

M. L. Couture est patient à l'hôpital de Regina.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: Mmes Clovis Beaudry et Earl Fitzpatrick et M. Foley.

Chambre de Commerce

L'assemblée de la Chambre de Commerce tenue le 20 février fut présidée par M. le Dr A. Lizaire. M. B. Deschamps agissait comme secrétaire.

Une lettre de l'archiviste provincial racontant l'histoire de l'hôpital "Union" fut lue par M. le président. Cette lettre intéressait les membres de la Chambre de Commerce, puisqu'on prévoit l'impression de l'histoire de Willow-Bunch.

Les plans au sujet du développement du Parc Jean-Louis Légaré furent expliqués par le président. Ce projet d'une durée de 5 ans, et dont les travaux commenceront au printemps, s'élèvera au coût de $17,225. Les membres du comité pour le développement de ce parc sont MM. Marcel Ingrand, Léonard Bourdages, S. Boisvert, Raymond Campagne, B. Deschamps, Charles Mathieu, Stewart Clute et John Weins, MM. les docteurs A. Lizaire et T. Lowe.

M. Wilfrid Benoit parla du travail accompli dans cette localité par rapport à la Défense civile et annonça qu'un cours de premiers soins de l'Ambulance St-Jean serait donné par le capitaine Cawdell tous les lundis et jeudis à 8 h. p.m.

Soirée récréative

La soirée récréative, présentée par l'école de Willow-Bunch, eut lieu le dimanche 12 mars à l'auditorium de l'école. Le président d'honneur était M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor. Le R. F. Philip John, E.C., agissait comme maitre de cérémonies. L'assistance assez nombreuse passa une agréable soirée.

Le programme se déroula comme suit: mot de bienvenue, par le Frère Philip John; chant: "Le printemps", par la chorale des filles (direction, Soeur Supérieure); rondes, par le grade 1 (direction, Soeur Jean-Marie); récitation: "Cher petit oreiller", par le grade 11 (direction, Mme G. Benoit); saynète: "Comme Adam et Eve", par les filles du grade 4 (direction, Soeur Juliette-Marie); psaume: "Le Seigneur est mon berger", par l'école de Lisieux, soliste, C. Delorme (direction, Soeur C. Champagne); chants mimés: "Mon père avait 500 moutons", "Meunier, tu dors", "Trois jeunes tambours", "Mariann' s'en va au moulin" et "La capucine", par les grades 5 et 6 (direction, Frère Philip John); récitation: "Je suis né un dimanche", par le grade 3; sketch: "Quand s'éloignent les petites lumières" (direction, M. R. Français); danses folkloriques: "Coucou" et "Envoyons d'l'avant nos gens", par les filles des grades 7 et 8 (direction, Soeur Gertrude-Thérèse); chants: "Les trois cloches" et "Le vieux chalet", par le personnel enseignant; distribution des prix de français, par M. Roger Rodrigue; incognito, par les grades supérieurs (direction, M. G. Verhelst); danses folkloriques: "Ah! si mon moine" et "Fringue, Fringue" (direction, Mlles I. Moulin et T. Boulianne); mot du président d'honneur, M. l'abbé L. Rodrigue, curé de St-Victor; "O Canada", accompagnatrice, Soeur Juliette-Marie.

Le prix d'entrée fut offert par les Filles de la Croix et les Frères des Ecoles Chrétiennes et fut gagné par Mme Albert Martin.

Retraites fermées

Une trentaine de jeunes filles des grades supérieurs firent une retraite fermée qui eut lieu au couvent du 3 au 5 mars. Elle fut prêchée par le R. P. A. Nogue, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, dont les sermons furent bien appréciés.

Il y eut aussi retraite fermée pour les hommes à Gravelbourg du 24 au 26 février. MM. Viateur et Denis Forest, Camille, Roma, Marcel, Gérard et Arsène Lavallée, Julius et Georges-Emile Rondeau y assistèrent.

Festival

Le mercredi 22 février eut lieu, à l'auditorium de l'école, un festival dramatique. Une pièce intitulée "Princess Parcimonia" fut présentée par l'école publique élémentaire, sous la direction de M. Tétreault. Ensuite, le High School, dirigé par M. J. Philippon, présenta la pièce "Bachelor's Baby". Le High School de Rockglen, sous la direction de M. McWatters, joua une pièce intitulée "Soldadera".

M. Richard Sylvestre, élève du grade 9 de Willow-Bunch, se classa le meilleur acteur et Mlle Dorothy Stangl, de Rockglen, la meilleure actrice.

M. V. Nordiquist, surintendant des écoles, était l'adjudicateur et M. G. Verhelst, principal à Willow-Bunch, était maitre de cérémonies. Tous passèrent une agréable soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Eugène Blais et leurs enfants, de Minnedosa, Man., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Philias Blais, dernièrement.

La Rév. Mère Provinciale, accompagnée de la Rév. Sr Alice-St-Roger (Palmyre Lemieux), Fille de la Croix, de la Maison provinciale à St-Boniface, Man., visita les couvents de Willow-Bunch et Laflèche. Soeur Alice-St-Roger rendit en même temps visite à sa mère malade, Mme F. Lemieux, de Gravelbourg.

Le nouveau gérant de la Banque de Commerce à Willow-Bunch, M. Stewart Clute, de Canora, Sask., est arrivé ici avec son épouse et ses trois enfants, le mercredi 15 février. Il fut remplacé par M. D. Kilpatrick qui fut transféré à Birch Hills. Bienvenue à M. et Mme Clute et meilleurs voeux à M. Kilpatrick.

Mlle Adeline Pituly est revenue à Willow-Bunch après avoir travaillé quelques mois à New Westminster, C.-B.

Films français

Le vendredi soir 3 mars, à la salle du couvent, trois films français "L'émigré", "Nomade" et "La canne à pêche" furent déroulés. Pour aider à défrayer les dépenses de ces films français présentés par l'Office National du Film, il y eut loterie d'une horloge et de deux lampes électriques, le tout gagné par Mme Léo Lemieux.

Dumas

Va-et-vient

Mme Théodore Martin, de Storthoaks, accompagnée de ses deux filles, Mme Minion, de Kamloops, et Mme Bédard, de St-Brieux, est en visite chez M. et Mme Alex. Boulet. M. Théodore Martin étant décédé le 26 février à Storthoaks, Mme Martin s'en va demeurer quelque temps avec ses enfants à Kamloops et visiter sa famille.

Mme Rodolphe Lalonde, de Windsor, Ont., est venue visiter ses parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne, et ses frères et soeurs, M. et Mme André Bandu et leurs enfants, de Vandura.

M. et Mme W. Wyporowich et leur famille, de Kipling, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

Club alouette de Saskatoon

La soirée récréative que le Club Alouette de Saskatoon avait organisée dans le cadre de son assemblée annuelle remporta un réel succès. Au début de la soirée, M. Alfred Champagne présenta à l'assistance un film instructif sur la faune et la flore du sommet des Rocheuses. Le film terminé, les danseurs envahirent la piste de la salle coopérative et ils ne s'arrêtèrent que lorsque M. Auguste Bandet, maitre de cérémonies, annonça les élections.

Le président du Club et M. Raymond Marcotte expliquèrent brièvement les raisons et les modalités du vote. Les nominations et la collection des suffrages furent menées à bonne allure. Pendant que des dames dépouillaient le scrutin, Me Marcel Préfontaine rappela à l'assemblée les buts principaux et l'importance croissante du Club Alouette. Les résultats du vote ne se firent pas attendre; MM. Roger Marcotte, Rosaire Turcotte, Gérard Haudegand, Armand Perreault et Claude Lalonde, les nouveaux directeurs, furent longuement applaudis.

Les élections furent suivis par la distribution des cartes de bingo. La chance favorisa Mlles Liliane et Léa Bussière, de Vonda; Liliane devait remporter par la suite, avec Ronald Ouellette, le prix de la danse surprise. Après l'entr'acte, la danse reprit de plus belle. Claude Rochon, le chef d'orchestre, dirigea avec brio les mouvements des danseurs jusqu'à une heure avancée.

La direction du Club Alouette se réjouit du succès de la soirée, félicite les nouveaux directeurs et espère que la population canadienne-française de Saskatoon et des environs continuera à donner son appui total au Club Alouette.

New Westminster, C.-B.

Çà et là

Le 19 février avait lieu la communion mensuelle des Dames de Ste-Anne; et le mercredi 22 février, les mêmes dames tenaient leur assemblée mensuelle et l'élection de l'exécutif pour l'année 1961. Toutes ont été réélues.

La dernière partie de cartes du 26 février, organisée par les familles dont les noms commencent par M N O P, a été un vrai succès. Il y avait plusieurs visiteurs de la pardisse St-Sacrement de Vancouver. Merci à tous.

Dans l'après-midi du 26 février avait lieu l'assemblée du Cercle. L'assistance ne fut pas très nombreuse. Le président, M. Ernest Lambert, fut empêché de venir par d'autres obligations, mais le président de la Fédération, M. Pallard, était présent et a bien voulu adresser la parole et encourager le cercle dans son travail.

Le dimanche 12 mars, la troupe Molière viendra donner la représentation des trois pièces qu'elle joua à Vancouver le 27 janvier. On espère que tous les paroissiens viendront encourager cette troupe et en même temps aider la paroisse.

Le dimanche 12 mars avait lieu la communion mensuelle de la Société du Saint Nom de Jésus.

Les Dames Auxiliaires tenaient leur assemblée mensuelle le 1er mars. Elles se préparent pour le bazar annuel. Plus de détails seront donnés après la prochaine assemblée.

Wolseley

Partie de cartes

La soirée paroissiale de dimanche dernier, organisée par le groupe de M. Alphonse Pitre, fut un succès.

Divers prix furent distribués: aux cartes, 1er prix, M. Jos. Petrychn et Mme Owen Dubé; 2e, M. Gédéon Langlois et Mlle Lucie Souchotte; consolation, M. Adrien Bonneville et Mme Laurent Noels; prix d'entrée, Mme Anna Laplante; bingo, Mmes Hudon, Myrna Schlamp, Alphonse Pitre, Claude Dureau, Anna Laplante, Adrien Bonneville (3), Pierre L.B., Camil Quintyn (2) et Emile Souchotte. M. Albey Dureault décrocha le billet de $5.00.

Initiative

Vendredi dernier, Foyer-Ecole eut un "whist téléphonique" aux demeures de Jack Biram, Marcel et Emile Souchotte, Emile Tourigny, Louis Dureault, Henri Coueslan, Georges Béliveau et Stanley Cieckiewicz. Ce whist nouveau genre fut organisé pour aider à l'achat d'un ruban-récepteur pour l'école séparée.

Naissances

M, et Mme Jos. Ruzicka (Helen Armstrong) sont les heureux parents d'une première fillette.

M. et Mme E. Denyen (Renalda Schill) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils.

Çà et là

Les élèves de la classe élémentaire de l'école séparée furent conduits à Regina, mardi dernier, pour assister à la session législative.

Les jeunes Norman Birane, Denys Tourigny, Roméo Souchotte, Beverley Cieckiewicz et D. Hamilton firent la promesse scoute au banquet "Father and Son" qui eut lieu il y a quelque temps. M. le Dr Préfontaine, de Montmartre, était le conférencier et invité d'honneur.

Mme Emile Tourigny se rendait en fin de semaine visiter des parents à Ferland. Elle était accompagnée de sa nièce, Mme Avila Chabot, de son frère, Edmond, et de sa fille, Dolorès, pensionnaire au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg.

M. Lionel Langlois visite de nombreux parents dans la province de Québec.

M. l'abbé L. Savoie, curé, assista au congrès des commissaires d'écoles, tenu à Regina.

Le R. P. Michel St-Jacques, O.M.I., de St-Boniface, passa la semaine dernière au presbytère.

Bellegarde

M. Roger Sylvestre, du collège de Gravelbourg, ainsi que deux de ses confrères ont assisté au congrès régional du 12 mars.

Mlle Rose-Marie Monin, de Weyburn, a passé la fin de semaine chez sa famille.

M. et Mme Stanislas Paulhus se sont rendus à Grande-Clairière, visiter leur frère et beau-frère, M. l'abbé Lorenzo Paulhus, curé, et leur mère et belle-mère, Mme Célina Paulhus, qui fêtait son 90e anniversaire de naissance. Félicitations à Mme Célina Paulhus!

Mme U. Sylvestre est de retour chez elle après avoir passé quelques semaines chez ses enfants de St-Boniface.

Storthoaks

Funérailles de M. T. Martin

Les funérailles de M. Théodore Martin eurent lieu le mardi 28 février à 10 h. 30 a.m. dans l'église paroissiale. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé M. George, curé, assisté de MM. les abbés E. Toupin et Marcotte, comme diacre et sous-diacre. Le défunt était Chevalier de Colomb et faisait partie du Conseil Mgr Gaire. Aussi les porteurs étaient tous des Chevaliers: MM. Paul Pierret, Camille Carrière, Carles Millette, Roméo Tourigny, Félicien Henrion et Alfred Chicoine.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre frères, Alfred, de Biggar, Antonin, de Dumas, Alphonse et Henri; quatre soeurs, Mme Ernest Thériault, de Mutrie, Mme A. Boulet, de Dumas, Mme Arthur Filteau, de St-Boniface, et Mme André Bauche, d'Antler, Sask.

Les parents et amis venus de l'extérieur pour les funérailles étaient MM. Alfred Martin et Alphonse Bissonette, de Biggar, Sask.; MM. et Mmes Philippe et Lionel Therrien, de Ponteix; M. l'abbé Lucey, de Mutrie; Mme A. Boulet et Antonio Martin, de Dumas; Mme E. Thériault, de Mutrie; M. et Mme Roland Boulet, d'Alida, Sask.; Mme Arthur Filteau et Mlle Thérèse Boulet, de St-Boniface, Man.; Mme Ken Minion et ses deux enfants, de Kamloops, C.-B.; M. et Mme Antoine Bédard et leur fils, Gérard, de St-Brieux, Sask.; M. Armand Gougeon, de Mohall, N.D.; Mme Thomas Bourque, d'Oak Lake, Man.; M. et Mme Joseph Filteau, M. Gilles Beaudoin, Mme Gilbert Paradis et Mlle Sylvia Fontaine, de Regina; M. et Mme Peter Saubry, de Carroll, Man.; MM. et Mmes André et Gilbert Bauche, d'Antler, Sask., et un grand nombre d'amis venus de Bellegarde et des paroisses environnantes.

Remerciements

Mme Théodore Martin remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion de son récent deuil, soit par les prières à la maison, offrandes de messes. Un merci spécial à MM. les abbés George, Toupin et Marcotte qui ont chanté le service funèbre, à la chorale, aux Chevaliers de Colomb qui y était venus en grand nombre et enfin au dames de la Ligue Féminine Catholique qui se sont dévouées pour la préparation des repas.

Baptême

Le 16 février: Paul-Emile, fils de M. et Mme Désiré Toupin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Perreaux, de Redvers, oncle et tante de l'enfant qui fut baptisé par M. l'abbé Emile Toupin, son oncle.

Malades

Ont été hospitalisés à Redvers: Mmes Armand Bourget, Paul Carrière, Fernand Cop, Arthur Handfield et Fernand Blérot, MM. Georges Rogg, Désiré Toupin, Marius Blézy, et les jeunes Denis Petit et Adèle Toupin. MM. Aimé Gauthier et Earl Peters ont été malades chez eux.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le lundi soir 13 février, sous la direction de la présidente, Mme Marie Millette, et du directeur, M. l'abbé M. George. Dix-huit dames étaient présentes.

Il a été décidé qu'une grand-messe serait payée par la Ligue pour le repos de l'âme de M. A.-N. Chicoine.

La Ligue désire remercier toutes les dames qui ont aidé à peinturer les armoires de la salle paroissiale.

Il y eut deux parties de cartes, les 5 et 19 février, lesquelles ont rapporté la somme de $420.00. La prochaine partie de cartes aura lieu le 19 mars. Bienvenue à tous.

Partie de cartes

Le dimanche 5 mars il y eut partie de cartes et de "bingo", organisée par le comité de l'ACFC.

Les jeux de whist et de bingo furent suivi d'un goûter, après quoi il eut élection de trois membres afin de remplacer les trois sortant de charge. Les nouveaux élus sont MM. Jules Pierret et Henri Blézy et Mme André Chicoine.

Les prix aux cartes pour les "quatre mains" échurent à Mlle Sherry Bourget, 1ère; MM. J.-B. Paradis et Fernand Blérot, 2e; Mme Henri Blézy, MM. Alfred Chicoine et Fernand Blérot, 3e. Grand total: M. Fernand Blérot. Les chanceux au "bingo" furent Mme Rousseau, Mlle Gertrude Wolensky (2), M. J.-B. Paradis, Mme H. Gofflot (2), Mme J.-B. Paradis, M. J.-B. Dumaine, Mmes Toupin, Roméo Millette et A. Bourgeois et Mlle Yvette Bérard.

ROME — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a été nommé par S. S. Jean XXIII membre de la Commission théologique préparatoire du deuxième concile du Vatican. Mgr Roy est le seizième Canadien que le Souverain Pontife désigne pour participer aux travaux préparatoires du concile.

Mlle Marie Mercereau est décédée à Titanic, le 9 mars

TITANIC — Grande fut la surprise lors du décès de Mlle Marie Mercereau survenu le jeudi 9 mars à l'hôpital de Rosthern après quelques heures de maladie seulement.

Mlle Marie Mercereau est née le 2 avril 1893 à St-Jean-de-Corcoué, Loire Inférieure, France, et est venue au Canada en avril 1951 pour résider avec son frère Gustave, à Titanic. Elle fut une bonne chrétienne et membre dévouée de la société des Dames de l'Autel.

Le vendredi soir 10 mars, la dépouille mortelle fut exposée en chapelle ardente dans la salle paroissiale, et le samedi 11 mars, M. l'abbé Gilles Aumont célébra la messe de Requiem dans l'église paroissiale. Gérard Mercereau et Alain Fiolleau servaient au choeur. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs était MM. Edmond et Paul Mercereau, Arsène, Marius et Pierre Fiolleau et Denis Delisle. M. Aimé Mercereau portait la croix, et M. Marcel Fiolleau fit la quête. L'église était remplie de parents et amis venant de Carlton, Duck Lake, Rosthern et Titanic.

La défunte laisse dans le deuil deux frères, Gustave et Arsène, de Titanic; deux belles-soeurs, Mmes Arsène Mercereau et Laurent Delisle, anciennement Mme Philogène Mercereau; un neveu en France, Paul Mercereau, et sept autres au Canada, Ernest, Auguste, Emile, Edmond, Paul, Claude et Gérard Mercereau; quatre nièces, Mmes Mathurin Ledoux et Alain Dumont et Mlles Agathe et Suzanne Mercereau, et un cousin, Albert Mercereau.

Remerciements

La famille Mercereau désire remercier M. l'abbé Aumont et toutes les personnes qui ont aidé de quelque manière à l'occasion de ce deuil.

Montmartre

Concert

Le vendredi 10 mars, il y eut une assemblée de Foyer-Ecole. Un joli concert fut donné par un bon nombre d'enfants. Certains déclamèrent en français, d'autres exécutèrent des morceaux de piano, de guitare et d'accordéon, et des chansons. M. Champagne, représentant du Film National français, était aussi présent. Il félicita les jeunes et les encouragea à continuer à parler le français. Quelques tours de bingo furent joués, suivis d'un délicieux goûter.

Çà et là

Une veillée surprise fut organisée par les amis et les enfants de M. Walter Lavoy pour fêter son 80e anniversaire de naissance. Un succulent goûter fut servi avec un beau gâteau de fête.

Mme Willie Sauvé s'est rendue à Marcellin la semaine dernière pour rendre visite à ses fille et gendre, M. et Mme John Luster, autrefois de Montmartre.

Naissance

A M. et Mme Louis Fournier est né un fils le 12 mars.

Décès

On apprend à l'instant la mort subite de M. Pierre Bastien, de Port Alberni, C.-B., décédé à l'âge de 50 ans. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère, Mme Louise Bastien, de Montmartre; un frère, Emile, de Regina; deux soeurs, Fernande (Mme Martial Beaudin), de Montmartre, et Madeleine (Mme Max Perras), de Belmont, Californie, et une tante, Mme Jos. Labrèche, de Montmartre. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Ponteix

Çà et là

MM. Achille et Albert Stringer sont tous deux revenus de Saskatoon, où ils ont subi des interventions chirurgicales à l'hôpital de l'Université. Tous deux sont en bonne voie de guérison.

M. l'abbé Gérard Couture, M. Antonio Giroux, grand commissaire, M. Elphège Privé et Mmes Emile Tourigny et Hervé Derepentigny ont assisté au congrès des commissaires d'écoles à Regina, la semaine dernière.

Mlle Irène Brière, de Picture Butte, Alta, et M. Aldo Bianchine, de Lethbridge, ont visité M. Philias Brière, qui est présentement patient à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, où il se remet d'une opération.

M. et Mme Ted Gee (Lillian Kouri), récemment revenus de Karachi, Pakistan, ont passé une semaine chez les parents de Mme Gee, M. et Mme N. Kouri, et leur famille. Mme Dorothy Chater (Kouri), de Regina, a aussi visité ses parents durant la visite de sa soeur, Lillian.

MM. Claude Levasseur, Emile Legault et Maurice Carignan ont visité Mlle Claudette Levasseur, à Saskatoon, et M. et Mme Lucien Levasseur, à St-Brieux.

M. Noël Lacoursière s'est aussi rendu à Saskatoon.

M. T. Bertrand a assisté à un congrès de G. M., à Regina.

Partie de cartes

Le dimanche soir 12 mars avait lieu la dernière partie de cartes au profit de l'église organisée par les familles dont les noms commencent par M à Z. Les dames en charge étaient Mmes Albert Provençal, Albert Stringer, Emile et O. Tourigny, Roland Vermette, Réal St-Cyr, Germaine Viturat, Lionel Therrien, Arthur Privé, Georges Mercier et Arthur Stringer et Mlle Marie Stringer.

La partie de cartes a rapporté la somme de $1,016.85. M. l'abbé Maurice Minne, de Dollard, fit plaisir à tous en assistant à la soirée.

Dimanche prochain aura lieu une partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb, pour leurs oeuvres.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Partie de cartes

Voici les résultats de la partie de cartes du 26 février: au whist: 1er prix, M. Roger Campbell et Mme Edouard Tessier; consolation: M. R.-L. Blanchette et Mme Lionel Faubert; au bridge: 1er prix, M. Victor Tessier et Mme Jos. Himbeault; consolation, M. Jos. Girardin et Mme Richard Barré. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Lionel Faubert.

Nouvelle famille

Bienvenue à M. et Mme Albert Dubé qui arrivent du Montana. M. et Mme Dubé, qui sont originaires de Duck Lake et Hoey, Sask., respectivement, ont deux enfants, Michel et Jacqueline. Ils résideront à 2300, rue Athol. Mme Dubé enseigne le piano, et M. Dubé travaillera au Département de la Santé publique à Regina.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Wilfrid Perras et à tous les membres de sa famille à l'occasion du décès de M. Wilfrid Perras, survenu le 28 février, après une longue maladie. Le défunt naquit à Wolseley, Sask., le 28 janvier 1887.

Souper aux fèves

Grâce au dévouement des organisatrices ainsi que de tous les paroissiens et amis de la paroisse, le souper aux fèves, qui eut lieu le 10 mars, a rapporté près de $300 encore cette année. Bravo aux Dames de l'Autel et merci à tous ceux qui ont coopéré.

Club des jeunes

Le dimanche après-midi 12 mars le Club des jeunes de la paroisse, nouvellement formé sous la présidence de M. Claude Paris, se rendit à Lumsden avec ses invités pour une agréable partie de glissade dans la vallée. La fondation de ce club eut lieu le 21 février 1961, et les membres fondateurs sont Mlles Laura Gatin, Denise Beaulieu, Yvette Toupin, Lucille Couture, Juliette et Simone Daoust, Anne Laperre; MM. Claude Paris, Louis et Léo Faubert et Marcel Couture.

L'école Mathieu

Mlle Marie-Marguerite Lefrançois, T.O.F., secrétaire et institutrice à l'école paroissiale, souligne que la première classe de français pour enfants eut lieu à l'école Mathieu le 29 décembre 1956.

En avril 1957, l'école Mathieu accueillit, pour la première fois, des élèves adultes à ses cours de conversation française.

Située au numéro 2209, 15e avenue et rue Lorne, l'école est ouverte à tous les enfants et adultes désireux d'apprendre à parler français.

Les cours pour enfants ont lieu tous les samedis entre 9 h. et midi et 12 h. 30 et 2 h. 30 p.m.

Les cours de conversation française pour adultes le soir, en semaine, entre 7 h. 30 et 9 h. 30, commenceront un troisième trimestre après Pâques.

Les cours de conversation française ne sont donnés qu'en français. Cette méthode, entièrement nouvelle ici pourrait étonner ceux qui ne sont pas habitués à cette manière d'enseigner. Toutefois, le progrès est considérable et du reste c'est la méthode employée par l'Alliance Française de Paris qui se spécialise dans l'enseignement du français aux étrangers. Pour plus de renseignement téléphonez à l'école Mathieu en signalant LA 2-9687.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 19

Elle réussit à retrouver la piste, mais Sultan, nerveux et terrifié, regimba avec une telle violence que le choc fit tomber Kerlay sur le dos, et, cassant ce qui restait du harnachement, il prit sa course, une course folle dans l'obscurité grandissante.

Gérard se releva et le poursuivit pendant quelques minutes, mais, voyant l'inutilité de l'effort, y renonça et revint au traineau.

— La situation devient sérieuse, dit-il, très ennuyé. A quel parti nous arrêter? Impossible de faire à pied le trajet qui nous reste.

— Le mieux, c'est de nous installer dans le traineau jusqu'à demain matin, ou jusqu'à ce que la neige cesse de tomber, conseilla-t-elle, s'efforçant de ne pas paraître trop préoccupée.

— Vous allez vous envelopper dans les couvertures de fourrure.

— Cela va de soi; vous allez le faire aussi.

— Non, je marcherai pour garder ma chaleur. Je baisse la capote; cela vous préservera un peu du vent.

Quand ce fut fait, Christiane dit avec décision:

— Maintenant, monsieur Kerlay, ne soyez pas absurde. Inutile d'aller et venir toute la nuit pour que, probablement, l'on vous trouve gelé demain matin. Si vous marchez, je marcherai aussi. La nuit vient rapidement et la neige est plus dense. Pourquoi courir un risque sans raison, quand vous pouvez être relativement à l'abri dans le traineau?

Kerlay céda et vint s'asseoir près d'elle.

— Une bonne chance que nous ayons pris en ville un substantiel repas, dit Christiane, se rencoignant dans l'angle du siège.

Son compagnon, devenu taciturne, s'était rejeté en arrière, les bras croisés, son bonnet de fourrure enfoncé jusqu'aux yeux.

Elle demanda:

— Quelle heure est-il?

Il tira sa montre à répétition, et la mince sonnerie annonça qu'il était sept heures.

L'ouragan devint plus mordant.

— Nous allons être ensevelis sous la neige, dit Christiane, après un long silence.

— Je le crains. Je ne saurais vous dire mes remords de vous avoir entrainée dans cette expédition.

— Oh! ne regrettez rien. La journée m'a été un grand plaisir, et maintenant je serais très à l'aise si je n'avais si grand'faim.

— J'ai des boites de poulet et de jambon quelque part. Nous allons en ouvrir une.

— Oh! je ne suis pas réellement affamée.

— Eh bien! moi, je le suis, dit-il, frottant une allumette. Où ai-je mis ces provisions? Voulez-vous faire brûler des allumettes pendant que je chercherai?

Il découvrit une boite de poulet et une autre de jambon. Il les ouvrit. Son canif tint lieu de couteau à découper; les fourchettes et les assiettes faisaient défaut.

Le côté comique de ce bref repas dans la nuit frappa Christiane qui éclata de rire.

Sa gaité agaça Gérard, occupé d'ouvrir un paquet de biscuits.

— Je suis content que vous soyez de si bonne humeur, dit-il sèchement. Je crains de vous voir en moins heureuses dispositions avant demain matin.

— A chaque jour suffit sa peine, dit Christiane, croquant le biscuit présenté. Je me sens si grand sommeil que la nuit ne me paraîtra pas longue.

— Alors, couvrez-vous bien, dit-il, ramenant la couverture autour d'elle. Je vous réveillerai si quelque incident survient.

— Entendu, dit-elle.

Une étrange sensation de paix prit possession de tout son être; si le matin les trouvait, elle et lui, morts de froid, ce serait une très belle manière de quitter sans douleur ce monde orageux.

Les mêmes pensées romanesques assaillaient Gérard.

Les heures passèrent.

— Dormez-vous? demanda Gérard, quand un mouvement de sa compagne lui fit penser qu'elle était réveillée.

— Non, je ne dors plus.

— Sentez-vous beaucoup le froid?

Sa voix trahissait son anxiété.

— Oui, j'ai très froid, dit-elle, claquant des dents.

— Je regrette de n'avoir pas le moindre cognac. Donnez-moi vos mains; elles sont glacées, ma pauvre petite.

Il lui massa les mains, les siennes étaient aussi raidies.

— Vous êtes glacé vous-même, dit-elle, essayant de rire pour étouffer un sanglot.

Il se rapprocha d'elle, son bras autour de ses épaules, l'attira contre lui et serra davantage les couvertures autour d'eux.

Elle n'opposa aucune résistance et s'appuya contre sa poitrine avec une satisfaction enfantine.

Ce n'était pas l'étreinte d'un amant. Il la tenait comme il avait tenu la petite Lisette le soir de l'escapade de Gaddy, avec la tendre pitié du fort pour le faible. Il lui semblait qu'ils étaient seuls au monde; tout s'était évanoui autour d'eux comme si rien n'avait jamais existé.

— Avez-vous plus chaud maintenant? s'enquit-il après un long silence.

Sa voix était calme, et pourtant elle sentait son coeur battre à grands coups dans sa poitrine.

— Oui, murmura-t-elle. Je suis beaucoup mieux.

Après quelque temps encore, son souffle régulier l'avertit qu'elle s'était rendormie.

Lui ne pouvait trouver le sommeil; il ne le désirait pas.

Un moment, elle s'éveilla en tressaillant.

— Ecoutez, dit-elle, j'entends les clochettes d'un traineau.

— Non, vous avez rêvez. Rendormez-vous . . .

— Et vous, vous ne dormez pas?

— Non, dit-il d'un ton bref.

Avec beaucoup de précautions pour ne pas la déranger, il frotta la dernière allumette et alluma sa pipe, consolation de ses tristes pensées.

Avec la torturante et absurde jalousie que connaissent les amoureux, il s'était convaincu que la créature adorée qu'il tenait dans ses bras avait donné son coeur à l'ami dont elle avait parlé, le fidèle correspondant de France. En plus d'une occasion, ces temps derniers, il avait été sur le point de jeter sa fierté au vent et de lui redire son amour; la pensée de l'autre s'élevait entre elle et lui, lui fermait la bouche.

Puis il revivait cette heure sans pareille où, dans les mines de Courlis, elle s'était, comme ce soir, passivement abandonnée dans ses bras. Son absolue confiance en lui le touchait à l'extrême.

Il se demandait parfois si elle avait oublié l'aveu qu'il lui avait fait . . . Les femmes oublient-elles jamais ces choses?

Il secoua les cendres de sa pipe, la remit dans sa poche. Puis, se penchant, il essaya de discerner dans l'obscurité les traits de l'aimée. Il ne le put, mais sa respiration paisible lui dit qu'elle dormait tranquillement, comme dans son lit de Roseterre.

Ils étaient seuls, lui et elle, dans la nuit. Il l'aimait passionnément. Si de ses lèvres il touchait les siennes, qui le saurait?

C'était un homme d'honneur, il étouffa le désir.

CHAPITRE XXI

Un peu avait l'aube, la neige cessa, le ciel s'éclaircit. Un peu plus tard, le vent changea, son souffle s'adoucit.

C'était maintenant le vent du Pacifique, l'annonce du dégel.

— Est-ce bien fini? demanda Christiane, ouvrant les yeux et se soulevant à demi.

— Oui, grâce à Dieu. N'êtes-vous pas trop mal à l'aise? ajouta-t-il en réponse à un léger mouvement pour s'écarter de lui.

— Oh! non!

— Alors, mieux vaut ne pas vous déranger.

Christiane reprit sa position, s'étonnant de son obéissance. Elle n'éprouvait aucun embarras. Même s'il lui avait été indifférent, elle aurait eu la même confiance. Elle savait de quelle subtile manière il respectait les femmes et elle l'en estimait davantage.

Gérard était moins calme qu'il ne le paraissait. Dans la demi-obscurité, Christiane distinguait son profil sévère, un peu triste.

— A quoi pensez-vous? demanda-t-elle soudain.

Il tressaillit:

— Je pensais à vous, dit-il d'une voix étrange.

— Ah!

Aucun des deux n'ajouta rien, et, après quelque temps, elle se rendormit.

A l'approche du jour, l'air s'imprégna d'une nouvelle douceur, et les pics aigus des Rocheuses se dressaient contre un ciel éclairci.

Enfin le soleil se montra. La neige entassée sur la capote du traineau fondit goutte à goutte. Christiane émergea de la couverture et s'assit.

Kerlay s'occupait d'ouvrir une nouvelle boîte de conserves.

— Il fait plus doux! s'exclama Christiane, étendant ses membres raidis.

— Oui, dit-il, se rapprochant. Je crois que cette fois c'est pour de bon le dégel. Quand nous aurons déjeuné, nous essayerons de retrouver notre route.

— La pauvre Mélie aura eu un transport, rit Christiane. Elle se sera imaginé que nous avons été assassinés ou que nous nous sommes noyés, peut-être les deux!

— Il est heureux que notre brancard se soit rompu à temps, dit Gérard. Nous sommes à moins d'une centaine de mètres de la rivière. Nous devions avoir quitté la route depuis longtemps.

— La glace n'aurait pas cédé, affirma Christiane.

— Ah! je vois, nous sommes au coude, le courant est si fort que la glace n'a qu'à peine quelques centimètres. Nous l'avons échappé belle! . . . murmura-t-elle.

Leurs mains se serrèrent dans une étreinte plus éloquente que des paroles.

— Je me demande, dit brusquement Gérard, ce que sont devenus les chiens? S'ils sont retournés à la maison, Michel doit être déjà à notre recherche. Il nous faut regagner la route. Pensez-vous que vous pourrez marcher?

— Bien sûr, je pourrai. Il ne faut pas nous attarder ici.

— Nous prendrons d'abord le temps de vider cette boite de jambon, en l'agrémentant d'un biscuit. Je suis sûr que vous avez faim.

— Oui, mais cela importe peu.

— Pardon, c'est de grande importance, dit-il en lui présentant le canif et la boite ouverte. Prenez-en la moitié, je finirai le reste.

— C'est injuste, dit-elle, divisant la viande en deux portions inégales. Vous êtes presque deux fois plus grand que moi; il vous faut la part du lion.

Après le hâtif repas, Gérard, soucieux, étudia les alentours.

— Laissez-moi vous porter jusqu'à la route, dit-il; autrement vous allez être trempée jusqu'aux genoux. Les ornières sont très profondes.

Elle rougit et rit légèrement.

— Vous oubliez sans cesse que je suis capable de faire face à ces inconvénients. Il y a quelque temps, quand une des galeries de Roseterre fut inondée, je suis restée dans l'eau jusqu'à la ceinture pendant plus d'une heure.

Elle sauta légèrement à terre, aidée par la main qu'il lui tendait. (à suivre)

— No 292 —

HORIZONTALEMENT

1—Fera un répertoire de.
2—Espace. — Adoucir avec du sucre.
3—Bâton avec lequel on tord la corde passant sur le chargement d'une charrette. — Irritations.
4—Art. espagnol. — Genre de myriapodes (plur). — Pacha de Janina.
5—Note. — Sommes du milieu du jour.
6—De plus. — En rond. — Equerre.
7—Persistance d'une modification dans l'état de la matière.
8—Durillons. — Phonétiquement: Enlever. — Adresse.
9—En ce lieu-ci. — Enveloppe protectrice des organes d'un mécanisme.
10—Instrument servant à mesurer la distance qui sépare un observateur d'un point éloigné (plur).
11—Chacun des deux canaux qui portent l'urine des reins dans la vessie. — Sorte de filet pour prendre des poissons.
12—Vin très estimé. — Mesurée au stère.

VERTICALEMENT

1—Humble et cérémonieux.
2—Qui ne monte ni ne baisse. — Particule du dialecte provençal. — Note.
3—A travers. — Mettre en colère.
4—Qui ont le vice de l'égoïsme. — Saison.
5—Prière pour les morts. — Instruments pour fermer et ouvrir une serrure.
6—Docteur de la loi, chez les musulmans. — Roue à gorge de poulie (renversé).
7—Tentées. — Types, règles.
8—Petit ruisseau. — Finale d'une fugue.
9—En ce lieu-ci. — Agent de Louis XV. — Exister.
10—Allas çà et là à l'aventure. — Multiplier par le nombre même.
11—Qui existe vraiment. — Trois fois. — Belle saison.
12—Corps dérivé de l'hydrogène arsénié par introduction d'un radical carboné. — Vase à boire.

SOLUTION DU PROBLEME No 291

■ **Horizontalement:** 1. Actinométrie; 2. Eradications; 3. Race — Tiresou; 4. Ont — Parent; 5. Ce — Côtes — Rue; 6. Saies — Ses; 7. Insu — Té; 8. Moresque — Ni; 9. Etourneaux; 10. Qo — O'Neill — Rt; 11. Usons — Niaise; 12. Eta — Veen — Es.

■ **Verticalement:** 1. Aérochimique; 2. Crâne — Ost; 3. Tact — Sire — Oa; 4. Ide — Caneton; 5. Ni — Poissons; 6. Octateuque; 7. Maires — Urine; 8. Etres — Enlie; 9. Tien — St — Elan; 10. Rostrée; 11. Ino — Us — Nurse; 12. Esule — Mixtes.

JEAN XXIII, LE "PAPE SOURIANT"



A l'occasion de la fête patronale du Pape le 19 mars, il est à propos de lire l'article suivant:

Le 28 octobre 1958, Son Em. le cardinal Angelo Roncalli, patriarche de Venise, était élu au Souverain Pontificat et choisissait le nom de Jean XXIII. Il devenait le 261e pape de l'Eglise et succédait à S. S. Pie XII, décédé le 9 octobre 1958.

Le Pape Jean XXIII n'a pas tardé à faire mentir ceux qui, lors de son élection, avaient chuchoté que son règne en serait un de transition, après le règne extrêmement brillant de Pie XII. Trois mois seulement après avoir été élevé au Souverain Pontificat, Jean XXIII convoquait un Concile oecuménique. A ceux qui avaient cru tout bonnement que le Pape Jean XXIII serait un pape de transition, la convocation d'un Concile oecuménique a semblé une initiative assez surprenante et fort audacieuse. Il fallut donc se faire à l'idée que Jean XXIII allait être autre chose qu'un pape de transition.

Lorsque le cardinal Roncalli était à Venise, on l'appelait "l'ami des gondoliers" parce que, chaque fois qu'il se déplaçait, il ne pouvait s'empêcher de faire la causette avec les bateliers. On l'appelait aussi "le cardinal optimiste", et cette vertu d'optimisme transparaît aussi dans les actes de son Pontificat. Lors de son séjour en France, où il fut nonce apostolique de 1944 à 1953, on lui décerna le titre de "Père des prisonniers", car il fit de nombreuses démarches en faveur des prisonniers allemands afin d'adoucir leur captivité d'après-guerre.

En certains endroits, on se plait volontiers à appeler Jean XXIII le Pape souriant, titre qu'il mérite bien d'ailleurs.

Cette vertu de l'humour, Jean XXIII l'a déployée dans les milieux un peu compassés du Vatican, où l'entourage traditionnel a considéré quelques-unes de ses initiatives comme une "révolution". Le protocole a été quelque peu bousculé. Le Pape actuel a inspiré une crainte proche de la panique aux "Monsignori", lorsqu'il s'est avisé de ne pas tenir compte de certains usages vestimentaires. Il a adopté les souliers, sous prétexte qu'il ne pouvait s'accommoder des sandales rouges, et a exhumé le bonnet des anciens papes. Contrairement à Pie XII qui prenait ses repas dans une entière solitude, Jean XXIII aime avoir des convives autour de lui.

Le "Pape souriant" n'a guère changé ses habitudes. Sa sobriété est proverbiale. Comme à Venise, son déjeuner comprend du lait, du café, du pain et des fruits.

Jean XXIII est le premier pape qui fume la cigarette. Il aime travailler durant les heures nocturnes. Quand il était patriarche de Venise, il ne dormait que six heures. Ce n'est pas au Vatican qu'il peut se permettre davantage.

Les journalistes catholiques aiment rappeler que le pape, après son élection, accorda son premier entretien téléphonique à un membre de leur profession, soit le comte Giuseppe della Torre, alors directeur de l'"Osservatore Romano".

Jean XXIII a eu 79 ans le 25 novembre dernier, mais, malgré son âge avancé, il fait preuve d'une énergie indomptable. On dirait qu'il participe à la jeunesse même de l'Eglise.

L'épiscopat français réclame la prudence des couples mariés

PARIS — L'Eglise catholique de France a recommandé aux maris et femmes de faire preuve de plus de "prudence" dans leurs projets concernant le nombre de leurs enfants.

Les cardinaux et archevêques ont lancé cet appel dans un communiqué qu'ils ont publié récemment.

Ils disent que l'Eglise est fortement opposée à tous les moyens de restriction artificielle des naissances parce qu'ils sont "nettement contraires à la signification profonde de la fonction de reproduction".

Néanmoins, ajoutent-ils, l'Eglise n'est pas en faveur d'une natalité à tout prix.

L'Eglise de France demande aux parents de "décider devant Dieu du nombre d'enfants qu'ils peuvent élever".

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Quel malade ne se sent pas revigoré à la vue d'un bouquet de fleurs multicolores? Complément des soins médicaux, la couleur est reconnue, dans les hôpitaux modernes, comme une aide précieuse à la guérison.

Symbole de propreté durant des années, le blanc des meubles et de l'outillage a cédé la place aux pastels doux et aux teintes gaies. Tout aussi hygiéniques que le traditionnel blanc, ces couleurs affranchissent les chambres et les salles d'hôpital de leur apparence de laboratoire.

Selon les experts, les bleus et verts tendres ont une vertu apaisante, alors que les roses créent une ambiance gaie. Evidemment on évite dans les hôpitaux les tons très vifs parce qu'ils sont trop stimulants. Le jaune est idéal pour donner une impression de bien-être. Combiné au gris, il est à la fois reposant et riant et convient tout particulièrement à la chambre d'un malade qui fait un long séjour à l'hôpital.

Il ne fait aucun doute qu'une ambiance agréable influence favorablement le moral.

✦ ❊ ✦

— Y a-t-il longtemps que tu as vu Paul?

— Non, mais il baissait rapidement.

— Qu'est-ce qui n'allait pas?

— Il tombait par-dessus bord d'un bateau.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous êtes à table, ne vous servez pas de votre couteau pour couper toute la portion de viande contenue dans votre assiette. Coupez une bouchée après que la précédente a été mangée.

✦ ❊ ✦

Prendre un nouveau-né dans ses bras n'est pas si facile. Il faut supporter du bras ou de la main la tête de l'enfant, car son petit cou ne peut la soutenir. Pour laver la tête, d'un nouveau-né, on frotte doucement avec une mousse de savon doux et on rince en la tenant au-dessus d'un bassin, la figure en haut, pour que l'eau savonneuse ne coule pas dans ses yeux.

✦ ❊ ✦

Pour empêcher les bordures des essuie-mains ou des serviettes de bain de se décolorer, faites-les tremper vingt-quatre heures dans l'eau froide salée.

✦ ❊ ✦

Un artiste était chargé, par un couvent de religieuses, de la confection d'un vitrail représentant une Nativité. Il demanda les dimensions du vitrail et le texte de l'inscription à insérer. On lui répondit par lettre:

"Un enfant nous est né, 12 pieds de haut, 9 pieds de large".

✦ ❊ ✦

Ne vous souciez pas de ce que les gens pensent de vous; ils ne pensent pas à vous et se demandent seulement ce que vous pensez d'eux.

✦ ❊ ✦

Si vous manquez un peu de beurre pour finir vos sandwiches, ajoutez un peu de lait à ce reste de beurre et fouettez.

✦ ❊ ✦

Avant de plonger votre gilet de laine dans une eau savonneuse, ayez soin de coudre ensemble les bords des boutonnières pour qu'elles ne s'agrandissent pas.

✦ ❊ ✦

Lorsque les Russes auront attrapé le "virus" du confort américain, ils abandonneront la "vie russe.

✦ ❊ ✦

N'enfoncez jamais une fourchette dans un bifteck qui cuit, cela en fait sortir le jus.

✦ ❊ ✦

Pour diminuer un bouchon, ne coupez pas le tour du bouchon, mais faites une entaille au centre inférieur pour qu'il se resserre.

Ne pas s'habituer

Sommes-nous de celles qui s'habituent très vite à tout?

Certes, je ne veux pas parler de cette facilité d'adaptation qui est une qualité, de cet état d'âme qui fait qu'on ne se laisse pas désarçonner facilement. Cette habitude-là, il est bon, il est très bon qu'on l'ait acquise et qu'on la garde et qu'on la développe.

Cette autre façon de s'habituer à laquelle je trouve qu'il ne faut pas donner suite, c'est celle qui consiste de s'installer dans la médiocrité, plus encore dans l'égoïsme.

On peut si facilement, si l'on ne réagit pas énergiquement, s'habituer à une petite vie tranquille, où l'on a réduit les ennuis au minimum, d'où l'effort est le plus possible banni, et surtout l'élan.

On s'habitue aux difficultés actuelles, et elles risquent de ne plus avoir ce mordant, cette âcreté qui nous étaient un stimulant pour remonter jusqu'à la cause.

On s'habitue surtout — et combien facilement — aux détresses qui nous entourent.

C'est de cette habitude-là surtout que nous ne voulons pas: l'habitude de la souffrance des autres. Ne laissons jamais notre coeur se resserrer, s'habituer. Le monde a besoin, en ces temps plus que jamais peut-être, d'âmes ouvertes à toutes les douleurs, en qui la souffrance humaine puisse toujours trouver un écho.

A. R.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Vous pourriez jouer le même tour aux médecins

par le Dr Adrien Plouffe

"Il y a longtemps que je voulais vous le dire, mais en 1955, vous avez écrit un article dans lequel vous disiez que M. et Mme Toulmonde pourraient jouer un bon tour aux médecins, en suivant l'hygiène et la médecine préventive. Je vous ai écouté. J'ai réduit ma consommation de boisson, j'ai suivi les meilleures règles alimentaires. Je marche beaucoup plus qu'auparavant. Je me couche de bonne heure et je me porte beaucoup mieux. C'est ainsi que j'ai réduit à presque rien mes frais de consultations médicales et de remèdes. Il faut que je vous rencontre pour vous le dire. Je m'excuse d'avoir tant tardé à vous en parler."

Voilà une confidence qui cause de la joie au médecin hygiéniste. C'est ainsi qu'avec une boutade on peut obtenir un fameux résultat.

C'est vrai, les disciples de Pasteur qui s'appliquent à enseigner l'hygiène et la médecine préventive au public peuvent nous permettre d'avoir moins souvent recours aux médecins praticiens et à leurs ordonnances. Mais les médecins dorment sur leurs deux oreilles, ils savent, eux, qu'il y aura toujours dans la province assez de négligents, d'apathiques ou d'inconscients et que ces malheureux leur rapporteront toujours de gros et grand revenus dorés sur tranche!

— Alors, ce sera toujours la même chose!

— Oui, la même comédie, sauf pour vous, monsieur, sauf pour vous, madame, si vous avez le bon esprit de suivre les directives des hygiénistes et des praticiens dont les conseils vous servent à mieux vous porter.

Notre converti nous laissait entendre clairement, au début de cet article, qu'il avait joué un bon tour aux médecins et aux pharmaciens, tout simplement en suivant les données de l'hygiène et de la médecine préventive. **Pourquoi ne faites-vous comme lui?**

Notre ami, par surcroit, va voir son dentiste tous les six mois et son médecin tous les ans comme je l'ai conseillé des centaines de fois. Et il s'en trouve bien. **Pourquoi ne l'imitez-vous pas?**

Au Canada français on aime à jouer des tours aux autres. Vous pouvez en jouer un aux médecins praticiens en suivant les préceptes de la prudence, de la prévoyance, de la prévention. Qu'est-ce que vous attendez, messieurs-dames, pour vous mieux porter, en vous débrouillant pour économiser au chapitre de votre petit budget qui touche aux soins professionnels et aux médicaments?

— Les médecins et les pharmaciens vont vous en vouloir?

— Non, car, je le répète, ils connaissent la nature humaine et ils savent que la négligence et l'apathie, tout comme la gourmandise, n'ont pas d'oreilles.

586

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 586

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Q. — Nous avons lu dans votre courrier du 24 février qu'un homme, accompagnant une dame sur le trottoir tenait toujours la gauche. Cependant, nous avons toujours cru que celui-ci devait marcher du côté de la chaussée. Avons-nous raison ou non? Merci. — DEUX LECTEURS.

R. — Vous avez parfaitement raison, chers Lecteurs. En voulant donner une formule simple j'ai fait une grave erreur et je m'en excuse auprès des amis du courrier. L'homme marche toujours du côté de la chaussée lorsqu'il accompagne une dame dans la rue. En voulant établir ma règle simplifiée, je regardais des couples qui passaient. Il y en avait des deux côtés de la rue et les messieurs bien à leur place tenaient la gauche de leurs compagnes. S'ils avaient rencontré d'autres couples j'aurais réaliser que tous ne tenaient pas le même côté. Je vous remercie de m'avoir avertie et de l'intérêt que vous portez au courrier. A tous et à toutes mille excuses.

• • •

Q. — Je dois me marier bientôt, dans deux mois. J'ai un problème délicat et très pénible. Depuis que je suis petite, mes parents sont divorcés et mon père remarié. Il n'a jamais manqué de faire vivre très convenablement sa première famille, ni de s'intéresser à nous. Malgré cette situation, j'aime beaucoup mon père et j'aimerais qu'il m'accompagne à l'autel. Ma mère n'y voit pas d'objection, mais je me demande ce que diront les parents de mon fiancé. Lui-même ne sait pas que mon père est vivant: j'ai toujours retardé à lui expliquer notre situation de famille. Un conseil me serait très utile, croyez-moi. — FIANCEE.

R. — Vous devez prévenir immédiatement votre fiancé et lui expliquer que vous êtes malgré tout très attachée à votre père, que vous ne jugez pas. Je suis certaine que votre futur mari saura comprendre et qu'il expliquera les circonstances à ses parents. Puisque, malgré la séparation, votre père s'est toujours montré bon et affectueux à votre égard, vous devez certainement lui faire ce plaisir. Je félicite votre mère de son attitude dans la circonstance. J'en connais, qui dans le même rôle, se sont montrées absolument intransigeantes et ont refusé d'assister au mariage de leurs enfants si leur père y venait. Ne tardez pas à renseigner votre fiancé. D'autres pourraient l'en informer et il croirait que vous n'avez pas confiance en lui. Expliquez-lui bien simplement votre cas sans juger personne. Il est assez étrange que ce jeune homme ne vous ait pas demander de questions au sujet de votre père pendant vos fréquentations.

• • •

Q. — Mon mari ne peut pas obtenir d'assurance-vie et il se fait beaucoup de tracas pour notre avenir, au cas où il mourrait. Que pourrait-il faire pour protéger sa famille. Il me semble qu'il existe des organisations qui offrent des plans d'épargne qui portent certaines garanties? Merci. GIGI.

R. — Il y a en effet des maisons financières qui offrent d'excellents services. Il faudrait consulter votre gérant de banque qui vous conseillerait. De nos jours, où la vie coûte si chère, votre mari a bien raison de s'inquiéter de votre sécurité et de celle de vos enfants s'il venait à disparaitre. Je crois même qu'en consultant le journal que vous lisez, vous y trouverez une annonce d'une de ces compagnies.

• • •

Q. — A mon tour je viens demander conseil à celle qui sait tous nous aider. Je dois me marier cet été et j'ai une question à vous poser. C'est au sujet des frais de la noce. On me dit que c'est le fiancé qui s'occupe de la veillée, c'est-dire qui paie les musiciens ainsi que la boisson. Est-ce ainsi? Je sais que c'est lui qui paie les fleurs, mais y a-t-il autre chose? J'aime bien votre courrier et apprécie tous vos bons conseils. Merci. ROBERTA.

R. — Vos remarques très gentilles m'ont vivement touchée et je vous en remercie bien sincèrement. Je profite aussi de l'occasion pour vous faire mes voeux de bonheur. Pour régler comme il convient les questions d'argent qui se posent à l'occasion d'un mariage, il faut que les deux familles ainsi que les fiancés en discutent sérieusement à l'avance. Comme vous le savez sans doute, ce sont les parents de la mariée qui paient la noce proprement dite, mais s'il y a en plus, une soirée dansante suivie ou précédée d'un autre repas, il me semble que les parents du marié devraient en faire les frais, ou bien que les deux familles pourraient s'arranger pour partager le prix total des deux réceptions. Tout dépend naturellement des moyens des familles respectives quant à la part que paierait chacune. Convoquez donc un petit conseil de famille afin de régler ce problème, à moins que votre fiancé ne veuille assumer les frais de la soirée. Il devra d'abord payer outre l'anneau et votre cadeau de noces, les fleurs pour les membres du cortège, les honoraires du prêtre officiant, ceux de l'organiste et des solistes, etc. Vous semblez connaître les frais ordinaires. Il paiera aussi les voitures pour lui et son témoin, celle du prêtre, si ce n'est pas votre curé, etc.

LOUISE.



Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 49

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE

OPERATRICES DE MACHINES pour couture de vêtements de sport pour dames "Tan Gay". Expérience essentielle. Travail de jour ou du soir: 8 h. a.m. à 4 h. 45 p.m., ou 5 h. à 10 h. p.m. Emploi permanent. Plus haut tarif à la pièce. **S'adresser à Jacob Fashions Ltd., 49, rue Adelaide, Winnipeg, ou signaler: WHitehall 2-7244.** 46-373-50C.

AMELIOREZ VOTRE SITUATION. Vendez à domicile, produits de beauté, nécessités domestiques. Revenu profitable. Généreuse commission, boni, territoire exclusif, travail plaisant. Aucun risque. Période d'essai. **Produits Familex, Dépt. 3, 1600, Delorimier, Montréal, P.Q.**

POUR FAIRE REMPLIR formules d'impôt, signaler **CHapel 7-6082.** 49-637-49C.

A LOUER — Dans duplex. 1er étage. Grand et nouveau logis non meublé. 2 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L. Près de l'Hôtel de Ville de St-Boniface. $115.00. **Signaler: SUnset 3-6486.** 48-609-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre double. 1er étage. Pour hommes ou dames. **Signaler: CHapel 7-8667.** 46-571-49C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. **Signaler: WHitehall 2-3765 du lundi au vendredi entre 10 h. a.m. et 5 h. p.m.** 49-641-49C.

Corsetière Spencer

Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres Couronnes mortuaires

253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

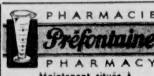
Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,

adressez-vous à

Reliance Typewriter Co.

ROGER-A. SABOURIN, gérant

Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!

Faites-vous donner votre permanente pour Pâques

MAINTENANT

chez

Golden Beauty Salon

à partir de

$5.95

Pas de rendez-vous nécessaire

GRATIS

Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale.

AMENEZ VOTRE FAMILLE

Golden Beauty Salon

Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie

Vous pouvez jouir d'un bon repas chez **GOLDEN DRUGS.** Haute qualité, prix modique.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

A LOUER — St-Boniface, 342, rue Notre-Dame. Logis non-meublé. 1er plancher. Convenable pour couple. 47-606-49C.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logis. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-6141.** 43-314-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Pour 2 hommes. Lits séparés. Place de stationnement. **Signaler: CHapel 7-9655.** 47-607-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Libre. **Signaler: CHapel 7-4919.** 49-473-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis dans duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près écoles et églises catholiques. Possession: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-3811.** 47-594-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces. 1er étage. **Signaler: CEdar 3-4757.** 49-642-49C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 6 pièces. 1er étage. **Signaler: GLobe 3-3732.** 49-639-49C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Evier, poêle "rangette", réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille ou dame. $30.00 par mois. **Signaler: CHapel 7-3221.** 49-636-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 366, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. 2e étage. Près autobus. $65.00. Libre. **Signaler: CEdar 3-2601 entre 4 h. et 9 h. p.m.** 49-635-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Près autobus. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-5637.** 49-632-50C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Salle de bains et entrée privées. **Signaler: CEdar 3-2060.** 49-631-49C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Meublé. Entrée privée. Près hôpital et autobus. Pour dames ou demoiselles de préférence. **Signaler: CHapel 7-6736.** 49-628-49C.

A LOUER — St-Boniface, 341, rue Langevin. 2 chambres meublées. Une au 2e étage, l'autre au 3e. Pour hommes ou dames. **Signaler: CEdar 3-3567.** 49-622-50C.

EXECUTIF DEMANDE à louer à St-Boniface ou Norwood: maison de 3 chambres à coucher pour 1er mai ou 1er juin. **Signaler: CHapel 7-3379.** 48-612-T.F.

ATTENTION
ST-NORBERT

A VENDRE — Lot de rivière: 75' x 150' et autres lots $2,000 en montant. Aussi bungalow nouvellement construit sur lot de coin. 3 chambres à coucher. Près école, église et autobus. Comptant requis raisonnable. Pourrait échanger. Beaucoup d'autres maisons et lots disponibles. Pour plus de renseignements, appelez Ted Tétreault à GRover 4-2862 ou au bureau à WHitehall 3-6453 — United. 48-614-49C.

COUPLE AGE ECHANGERAIT — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher pour "shanty" ou bungalow de 3 ou 4 pièces. **S'adresser à Boite 603, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 47-603-50C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage. **Signaler: CEdar 3-3130.** 46-570-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, avenue de l'Eglise. Grand lot avec maison. Près de toutes commodités. Pour plus amples renseignements, **signaler: CHapel 7-9655.** 48-613-T.F.

A VENDRE — Magasin avec Bureau de poste et logis. Grand lot. $9,000 comptant. Balance à termes faciles. **S'adresser à Boite 620, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot.** 48-620-50P.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Pour achat, vente ou **échange** de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à

ARPIN REALTY

120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On vous débarrassera
promptement et gratuitement
des animaux morts.

MID-WEST RENDERING LTD.

Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, edifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

AVIS IMPORTANT

INSTITUTEURS: L'Association d'Education est à votre disposition pour vous aider à trouver un emploi.

COMMISSAIRES D'ECOLES: L'Association d'Education peut vous aider à trouver les instituteurs dont vous avez besoin.

Avant de signer un contrat, informez-vous à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface. CHapel 7-2394

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école Kenneth no 2087. Catholique de langue française de préférence. Salaire jusqu'à $500 au-dessus de l'octroi pour instituteur ou institutrice compétent. S'adresser à M. M. Lesage, sec.-trés., C.P. 57, Roseisle, Man. 47-593-49C.

ON DEMANDE

Réceptionniste et dactylo bilingue. Si intéressé, écrire au secrétaire-trésorier, Canadian Publishers Limitée, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, en donnant références et indiquant âge, études et expérience. 47-526-51C.

ON DEMANDE

La Division de la Rivière Seine no 14 demande institutrices et instituteurs compétents, bilingues de préférence, pour écoles secondaires de la Division. Salaires d'après la cédule en vigueur. Envoyer demande à la Division de la Rivière Seine no 14, S. Bisson, sec.trés., Ste-Anne, Man. 49-626-50C.

ON DEMANDE

Instituteur (ou institutrice) qualifié pour l'école Dupont, St-Georges
Grades 1 à 8, 15 élèves
Salaire: $200.00 au-dessus de l'octroi
Logis attenant fourni gratuitement (chauffage à l'huile, etc.)
Service d'autobus quotidien
S'adresser à M. Jean Dupont, secrétaire, St-Georges. 49-633-51C.

ON DEMANDE

Quatre instituteurs (ou institutrices) pour l'école St-Pierre Centre

Salaires:

Classe I	:	**$2,900**	**à**	**$4,000**
Classe II	:	**$3,300**	**à**	**$4,600**
Classe III	:	**$3,500**	**à**	**$5,000**

(Autres bénéfices selon l'échelle)

S'adresser à M. Noël Tétreault, secrétaire, St-Pierre. 49-634-51C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE NO 4

Des demandes peuvent être faites immédiatement pour des positions dans les grades élémentaires (I à VIII) et les grades secondaires (IX à XII) des écoles de la division. On demande aussi des professeurs de culture physique, de dessin et de musique. Une nouvelle cédule de salaires sera bientôt ratifiée et mise en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de réclamer des formules de demande en écrivant au:

Surintendant,
Case postale 89,
ST-BONIFACE, Manitoba.

Les candidats seront interviewés à une date déterminée. 49-643-51C.

A VENDRE — Au centre du village de Ste-Anne. Près écoles. Maison: 6 grandes pièces. 3 chambres à coucher. Solarium. Plomberie. Soubassement. Chauffage: huile. Grand lot. **S'adresser à H. Dusablon ou A. Lagassé. Téléphone: GArden 2-5468.** 49-623-1P.

A VENDRE — Semeuse, "One way", moissonneuse-batteuse. Pour plus de renseignements, **écrivez à Casier Postal 4, Haywood, Man.** 49-624-49P.

A VENDRE — Comptant. Succursale de grand magasin. Epicerie et viande de qualité. Pas de concurrence. Localité de choix. Chiffre d'affaires mensuel: $12,000. Equipement: $14,000. Rénové il y a 2 ans. S.V.P., **appeler propriétaire après 7 h. à HUdson 9-6173.** 49-627-50C.

A VENDRE — St-Malo. Maison: 3 pièces. Soubassement à grandeur. $2,500. Aussi, porte-bagage à rebords pour toit d'automobile. $15.00. **Signaler: CHapel 7-5447.** 49-629-50P.

A VENDRE — 251, rue Bertrand, St-Boniface. Bicyclettes et tricycles complets, ou morceaux de rechange: roues, monture, etc. **Signaler: WHitehall 3-2766.** 49-630-51C.

A VENDRE — Réservoir à eau chaude: 30 gallons. Tout neuf. Aussi, 2 robes pour fillettes de 12 à 13 ans. Le tout bon marché. **Signaler: CHapel 7-6933.** 49-638-49C.

A VENDRE — Norwood. $18,500. Comptant requis: $8,000. Près église et école catholiques. Bungalow: 6 ans. 4 chambres à coucher. Cave à grandeur. Plomberie double. Chauffage: plinthe, eau chaude, huile. Grande cuisine. Beaucoup d'armoires. Plancher: chêne. Lot: 55' x 110'. Garage. **Signaler: CEdar 3-4458.** 49-640-T.F.

A VENDRE — Epicerie sur lot 106' x 200'. Bâtisse: 24' x 32'. Maison de 4 chambres à coucher dont 2 au 1er étage. Attenant au magasin. Electricité et téléphone. Plomberie. Eau courante au 1er et 2e. Bonne clientèle. Vendrait le tout à bons termes ou seulement marchandises et équipements et louerait la bâtisse. Raison de vente: santé. Bas prix. **S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie. Téléphone: HA 5-4381.** 48-615-49P.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, **appeler à H. Ledoyen, CHapel 7-6330, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964.** 42-508-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plaît, appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500!** 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845.** 24-196A-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Entrée privée. 2e étage loué à $70.00 par mois. $12,000 à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: 10 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaire. Revenu mensuel: $143.00. Soubassement à grandeur. $17,800. Termes faciles. Agent exclusif.

Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
47-601-49C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplex: 8 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,000, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
47-597-49C.

A VENDRE

25 milles de la ville — Garage. Agences: machines aratoires "Case"; engrais chimique; automobile "Dodge" et "Chrysler". Logis attenant: 5 pièces. Termes faciles pour personne intéressée.

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 10 pièces. Revenu mensuel: $150.00. $7,000 comptant.

Norwood — Maison moderne. 4 chambres à coucher. Grand lot. Plomberie double. Salle de récréation. $6,000 comptant. Balance facile.

St-Boniface — Avenue Provencher. Bungalow: 4 pièces. Taxe: $129.00. Lot: 30' x 120'. Garage neuf. $8,900. $3,500 comptant.

St-Boniface — Enfield Crescent. Lot vacant: 52' x 133'. Considérerait offre raisonnable.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces. Pour famille. Chauffage: huile. Taxe: $170.00. Lot: 44' x 112'. Garage. Cour clôturée. $13,500. A termes.

Rue Des Meurons — Maison de famille: 6 pièces. Cave à grandeur. Chauffage: huile. $4,000 comptant. Balance à termes.

Magasin général — 20 milles de la ville. Logis attenant: 7 pièces. Propriété et équipement: $11,000. Marchandise: environ $7,000. A termes.

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. Chauffage moderne: huile. Taxe: $140.00. $4,000 comptant. Balance facile.

St-Boniface — Centre. Maison de famille ou de rapport: 8 pièces. Plomberie double. $7,000 comptant. Balance facile.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
Charles Jamault, représentant
CEdar 3-4281
47-600-49C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD — $10,900
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Moderne. Salon: 13' x 17'. Revenu pour terrain de stationnement.

TRANSCONA — $14,900
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 ans seulement. Près école et église catholiques. $4,500 comptant. Balance: $89 par mois.

ST-VITAL — $3,000 comptant
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près école. $11,500.

ST-BONIFACE — $10,500
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près hôpital.

NORWOOD — $11,500
Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Jardin. 22 ans. Très bon état.

ST-BONIFACE — $6,000 comptant
Maison de revenu. Près hôpital. 11 pièces. 5 pièces pour propriétaire, plus $140 de revenu. Très bon état.

ST-BONIFACE —
Duplex — $5,000 comptant
6 et 5. Grand garage. Belle location. Pourrait aménager un troisième logis.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Maison: 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Verger et beau jardin. Près basilique.

NORWOOD — $3,800 comptant
Maison: 9 pièces: Double plomberie. Garage. Près écoles. Bon état.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
49-599-49C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $10,500. Bungalow: stuc. 4 pièces. 6 ans. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. $11,900. 4 et 3. Revenu mensuel: $130. Plomberie double. Entrées privées. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude, huile. Lot: 50'. A termes.

St-Boniface — 226, rue Berry. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage neuf: gaz. Garage. Comptant requis: $1,800 ou moins. Balance: $80.00 par mois.

Norwood — Appartement: 8 logis. 10 ans. Revenu annuel: $7,380. Chauffage: eau chaude huile. Comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

Norwood — Epicerie avec logis: 6 pièces attenant. Bon chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour maison à St-Boniface ou Norwood.

Norwood — Près Précieux-Sang. $12,300. Bungalow, stuc, 14 ans. 4 pièces. 3 chambres à coucher, 1 au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: huile. Taxe: $161. A termes.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Jos. Carrière.

Dans village canadien-français — Centre agricole et laitier. Sur route ouverte à l'année. Garage, agence de machines agricoles de marque populaire, etc. Gaz et huile au gros et au détail. Maison moderne: 6 pièces. Chiffre d'affaires: $225,000. $46,000 inclus stock et équipements. A termes.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale
GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
47-595-49C.

POUR ACHAT OU VENTE de propriétés à la ville ou à la campagne. **Appeler A. Hamelin à WHitehall 3-3434 le jour, ou ALpine 3-4192 le soir.** 43-513-T.F.

Au Sacré-Coeur

Soirée d'adieu

Le dimanche soir 12 mars, à l'auditorium de Winnipeg, à l'occasion de la soirée d'adieu en l'honneur de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, la chorale de l'école du Sacré-Coeur exécuta deux magnifiques chants en français et un "farewell" en anglais, qui se termina par un "aurevoir". Nos petits Canadiens français du Sacré-Coeur surent charmer Son Excellence et l'auditoire au grand honneur de leurs parents et de leur paroisse. Les applaudissements prolongés d'une foule d'au-delà de quatre mille personnes et la fine remarque de Son Excellence qui remercia nos enfants en les appelant: "Mmes petits oiseaux du Sacré-Coeur" prouvèrent combien fut appréciée leur participation à cette fête de famille.

Le vendredi 10 mars, à la messe de Son Excellence pour les enfants, en la cathédrale Ste-Marie, la chorale de l'école fit aussi les frais du chant. A l'entrée de Son Excellence les enfants chantèrent en français, à sa sortie ils chantèrent en anglais.

Sincères félicitations à tous ceux qui ont rendu possible ce beau témoignage de gratitude à l'endroit de Son Exc. Mgr Pocock, en particulier un merci spécial à la Rév. Sr Josaphat, directrice de la chorale de l'école.

Semaine de l'Education

Le jeudi 9 mars eut lieu la "journée des parents" à l'école du Sacré-Coeur. Au cours de l'après-midi, plus d'une centaine de parents visitèrent les classes de l'école. Les professeurs, à l'oeuvre dans leur classe respective, saluèrent les visiteurs qui assistèrent aux diverses démonstrations présentées par leurs enfants. Certains groupes purent apprécier et constater personnellement l'allure de leur garçon ou fille. Soit au cours d'une leçon de lecture, d'un concours de verbe, de bon langage, d'un débat, d'un chant, sans oublier la culture physique au "Jardin d'Enfants".

Vers la fin de l'après-midi, professeurs et parents purent causer ensemble des problèmes individuels de leurs enfants, tout en prenant le café dans la salle Guertin.

Un merci spécial aux Dames de Ste-Anne qui ont généreusement fourni gâteaux et biscuits pour le goûter.

SYLVESTRE REALTY
455, rue Louis Riel
Téléphone: CEdar 3-5050

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage automatique: air chaud à l'huile. Planchers: bois dur. $12,800. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Duplex. 4 au 1er, 4 au 2e. Plomberie double. Chauffage: huile. Belle localité. $11,000. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Maison: 5 pièces. Chauffage: air chaud "stoker". Garage. $13,500. Comptant requis: $4,000.

48-617-49C.

A VENDRE

St-Vital — Bungalow. 14 ans. 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Près église et école Ste-Marie. $14,500. $3,000 comptant. Balance comme loyer.

Norwood — Epicerie avec logis moderne. 4 pièces attenant. Gros chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour grande maison ou duplex.

St-Boniface — Blvd Dollard. Très beau bungalow: 10 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher. $12,900 seulement, à termes faciles.

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

Rue Bertrand — 2 étages. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Très bonne maison pour $12,900. $3,000 comptant.

St-Boniface — 10 ans. Duplex: 5 pièces au 1er, 3 au 2e. Plomberie double. Revenu du 2e étage: $70.00. Chauffage: gaz. Garage. $19,300. $6,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.

St-Pierre — Ferme: 320 acres. Complètement moderne. Eau courante venant d'un puits artésien. $16,000. Moitié comptant.

Norwood — Maison: 8 pièces. 4 au 1er, 4 au 2e. Chauffage: huile. Garage. $11,800. $3,000 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lejeune,
327, rue Archibald
Téléphone: CEdar 3-6091
ou ALpine 3-0425
47-596-49C.

A VENDRE

St. Jean Body Shop.

Bâtiment moderne neuf.

30' x 60'. Equipement complet.

Rue principale.

Doit quitter pour cause de santé.

S'adresser à Wilfrid Perreault, St-Jean-Baptiste, Man.

Téléphone: 3423.

49-625-49P.

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ

Fontaine & Compagnie

Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE

NAPOLEON MILEJSZO

(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
Studio: 275, avenue Selkirk, Winnipeg
Téléphone: JUstice 2-3095

APPRENEZ À CONDUIRE

Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain

L'école SHERMAN AUTO DRIVING

Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.

Signalez SUnset 3-7525

Assurance d'automobile pour 6 mois

Au coût régulier. Tarifs plus bas à partir de 23 ans

CO-OP

Téléphone: TUrner 8-7903

CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.

Omer Moquin — CHapel 7-9124 — Représentants — **Georges Boisjoli** — GLobe 2-4724



Machines à laver Kenmore
Laveuses et sécheuses automatiques
En vente chez

Simpson-Sears Ltd.

Polo Park, Winnipeg
Appelez "Charlie" Bohémier à SPruce 5-7011

Pour la première fois à St-Boniface, payez comptant et apportez à des prix extrêmement réduits.

Maïs en crème — 24 boites de 15 oz Moins de 11c la boite	**2.45 la caisse**
Fèves au lard York — 24 boites de 15 oz Moins de 12½c la boite	**2.95 la caisse**
Jus de tomates de choix — 24 boites de 20 oz Moins de 12½c la boite	**2.95 la caisse**
Pois de fantaisie — 24 boites de 15 oz Moins de 12c la boite	**2.85 la caisse**
Jus de pamplemousses — 24 boites de 20 oz Moins de 12½c la boite	**2.95 la caisse**

Ceux-ci ne sont que quelques-uns des produits que nous possédons.

ABLE JOBBERS CO. 158, avenue Provencher, St-Boniface

Pas d'agents, s'il vous plaît. **Signaler: CHapel 7-3996**

Ces prix sont valables du 15 au 31 mars.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce et B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MEUBLES DE BUREAU — ACIER ET BOIS", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 13 AVRIL 1961.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; du préposé aux achats et aux approvisionnements, 225, rue Jarvis, Toronto; du Chef exécutif, 1631, rue Delorimier, Montréal; l'architecte régional, édifice Ralston, case postale 425, Halifax; l'architecte régional, case postale 1350, édifice Douanes, St-Jean (N.-B.); l'architecte régional, 75 boul. des Capucins, Québec; l'architecte régional, pièce 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg; directeur régional, 10225, 100e Avenue, Edmonton; l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-PS-61-8

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

EATON'S SERVICE BUILDING SALES ROOM

BERRY at WELLINGTON

Visitez la **Salle de Ventes de** notre nouvel édifice de services (angle rue Berry et avenue Wellington, à St. James). En plus de plusieurs ventes spéciales périodiques non annoncées, vous y trouverez constamment un vaste assortiment de marchandises nouvelles ou remises à neuf, telles que:

- Meubles
- Réfrigérateurs
- Machines à coudre
- Poêles électriques
- Matelas
- Brûleurs à l'huile
- Tondeuses à moteur
- Laveuses et sécheuses

Heures de ventes:
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m., samedi inclus.
Le vendredi, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Téléphone: SUnset 3-2115, Dépt. 600 W

T. EATON CO. LIMITED
WINNIPEG CANADA

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE RECHERCHE UN REPRÉSENTANT

Une compagnie internationale de réputation solidement établie recherche un agent bilingue ou de langue française pour la représenter dans la région de St-Boniface, Winnipeg et le sud du Manitoba.

Salaire initial allant jusqu'à $6,000 d'après la compétence du candidat. Excellent système de pensions, assurance-vie et santé en groupe. Gains futurs conditionnés uniquement par la capacité et l'initiative individuelles.

L'homme que nous recherchons devrait être âgé de 25 à 45 ans, marié de préférence, et posséder une éducation secondaire pour le moins ainsi qu'une certaine expérience des affaires.

Si cette offre de carrière vous intéresse et que vous désiriez en discuter avec nous, veuillez écrire à Boite 606, La Liberté et le Patriote, en donnant tous détails utiles à votre sujet.



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS

138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949